

Rapport négatif des Saguenéens

Locas, un joueur blessé dans son orgueil

par Richard Banford

SAINT-JEROME — Une semaine après avoir appris que les clubs de la Ligue nationale avaient plissé le nez sur son talent, en le réclamant au 96^{ème} rang au cours de la séance de repêchage amateur, Sylvain Locas réagit en philosophe. "C'est un mal pour un bien. Ils m'ont piqué dans mon orgueil et je vais leur prouver que je peux faire carrière au hockey professionnel", a-t-il déclaré hier soir au téléphone depuis le domicile familial de Saint-Jérôme.

Selon le jeune joueur de centre, ayant terminé sa carrière junior avec les Castors de Sherbrooke la saison dernière, la réputation qu'il s'est créée, au cours de son passage à Chicoutimi, n'a certes pas aidé sa cause. Reconnu pour son indiscipline, Locas fut souvent la

cible des dirigeants des Saguenéens.

"Sûrement que les renseignements à mon sujet venant de Chicoutimi n'avaient rien pour m'aider. De toute façon, nous autres au Québec sommes loin d'être favorisés par les dirigeants contrairement à l'Ouest canadien, où l'on cherche toujours à revaloriser les jeunes joueurs de hockey," de révéler le second meilleur marqueur de la Ligue junior majeure l'an dernier qui, deux saisons plus tôt, dans le prestigieux circuit junior québécois, décrochait le trophée pour le meilleur marqueur de la ligue en terminant ex-aequo avec Richard Dalpé de Trois-Rivières.

En outre, l'an dernier, à sa troisième saison avec les Saguenéens de Chicoutimi, il trouvait le moyen de terminer dans le peloton de tête malgré une saison peu reluisante

pour l'équipe chicoutimienne. Cette saison, il a terminé bon premier pour le nombre de buts gagnants avec un total de 11 et a accumulé 83 buts, à cinq buts du meneur Ron Carter.

Souvent comparé à Marcel Dionne par les dépisteurs des organisations professionnelles, Locas croit également que son physique (5'9" et 170 livres) a pu faire réfléchir les dirigeants des équipes professionnelles.

Lindsay à Sherbrooke

La surprise s'est ajoutée à la déception lorsque Sylvain Locas a appris que les Red Wings de Detroit avaient jeté leur dévolu sur lui. "Le gérant général des Red Wings, Ted Lindsay a assisté à quelques matches de la série finale à Sher-

brooke. Des rumeurs couraient à l'effet qu'il surveillait Ron Carter. Même si je l'avais rencontré à deux reprises, je ne croyais pas que Lindsay convoitait mes services", d'expliquer Locas.

Incidentement, Terrible Ted, comme on le surnomme encore à Detroit, vient de communiquer avec Sylvain à son domicile pour lui faire connaître la politique des Red Wings. Le choix au repêchage ne compte pas beaucoup dans la balance pour Lindsay. Ce qui importe à ses yeux c'est l'effort fourni sur la patinoire. Lorsque je me présenterai sur la glace, en septembre prochain, je me promets bien d'en mettre plein la vue à l'entraîneur Bobby Kromm", d'ajouter Locas, qui se propose une rencontre avec le gérant général des Red Wings au cours de l'été afin d'en venir à une entente contractuelle.

En attendant, Sylvain Locas se propose de se préparer physiquement et mentalement à une carrière de hockey professionnelle. Sur le plan du conditionnement physique, Locas maintient la forme en pratiquant le canotage. Quant à la préparation mentale, il soutient que la blessure à son orgueil constitue la plus valable des motivations. "Je veux faire une carrière au hockey; il n'y a que cela qui m'intéresse. Je vais leur prouver en arrivant à Detroit," de lancer sur un ton décidé l'habile marqueur, affirmant qu'il peut endosser l'uniforme des Red Wings dès la saison prochaine.

Avec un Locas on ne peut jamais savoir, surtout que Sylvain n'a jamais aimé jouer les seconds violons. "Dans le fond," conclut-il, "je me demande si ce n'est pas une bonne chose qui m'arrive."



LOCAS DECIDE — Après la déception mêlée à la surprise, Sylvain Locas se propose d'en mettre plein la vue à tout le monde en sautant sur la glace de l'Olympia de Detroit en septembre prochain...

CAHIER B

LE QUOTIDIEN

SPORT

DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Mercredi 21 juin 1978

B 1

Les Alouettes supplantent les Stampeders 14-12

Véritable comédie d'erreurs

MONTREAL (APU) — Le nouvel entraîneur Joe Scannella n'a pas mis de temps à briser la glace, remportant une première victoire à son premier match à

Montréal, alors que les Alouettes ont disposé des Stampeders de Calgary 14 à 12 devant 28,484 partisans, hier, au stade olympique.

Les deux clubs se sont livrés une bataille typique d'un début de saison, multipliant les erreurs devant la plus forte assistance à se présenter à un

match hors-concours dans l'histoire de football dans la métropole canadienne.

"Un match cousu d'erreurs, il faut bien l'admettre, a tenu à préciser Scannella, mais il faut aussi avouer et comprendre qu'il est impossible à un club d'atteindre un bon degré de cohésion aussi tôt dans la saison."

"Il est normal que des jeux soient mal exécutés, et peut-être excusable que nos quarts arrière aient été plaqués à huit reprises derrière la ligne de mêlée, a-t-il ajouté, non sans laisser entendre qu'il verra à ce que la situation soit corrigée le plus tôt possible."

Sonny Wade, Joe Barnes et Larry Lawrence ont tour à tour alterné au poste de quart. Barnes brillant plus particulièrement par ses nombreuses courses en plus de compléter une passe de 20 verges à Peter Della Riva au troisième quart.

Mais c'est surtout un échappé de Gary Hufnagel, au premier quart, à la ligne des buts des Alouettes qui a réellement fait tourner le vent et permis au club receveur de résister à une attaque qui aurait valu aux Stampeders de prendre les devants 9 à 0 tôt dans le premier match.

Les Stampeders se sont toutefois vengés par la suite, recouvrant un échappé de Robert Trudeau dans la zone des buts, au quatrième quart, mais il était trop tard, les Alouettes filant inévitablement vers une victoire peu convaincante contre les faibles Stampeders.

Il faut dire que Scannella et ses adjoints ont utilisé un grand nombre de recrues au cours des deux derniers quarts, contre une équipe qui a visiblement aligné nos meilleurs joueurs sur le terrain.

"Nos recrues les ont tenus à la fin du match et ont même effectué les jeux clés comme s'ils étaient des vétérans. C'est de bon augure pour la saison, inutile de le dire, a commenté Scannella."

Allure du match

Le match a débuté lentement, les deux clubs s'échangeant des bottés de dégageant avant que Sonny Wade ne soit victime d'un plaqué en tentant d'effectuer une passe dans sa propre zone des buts.

Fort d'une avance de deux points sans avoir manifesté la moindre puissance à l'attaque, les Stampeders ont ensuite mis la machine en branle, le quart John Hufnagel complétant des passes de 36 et 15 verges au vétéran Tom Forzani pour s'approcher dangereusement de la ligne des buts. Mais l'erreur de Hufnagel à la ligne d'une verge des Alouettes a totalement changé l'aspect du match.

Stimulé et encouragé après avoir résisté à la poussée des visiteurs, Wade et ses coéquipiers ont alors remonté la pente de brillante façon, ponctués à l'attaque d'une passe de 23 verges à John O'Leary pour permettre au talentueux Don Sweet de botter un placement de 25 verges.

Calgary a toutefois repris les devants, à la suite d'un long placement de 38 verges de Cyril McFall, avec le résultat que les quelque 28,000 spectateurs voyaient les Alouettes tirer de l'arrière 5 à 3, à la mi-temps.

Mais c'était sans compter sur Joe Barnes, lequel a fait honneur à la salve d'applaudissements qui avaient salué son entrée dans le match, à la fin du 2^e quart, complétant une passe de touché de 20 verges à Peter Dalla Riva après avoir permis à son club de marquer un simple, par Sonny Wade, et un placement de 38 verges. Les Alouettes menaient alors 14 à 5 après trois quarts complets.



WADE ENCAISSE — Le vétéran quart des Alouettes a été la victime de John Palazetti des Stampeders qui l'a repoussé derrière la ligne des buts au premier quart pour un touché de sûreté. (Téléphoto PC)

4^e revers de Ross Grimsley

La léthargie se poursuit

NEW YORK — Steve Henderson a produit deux points, avec un circuit et un roulant à l'avant-champ, pour appuyer une performance de quatre coups sûrs de Nino Espinosa et mener les Mets de New York à une victoire de 3-0 contre les Expos de Montréal.

Espinosa, qui mettait un terme à une série personnelle de trois revers consécutifs, a porté son palmarès à 6-6. Il a retiré cinq frappeurs au bâton et a donné deux buts sur balles. C'était son quatrième match complet en 15 départs cette saison.

Ross Grimsley, qui a encaissé sa quatrième défaite de l'année, contre 11 victoires, a connu un début de match chancelant, allouant un circuit à Hen-

derson au début de la première manche et un point non mérité à la deuxième.

Henderson, dont c'était le septième circuit cette saison, a retourné le troisième lancer de Grimsley par-dessus la clôture du champ gauche.

À la deuxième, les Mets, aidés en cela par une erreur du deuxième-but Dave Cash, ont placé trois coureurs sur les sentiers. Henderson a ensuite poussé John Stearns au marbre avec un roulant en direction du premier-but Tony Perez.

Grimsley s'est ressaisi et a retiré les 12 frappeurs subséquents. À la sixième, Elliott Maddox a réussi un simple, a gagné le deuxième coussin sur un simple de Willie Montanez et les deux coureurs ont avancé d'un but sur un amorti-

sacrifice de Lee Mazzilli. Maddox a croisé le marbre sur un ballon de Stearns.

"Heureusement que les autres clubs sont irréguliers, car on serait en perte de vitesse dans la course au championnat. À ce compte-là, on peut dire qu'on est fortuné", de commenter Dick Williams après la défaite des siens.

En effet, les Phillies et les Cubs perdent avec régularité depuis dix jours de sorte que les Expos restent à quatre parties de la tête et à une partie des Phillies. Les Expos ont perdu neuf de leurs onze dernières parties et Philadelphie n'a remporté qu'une victoire dans ses neuf derniers matches.

Championnat provincial d'athlétisme scolaire

Rendez-vous de 1,327 athlètes

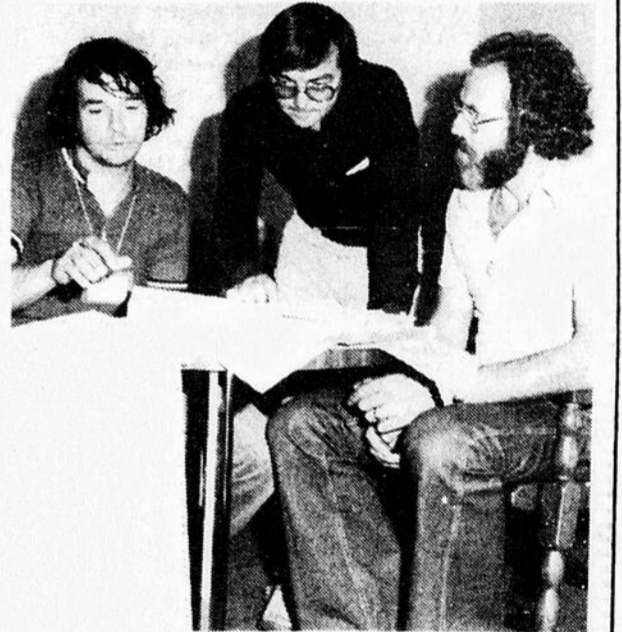
par Pierre Fellice

ALMA — Le compte à rebours est véritablement commencé pour les organisateurs du championnat provincial scolaire d'athlétisme qui aura lieu à la piste du Creps d'Alma au cours du week-end de la St-Jean.

Et lors d'une conférence de presse donnée hier, les responsables ont fait savoir que 1,327 athlètes, en provenance de 14 régions du Québec, étaient officiellement inscrits à la compétition.

"Originellement, 1,680 athlètes devaient participer à ce championnat provincial", a dit le coordonnateur général, Léonard Simard. "Toutefois, les standards d'accès fixés par la Fédération du sport scolaire, a diminué d'autant ce nombre."

Pour sa part, le président, Claude Roby, a mentionné que toute son organisation était à point pré-



AIDE PRECIEUSE — L'informatique enlèvera bien des maux de tête aux organisateurs, notamment dans la rédaction des feuilles de terrain. Le responsable, Jean Paradis, en explique ici le fonctionnement à Léonard Simard, coordonnateur général, et Michel Verreault, responsable du secrétariat au secteur technique. (Photo studio Lesage)

sentement, et qu'il était d'ores et déjà permis de parler de réussite, compte tenu des efforts réalisés par chacun au cours des dernières semaines.

"Le championnat inter-écoles de la régionale Lac-Saint-Jean, ainsi que le championnat inter-régional tenu la semaine dernière, ont fait voir à notre organisation certaines failles mineures", de rappeler Roby. "Les derniers jours nous ont permis de corriger ces failles, de sorte qu'aujourd'hui, tout est stabilisé et nous n'attendons plus que les athlètes."

Officiels en quantité

Responsable du secteur technique, René Couture a par ailleurs mentionné que le nombre d'officiels serait suffisant pour qu'aucun d'eux ne soit surchargé durant les compétitions.

"En moyenne nous aurons six officiels par plateau et tous viendront de la région", a dit Couture. "La dernière clinique tenue à Alma nous a d'ailleurs permis de compléter notre personnel d'officiels qui se chiffre par 46 de niveau III, deux de grade international et deux autres de grade IV."

Appelé d'autre part à statuer sur les chances de la région d'améliorer son sort de l'an dernier alors qu'elle avait terminé en 13^e place, Couture a fait preuve de pessimisme.

"Il sera très difficile, voire même impossible pour nous d'améliorer ce classement, compte tenu que la région ne sera pas présente dans toutes les épreuves au programme", a-t-il mentionné. "Avec 68 athlètes seulement au départ, il ne faut pas espérer détrôner des régions comme l'Est du Québec ou Québec, entre autres, qui viendront à Alma avec des délégations de 113 et 112 athlètes respectivement chacune."

Rappelons que l'an dernier, lors du championnat provincial tenu à Lachute, c'est la région de Québec qui avait terminé bonne première, suivie dans l'ordre des Cantons de l'Est et de Richelieu-Yamaska.

Notons enfin qu'au cours du prochain week-end, c'est la région de l'Est du Québec qui présentera la plus forte délégation, 113 athlètes, alors que la Côte-Nord montrera le plus petit nombre d'athlètes.

Tout est possible au Mondial Dernier droit

BUENOS AIRES (Reuter) — Le suspense touche à sa fin: seules quatre équipes paraissent en mesure de convoiter les deux places en finale de la Coupe du Monde, dimanche 25. Certes, tout est encore possible lors des derniers matches du deuxième tour, mercredi. Pourtant, une finale inédite entre deux pays n'ayant jamais remporté le trophée, la Hollande et l'Argentine, serait le couronnement rêvé d'un "Mondial" qui aura été particulièrement ouvert.

Un match nul avec l'Italie suffit à la Hollande pour se retrouver en finale, pour la deuxième fois consécutive. A moins que l'Allemagne de l'Ouest ne batte l'Autriche par cinq buts d'écart, ce que les champions du monde eux-mêmes ne croient guère.

Argentine et Brésil, qui se partagent les points dans le groupe B, devraient s'imposer aux dépens du Pérou et de la Pologne. Mais cette dernière n'a pas renoncé à faire au moins aussi bien qu'en 1974, troisième. La tâche des Argentins semble donc plus aisée. En pénétrant sur le terrain, ils connaîtront le résultat de Pologne-Bราซิล. Et sauront combien de buts il leur faut marquer.

Spectaculaire

Le groupe A aura produit deux belles affiches, après Hollande-Allemagne de l'Ouest (2-2), voici un Hollande-Italie, qui s'annonce au moins aussi spectaculaire. Meilleure équipe du premier tour, toujours invaincue, l'Italie a offert un visage résolument offensif qu'elle avoue avoir calqué sur le "football total" pratiqué, lors de la dernière Coupe du Monde par... la Hollande. Mais, elle a semblé marquer le pas contre l'Autriche, qu'elle a difficilement battue (1-0).

La Hollande, en revanche, s'améliore au fil des rencontres. Elle a prouvé qu'elle avait des réserves en tenant en échec les champions du monde, en dépit de l'absence de trois titulaires.

Les Italiens doivent absolument gagner pour parvenir en finale. Un résultat nul ne sera même pas suffisant pour espérer disputer le match pour la 3e place. "C'est incroyable, avoue Enzo Bearzot l'entraîneur. Nous pouvons être éliminés sans avoir connu la défaite."

Pour les Hollandais, c'est l'inverse. Un match nul leur suffit pour aller en finale. A condition que l'Allemagne de l'Ouest ne batte pas l'Autriche par plus de cinq buts d'écart.

Contre l'Autriche, l'attaque italienne, le jeune et brillant Paolo Rossi mis à part, a manqué de ressort. Roberto Bettiga souffrait de maux d'estomac et n'a pas eu son rendement habituel. Malgré cela, Helmut Senekowitsch, l'entraîneur autrichien juge l'Italie supérieure à la Hollande, qui a pourtant écrasé son équipe 5-1.

D'accord

Helmut Schoen, l'entraîneur ouest-allemand serait tenté de rejoindre son collègue autrichien. Il pense que la vivacité et l'imagination des avants de la "Squadra Azzura" poseront des problèmes à la défense hollandaise.

Festival de la Rivière-à-Mars

Paysages enchanteurs et air pur

par Pierre Fellice

LA BAIE — "Pour une fois, sans avoir à prendre de billets dispendieux, tu pourras bénéficier de tous les cadeaux gratuits de la nature. Tu pourras admirer la rivière, écouter le silence, faire une randonnée pédestre où tes yeux seront comblés de paysages enchanteurs. Tu

seras également l'heureux gagnant de milliers de mètres-cubes d'air pur qui fera le plein à tes poumons."

Président du comité organisateur du Festival de la Rivière-à-Mars, Germain Lepage ne pouvait trouver meilleure formule pour inviter la population à venir goûter à ce décor extraordinaire, les 23-24 et 25 juin prochain.

"Nous avons chez nous un endroit où il fait bon vivre, et nous voulons que les gens apprennent à y vivre", devait pour sa part ajouter Bernard Gagnier, responsable de la publicité, en recevant les journalistes hier matin.

En visitant entre autres cette muraille de la Rivière-à-Mars, nous avons réellement pris conscience que nous ne

connaissions vraiment pas notre coin de pays. Et nous ne sommes pas seuls dans ce cas, puisqu'une enquête récente aurait révélé qu'à peine 20% de la population, du secteur même de La Baie, connaissait cet endroit, avec tout le décor qui l'entoure.

Est-ce dû au fait que toute cette beauté est gratuite, qu'elle se veut du même coup moins attirante? Contentons-nous de poser la question.

Quoi qu'il en soit, la première grande fête du Festival de la Rivière-à-Mars commence vendredi soir prochain par une randonnée de cyclotourisme, pour se terminer dimanche le 25 juin par la périlleuse descente des tripeux (chambres à air). Mais entre ces deux extrêmes, il y aura des activités pour toute la population, y compris les handicapés et les personnes de l'âge d'or.

"Nous voulons que ce festival soit réellement une fête de participation, et c'est pourquoi il n'est pas question pour nous de refuser qui que ce soit, en autant que l'on respecte certaines normes bien établies pour certaines disciplines", devait souligner Louis-Alfred Pageau, responsable des activités sportives au sein du comité organisateur.

Il en est ainsi pour la descente en canoë-kayak, la descente en chambre à air, la descente en canot pneumatique et le tir au pigeon d'argile et à l'arc, où les participants devront s'y connaître quelque peu pour compétitionner.

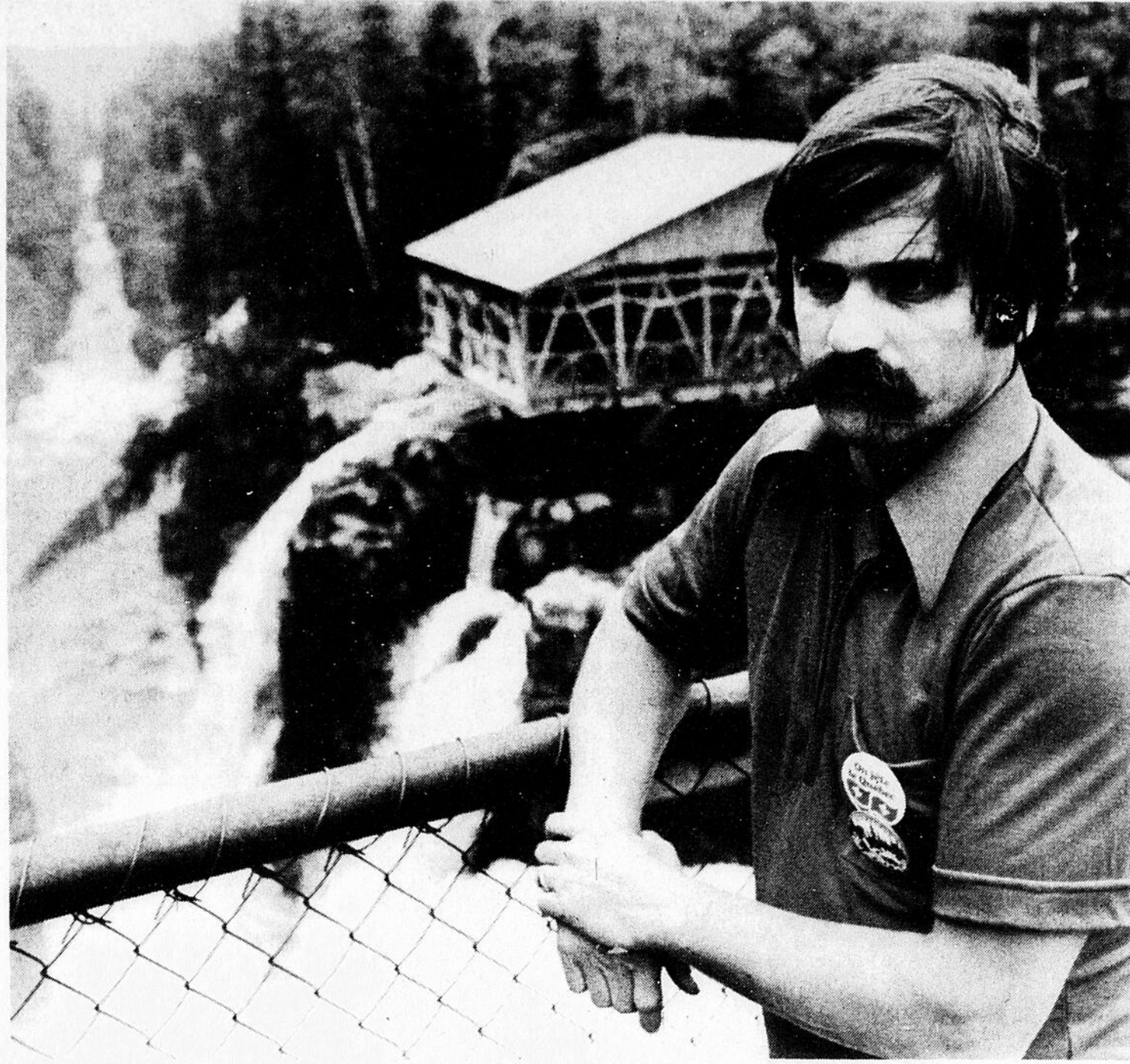
Une kyrielle d'activités

Mises à part ces disciplines bien précises, le Festival de la Rivière-à-Mars, le premier du genre, comprendra une kyrielle d'autres activités, à la portée de tout le monde.

Le programme comprend d'ailleurs, entre autres choses, une exposition de taxidermie au chalet des murailles, une démonstration d'équitation, des danses populaires au Jardin de mon Père, un pique-nique familial, démonstration de parachutisme, et quoi encore.

Ce festival s'inscrit d'ailleurs dans le cadre des fêtes de la Saint-Jean, et de nombreux artistes locaux seront alors sur place. On parle ainsi du groupe Savane, de Johanne Bouchard, de la troupe La Saguenéenne, le Point tournant et les Blues.

Somme toute, au cours de ces trois jours, comme le soulignait le président Germain Lepage, "Ville de La Baie se fera belle, le club Bec-Scie sera accueillant et la rivière t'appartiendra. Nous serons là pour te faire visiter, pour répondre à tes questions et pour t'aider à passer trois journées merveilleuses. Viens donc prendre l'air avec nous autres".



OPTIMISTE — Le président, Germain Lepage, espère fortement que la population sera présente en grand nombre

lors du Festival de la Rivière-à-Mars prévu pour le prochain week-end. (Photo Léonard Arseneau)

Blyleven arrête les Cubs

PITTSBURGH (AP) — Bert Blyleven a espacé neuf coups sûrs hier soir pour conduire les Pirates de Pittsburgh à une victoire de 6-1 contre les Cubs de Chicago, gâchant ainsi le premier départ de Ken Holtzman, depuis qu'il s'est joint aux Cubs au début du mois.

Holtzman, échangé par les Cubs après la saison 1971 et acquis de nouveau ce mois-ci des Yankees de New York, a donné aux Pirates leurs trois premiers points à la quatrième manche.

Les Pirates ont marqué leur premier point quand Holtzman a atteint Duffy Dyer quand les coussins étaient tous occupés. Omar Moreno a suivi avec un simple d'un point et une erreur de l'inter Ivan DeJesus a permis aux Pirates de marquer un autre point.

Rennie Stennett a produit un point avec un simple à la cinquième, la dernière manche pour Holtzman. Phil Garner a produit un autre point avec un double à la sixième et Willie Stargell a claqué un circuit à la septième.

Blyleven (6-5), a retiré sept frappeurs sur des prises. Il a accordé un point à la septième, suite à un triple de Manny Trillo et un ballon-sacrifice de Steve Ontiveros.

Les Phillies perdent

A Philadelphie, Bob Forsch et Mark Littell ont bien espacé sept coups sûrs, et les Cardinals de St. Louis ont interrompu à six le nombre de leurs défaites consécutives en battant les Phillies de Philadelphie 4-2.

Forsch, qui a porté son palmarès à 8-6, a remporté les trois matches qui l'ont opposé cette saison aux Phillies. Il avait notamment réalisé un match sans point ni coup sûr contre eux le 16 avril à St. Louis.

La défaite a été portée au dossier de Larry Christenson, 4-6.

Jerry Morales, avec un ballon-sacrifice, Keith Hernandez, avec un simple, et Ken Reitz, avec un double et un simple, ont produit les points des vainqueurs.

Blue Jays battus
A Toronto, des doubles consécutifs de John Wockenfuss et Jason Thompson en 13ème manche,

ont procuré aux Tigers de Detroit une victoire de 4-3 contre les Blue Jays de Toronto.

Les doubles de Wockenfuss et Thompson ont été réalisés aux dépens de

Mike Willis, 1-3, le troisième lanceur utilisé par Toronto. John Hiller, qui a pris la relève de Steve Baker à la neuvième, a mérité sa sixième victoire de la saison, contre trois revers.

Donnez une nouvelle partance à vos roues. Choisissez entre les jumeaux

Fastrak® Uniroyal



Ceinturés
40⁹⁵

GRANDEUR E78 X L4, FLANC BLANCS
Ce Fastrak Ceinture possède tout ce que vous pouvez désirer — grande stabilité dans l'adhérence au démarrage et aux arrêts, virages faciles et contrôle exceptionnel. Deux ceintures de fibre de verre par-dessus deux nappes de polyester. Votre voiture roulera comme une neuve.

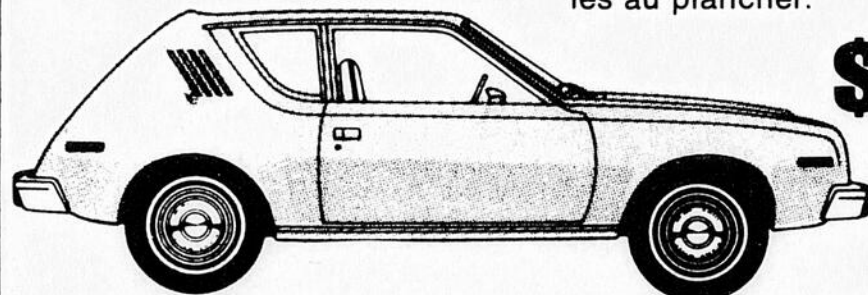
UNIROYAL
...votre Centre Uniroyal au

Tél.: 549-5656 CHICOUTIMI
1133, boul. Talbot,

VENTE TROTTOIR SUR LA RUE RACINE VENTE D'USAGE

Gremlin 1976

Vert, bas millage, 6 cylindres, vitesses manuelles au plancher.



\$1,995

Monarch 1977

Peinture neuve, pneus neufs, excellente occasion.

\$4,595

Hornet 1977

Orange, balancé de garantie, très propre, bas millage.

\$3,695

Cougar 1977

Très propre, pneus neufs, peinture neuve, bas millage.

\$4,750

Ford 1976

Familiale, 8 cylindres, servofreins, servodirection, bon ordre, peinture neuve.

\$3,295

Jimmy 1976

4 x 4, très propre.

\$5,995

Pacer 1975

Très propre, pneus neufs, peinture neuve.

\$2,995



Centre-Ville Auto inc.

234 ST. RACINE

CHICOUTIMI (Près du Bureau de Poste)

Tél.: 543-1587

OUVERT JUSQU'À 9H00 TOUTS LES SOIRS

LE RAPIDO

Premier véritable test pour Vouloir

C'est ce soir à Pré Vert que le poulain de trois ans, Vouloir, subira son premier véritable test alors qu'il affrontera des adversaires plus âgés et des ambleurs dont les preuves sont faites. Si le secrétaire des courses a placé Vouloir dans la classe principale, c'est que ce dernier a vivement impressionné il y a quelques jours avec une randonnée en 2.10.1 sur un tracé détrempé. Les inscrits dans cette division sont Vouloir, Makers Mark, Man of Affairs, All Time Great, Golden Bloom et Perpetua.

36 trous

Carl Dumas, le champion défendant de Ville de La Baie aura fort à faire pour conserver son titre aux 36 trous Molson qui auront lieu les 1er et 2 juillet sur le parcours du Club Saguenay d'Arvida. La date limite pour s'inscrire au tournoi est fixée à jeudi le 29 juin à 18h00. Ceux qui désirent le faire, s'adresser au professionnel de leur club respectif.

Budget autofinancé

Le budget du championnat provincial scolaire d'athlétisme, qui se situe à \$21,839 devrait, aux dires du financier Denis Bolduc, s'autofinancer assez facilement. La plus grosse participation financière vient en quelque sorte de la Fédération du sport scolaire, qui alloue \$10,000 à l'organisation jeannoise, alors que plusieurs maisons d'affaires du secteur, de même que la CSRLSJ et l'Association régionale du sport scolaire collaborent également très étroitement à ce niveau.

Rapport refusé

Le rapport soumis par le président Guy Bélanger, et qui préconisait la dissolution de la Commission sportive régionale dans sa forme actuelle a été refusé par les participants à la réunion générale tenue cette semaine à Alma. Dans l'ensemble, les délégués en sont venus à la conclusion que la commission sportive avait sa valeur, sur le plan régional, et qu'elle se devait d'exister. C'est pourquoi les délégués ont nommé un comité de trois personnes qui verra d'une part, à trouver une autre structure à la commission, et d'autre part, à découvrir le pourquoi du peu de participation aux réunions de ladite commission. Romain Chrétien, de l'UQAC, constitue l'un des membres de ce comité, alors que les deux autres seront nommés par le CRL, prochainement.

Victoire de l'UQAC

Dans le seul match à l'affiche hier soir dans la Ligue régionale de soccer, l'UQAC a dominé largement les Superstars de la Centurie pour finalement s'en tirer avec une victoire facile de 5-2. Lamine Teroare et Adama Diara y sont allés de deux buts chacun tandis que Guy Laprise complétait le pointage pour les vainqueurs. Gérard Voyer a marqué les deux seuls buts des vaincus.

Lamine domine

Toujours concernant la Ligue régionale de soccer, Lamine Teroare domine toujours le classement des marqueurs avec neuf points contre huit pour Gordon Leaver, porte-couleurs de la formation du secteur Arvida. Gérard Voyer du Superstar s'accroche au troisième rang avec sept points. Le calendrier des rencontres régulières prévoit deux matches pour ce soir. Dans un premier temps, Chicoutimi (UQAC) se rend à Jonquières visiter la formation locale. Ensuite, les Cosmos du secteur d'Arvida disputent l'autre match aux porte-couleurs de Sports Experts sur le terrain du secteur Kénogami.



NEZ A NEZ — Le jockey Avelino Gomez a beaucoup d'affection pour le cheval High Roller, qui prendra le départ samedi dans le Quenn's Plate à la piste Woodbine de Toronto.

(Téléphoto PC)

Les lanceurs

Les responsables du succès des Reds

SAN FRANCISCO (AP) — Malgré une léthargie de toute l'équipe au bâton et malgré des blessures à des joueurs importants, les Reds de Cincinnati demeurent dans la lutte pour le championnat de la section ouest de la Ligue nationale de baseball. La raison en est bien simple: la tenue de leurs lanceurs.

Notre moyenne collective au bâton a baissé de 24 p.c. par rapport à l'an dernier et nous avons commis deux fois plus d'erreurs, a dit le gérant Sparky Anderson. La seule réponse que je peux faire est que nos lanceurs ont fait toute la différence. Nos lanceurs de relève ont remporté 13 victoires et puis nous avons les Seaver, Bonham et Norman.

Tom Seaver, (8-4), a réussi un match sans point ni coup sûr contre les Cardinals de St. Louis vendredi dernier et a le vent dans les voiles après avoir perdu quatre matches en début de saison. Bill Bonham, (7-1), et Fred Norman (8-3), donnent aussi beaucoup de puissance à la formation des partants des Reds.

L'as artiller de relève, Manny Sarmiento, qui a sauvé une quatrième victoire de la saison contre les Cards dimanche, est le pilier de l'enclos des Reds. Il n'a permis qu'un seul coup sûr au cours de ses quatre dernières manches.

Séries importantes

Les lanceurs des Reds viennent

d'entreprendre des séries importantes de 10 matches contre Los Angeles et San Francisco. Ils présentent une moyenne de points mérités de 3.73.

De plus, de leurs 24 matches qui ont été décidés par la marge d'un point cette saison, les Reds en ont remporté 16 et Anderson prétend que cela est très important, surtout si la course au championnat est serrée.

"C'est une des grandes différences cette saison, a dit Anderson. L'an dernier quand nous tirions de l'arrière par un point vers la fin d'un match, nous perdions très souvent. On ne peut espérer remporter le championnat si l'on perd trop souvent dans de telles conditions".

Les Reds ont été ennuyés tout au long de la saison par des blessures, notamment au receveur Johnny Bench, qui a été tenu à l'écart du jeu en raison d'une blessure au dos. Anderson croit que les Reds auront besoin de toute la puissance possible au bâton contre les Giants et les Dodgers.

"Il faut que nos gros canons produisent si l'on veut gagner. Présentement, si les choses ne changent pas et si nos blessés ne reprennent pas de mieux, les prochaines semaines pourraient faire toute la différence. Nous devons travailler très fort pour empêcher les Dodgers et les Giants de se sauver".

Les Petits Pains en évidence

Revers des Athlétiques

ALMA — Des trois matches à l'affiche, hier soir, dans la Ligue junior régionale un seul aura été représenté. Pendant qu'à Jonquières et Chicoutimi, les rencontres étaient annulées en raison des terrains détrempés, les Royaux de Kénogami infligeaient une défaite de 6 à 1 aux Athlétiques à Alma.

Sabin Daigle a bien espacé trois coups sûrs pour être crédité de la victoire pendant que Richard Deschênes encaissait le débit de la défaite. Ce dernier n'a d'ailleurs pas terminé le match, étant remplacé au monticule par Guy Lebel.

L'unique point de la formation locale a été produit par le circuit en solo de Steeve Morel en deuxième manche. Godin et Belley ont également cogné un circuit pour la troupe de l'instructeur René Perron.

Si la température le permet, les Lions de St-Félicien se rendront à Chicoutimi pour affronter le Junior de Sylvain Girard et les Mariniers de La Baie rendront visite aux Patrouilleurs d'Arvida.

Double victoire aux Petits Pains

Les Petits Pains de la Boulangerie Morin ont enlevé les honneurs de leur programme double, hier soir, dans la Ligue de balle lente régionale, aux dépens des Eclairs d'Alma.

Dans un premier temps, la Boulangerie Morin a disposé de la formation jeannoise au compte de 7 à 3 au profit du lanceur Mauril Bonneau. Gilles Lesage a encaissé la défaite.

Jean-Claude Girard et Pierre Girard ont été les principales bougies d'allumage pour la Boulangerie Morin. Pour un, Jean-Claude Girard a deux coups sûrs en deux et deux points produits. L'autre Girard a cogné un double pour deux points. Dans le clan des perdants, Alain Tremblay a été le meilleur avec un circuit en solo.

Dans le second duel, la Boulangerie Morin a disposé des Eclairs par la marque de 8 à 5. Les deux formations ont frappé respectivement dix coups sûrs et laissé huit hommes sur les sentiers.

L'artilleur Mauril Bonneau a enregistré une seconde victoire au monticule pour les vainqueurs. Le revers a été cette fois-ci débité à la fiche d'Yvan Truchon.

C'est un grand chelem de Daniel Martel qui a scellé l'issue de cette seconde rencontre en faveur des Petits Pains. Il a terminé la rencontre avec trois coups sûrs et cinq points produits. Chez les Eclairs, Alain Tremblay s'est à nouveau illustré avec un circuit et deux triples.

"Peut-être un an trop tôt"

Gagnon déçu mais non découragé

par Claude Lussier

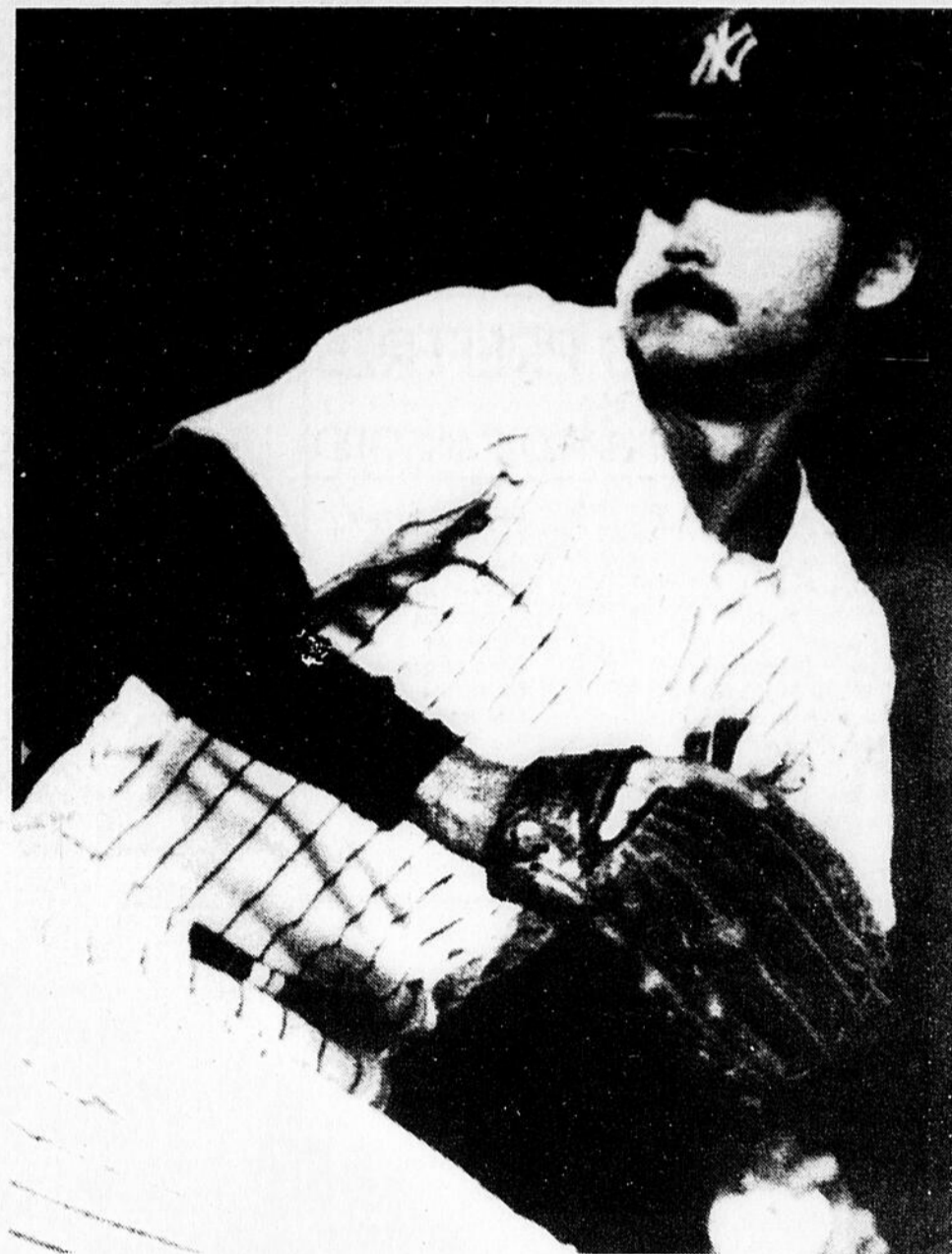
CHICOUTIMI — Malgré un dossier peu reluisant d'aucune victoire et onze revers, André Gagnon avoue ne pas être découragé plus qu'il ne le faut. L'instructeur des Mariniers de La Baie est certes déçu mais refuse de lancer la serviette.

"Je m'attendais à un peu mieux mais les matches sont difficiles à gagner. Mais depuis quelques matches je note une amélioration sensible avec notre coup de bâton et notre défensive", de débiter le jeune mentor des Mariniers.

"Nous éprouvons beaucoup de difficultés à la première et cinquième

manche. Surtout la cinquième, c'est la pire", d'enchaîner Gagnon. "Le moral tient bon et les joueurs ne me donnent pas trop de soucis. Nous devrions étreindre notre uniforme ce soir. Ça va peut-être changer quelque chose! Surtout que nous avons des assistances intéressantes", poursuit-il.

Si ce dernier a retourné les frères Lambert et Vianney Tremblay au Junior de Chicoutimi en retour d'une somme d'argent et de l'inter Daniel Duchesne, c'est tout simple-



UN AS — Ron Guidry des Yankees de New York connaît une saison peu ordinaire. Il offre un palmarès de 11 victoires, aucune défaite et présente une moyenne de points mérités de 1.45. (Téléphoto PA)

ment parce que son arrêt-court régulier, Jean-François Potvin est au repos forcé pour les trois prochaines semaines en raison d'une vilaine blessure à la cheville. Quant au pilote des dé-

tenteurs du premier rang du circuit L'Espérance, Sylvain Girard, il se frottait les mains d'aisance suite à cette "passe".

"Nous sommes en négociations avec Lambert et Yves Gau-

thier devrait nous donner une réponse ce soir. Pour ce qui est de Vianney, il est assuré qu'il sera en uniforme pour le match de ce soir contre St-Félicien", de commenter l'instructeur du Junior de Chicoutimi.

PRE VERT

C'est un départ!

2 PROGRAMMES PAR SEMAINE
MERCREDI, 19H45 DIMANCHE, 19H45
Viens te distraire à PRE-VERT
10 COURSES AU PROGRAMME

Rona Sports

DATE	6H00 A 10H00	10H00 A 14H00	14H00 A 18H00	18H00 A 23H00
21	✓	✓	✓	✓
22	✓	✓	✓	✓
23	✓	✓	✓	✓
24	✓	✓	✓	✓

TRÉ BOU BOU PASSABLE MAUVAIS

SUR L'AUTOROUTE "S" EST LA RÉPONSE

ALLOCATION EXTRAORDINAIRE SUR INVENTAIRE

La nouvelle série "S" de camions International répond à vos besoins de transport sur les autoroutes de plusieurs façons. Vous avez le choix:

- de moteurs V8 ou en ligne d'une puissance de 180 à 360 HP
- un grand choix de boîtes de vitesses/ponts arrière
- radiateur de 1200 po² à circulation transversale
- équipement électrique modulaire, d'entretien facile
- plus de place en largeur que la plupart des autres camions de sa catégorie
- capot basculant à 70°

- bâti de porte monobloc
- nouvelle cabine résistant à la corrosion
- feux d'encombrement de cabine encastrés
- cadres-indicateurs enfichables
- 91.3 po ou 112 po du pare-chocs avant à l'arrière de la cabine

Voyez notre concessionnaire International et découvrez pourquoi la série "S" International est peut-être la réponse à tous vos besoins de camionnage.

D. BOURBEAU INTERNATIONAL
c/o St-Paul & route 170
CHICOUTIMI
549-8830

Rémi Tremblay

A LA BARRIERE

Piste de Jonquière

Première course — \$400		
1 Nico Boy	M. Rivier	J.-J. Gilbert
2 Chaffield Pace	Y. Bélanger	R. Tremblay
3 Darriys Deight	G. Corneau	L.-G. Martel
4 Wonder	B. Bouchard	G. Lambert
5 Sea Lee	D. Pilote	
6 Mighty Kent	R. Lambert	
Deuxième course — \$300		
1 Launers Boy	G. Tremblay	C. Tremblay
2 Scott Craig	J.-M. Potvin	R. Marquis
3 War Cry	R. Lambert	Kory Kash
4 Gerry Larry	G. Corneau	16 Sixteen Cylinders
5 Skyline Goldy	A. Saucier	5 Lady McHarvey

LES PREFERES DE RICHARD BANFORD

- Premier choix**
1 Seal Lee
2 War Cry
3 Kory Kash
4 Mythologist
5 Vouloir
6 Jack Drummond
7 White Exclusive
8 Meddy Test
9 Mr Bobford
10 P.B. Smart
- Deuxième choix**
Chaffield Pace
Gerry Larry
Duke Counsel
Cendrillon Grade
Perpetua
Dino Angus
Calabrese Pro
Shy Beauty
Leo Flickas
Alain D L
- Le meilleur choix: Vouloir dans la cinquième A surveiller: Lumière dans la huitième

BASEBALL

Ligue nationale

Chicago	000 000 100-1 9 1
Pittsburgh	000 311 104-6 10 1
Le classement	
Section Est	G P Moy Diff
Chicago	35 27 565 -
Philadelphie	31 29 517 3
Montréal	33 33 500 4
Pittsburgh	29 35 468 6
New York	30 38 441 8
St. Louis	24 43 358 13 1/2
Section Ouest	
San Francisco	41 22 551 -
Cincinnati	40 25 615 2
Los Angeles	36 28 563 5 1/2
Houston	28 32 467 11 1/2
San Diego	29 35 453 12 1/2
Atlanta	25 36 410 15

Aujourd'hui — Lancers probables
St. Louis (Danny 6-5) à Philadelphie (Carlton 7-6), 7h35 p.m.
Chicago (R. Reuschel 8-4) à Pittsburgh (D. Robinson 4-2), 7h35 p.m.
Montréal (Rogers 7-7) à New York (Kobal 0-1), 8h05 p.m.
Atlanta (Devine 3-3) à San Diego (Shirley 3-8), 10h00 p.m.
Houston (Richard 5-7) à Los Angeles (Rhodes 6-3), 10h30 p.m.
Cincinnati (Seaver 8-4) à San Francisco (Harris 3-1), 10h35 p.m.

Aujourd'hui — Lancers probables
St. Louis (Danny 6-5) à Philadelphie (Carlton 7-6), 7h35 p.m.
Chicago (R. Reuschel 8-4) à Pittsburgh (D. Robinson 4-2), 7h35 p.m.
Montréal (Rogers 7-7) à New York (Kobal 0-1), 8h05 p.m.
Atlanta (Devine 3-3) à San Diego (Shirley 3-8), 10h00 p.m.
Houston (Richard 5-7) à Los Angeles (Rhodes 6-3), 10h30 p.m.
Cincinnati (Seaver 8-4) à San Francisco (Harris 3-1), 10h35 p.m.

Aujourd'hui — Lancers probables
St. Louis (Danny 6-5) à Philadelphie (Carlton 7-6), 7h35 p.m.
Chicago (R. Reuschel 8-4) à Pittsburgh (D. Robinson 4-2), 7h35 p.m.
Montréal (Rogers 7-7) à New York (Kobal 0-1), 8h05 p.m.
Atlanta (Devine 3-3) à San Diego (Shirley 3-8), 10h00 p.m.
Houston (Richard 5-7) à Los Angeles (Rhodes 6-3), 10h30 p.m.
Cincinnati (Seaver 8-4) à San Francisco (Harris 3-1), 10h35 p.m.

Aujourd'hui — Lancers probables
St. Louis (Danny 6-5) à Philadelphie (Carlton 7-6), 7h35 p.m.
Chicago (R. Reuschel 8-4) à Pittsburgh (D. Robinson 4-2), 7h35 p.m.
Montréal (Rogers 7-7) à New York (Kobal 0-1), 8h05 p.m.
Atlanta (Devine 3-3) à San Diego (Shirley 3-8), 10h00 p.m.
Houston (Richard 5-7) à Los Angeles (Rhodes 6-3), 10h30 p.m.
Cincinnati (Seaver 8-4) à San Francisco (Harris 3-1), 10h35 p.m.

Aujourd'hui — Lancers probables
St. Louis (Danny 6-5) à Philadelphie (Carlton 7-6), 7h35 p.m.
Chicago (R. Reuschel 8-4) à Pittsburgh (D. Robinson 4-2), 7h35 p.m.
Montréal (Rogers 7-7) à New York (Kobal 0-1), 8h05 p.m.
Atlanta (Devine 3-3) à San Diego (Shirley 3-8), 10h00 p.m.
Houston (Richard 5-7) à Los Angeles (Rhodes 6-3), 10h30 p.m.
Cincinnati (Seaver 8-4) à San Francisco (Harris 3-1), 10h35 p.m.

Quatrième course — \$300		
1 Mythologist	G. Tremblay	4 Dudley Hero
2 Bud Gesture	N. Bélanger	5 Daily News
3 Molly Muffet	J.-M. Perron	6 H'Noah
4 Winter Soot	R. Lapointe	
5 Fougues	R. Marquis	
6 Darack Black	M. Darveau	
7 Cendrillon Grade	M. Rivier	
8 Leon Dawn	G. Corneau	
Huitième course — \$325		
1 Meddy Test	B. Tremblay	4 Azo Date
2 Azo Date	G. Corneau	5 Shy Beauty
3 Shy Beauty	R. Tremblay	6 Harveys Eileen
4 Lumière	N. Bélanger	7 Harveys Eileen
5 Harveys Eileen	M. Martel	8 Harveys Eileen
6 Harveys Eileen	J.-M. Potvin	
7 Harveys Eileen	R. Gagnon	
8 Harveys Eileen	G. Corneau	

Cinquième course — \$700		
1 Vouloir	M. Rivier	4 Jolly Blue
2 Makers Mark	J.-G. Duchesne	5 Harveys Eileen
3 Man of Affairs	Y. Boivin	6 Harveys Eileen
4 All Time Great	G. Corneau	7 Harveys Eileen
5 Golden Bloom	R. Lambert	8 Harveys Eileen
6 Perpetua	E. McCarville	
Sixième course — \$400		
1 Jack Drummond	G. Lambert	4 Jolly Blue
2 Marvin Moo	J.-J. Gauthier	5 Harveys Eileen
3 White Exclusive	L.-G. Martel	6 Harveys Eileen
4 Marlene Bunter	R. Jomphe	7 Harveys Eileen
5 Dino Angus	G. Corneau	8 Harveys Eileen
6 Bye Bye Deane	R. Lapointe	
7 Inouk	J.-M. Potvin	
8 Love Bomb	M. Martel	

Piste de Québec		
Première course — \$1.200		
2 My Happiness	3.30 3.10 2.50	3 Bibi Noc
3 Sider	5.00 2.90	6 Joyeux Dundee
5 New York	2.80	8 Super Valentine
Ont aussi couru: Lord Ros. Pop. Lord		
Ney, Scots Baby.		
Temps: 2:08.3		
Deuxième course — \$600		
4 Albion Half Dasty	4.20 3.00 3.10	3 Bibi Noc
2 Shadydale Delaco	3.30 2.80	6 Joyeux Dundee
8 Harpoon	4.10	8 Super Valentine
Ont aussi couru: Tim Sam, Without Fail, Brad Drummond, Silver Bay, Disco Angus.		
Temps: 2:07.2		
Pan double: 2x4 \$6.90		
Troisième course — \$650		
1 Keith Angus	2.40 2.10 2.10	3 Bibi Noc
7 Wise Gay	2.30 2.20	6 Joyeux Dundee
2 Battle Silent	3.30	8 Super Valentine
Ont aussi couru: Fairmeade Anna, Francis Soto, Kawartha Irish, Takoda Naber, Roy Gir.		
Temps: 2:09		
Quinella: 1x7 \$3.40		
Section Est		
G P Moy Diff		
Boston	46 21 887 -	
Baltimore	39 26 600 6	
New York	38 27 585 7	
Milwaukee	37 28 569 8	
Detroit	32 31 508 12	
Cleveland	27 36 429 17	
Toronto	21 43 328 23 1/2	
Section Ouest		
G P Moy Diff		
Kansas City	35 29 547 -	
Californie	34 31 523 1 1/2	
Texas	33 32 508 2 1/2	
Oakland	33 34 493 3 1/2	
Chicago	31 34 477 4 1/2	
Minnesota	27 36 429 7 1/2	
Seattle	22 47 319 15 1/2	

Section Ouest		
G P Moy Diff		
Kansas City	35 29 547 -	
Californie	34 31 523 1 1/2	
Texas	33 32 508 2 1/2	
Oakland	33 34 493 3 1/2	
Chicago	31 34 477 4 1/2	
Minnesota	27 36 429 7 1/2	
Seattle	22 47 319 15 1/2	
Section Est		
G P Moy Diff		
Boston	46 21 887 -	
Baltimore	39 26 600 6	
New York	38 27 585 7	
Milwaukee	37 28 569 8	
Detroit	32 31 508 12	
Cleveland	27 36 429 17	
Toronto	21 43 328 23 1/2	

FOOTBALL		
Calgary 12 Montréal 14		
Premier quart		
Cal.: Touché de sûreté (Wade plaqué par Palazzi) 7:32		
Deuxième quart		
Mon.: Placement de Sweet (25) 2:38		
Cal.: Placement de McFall (38) 12:34		
Troisième quart		
Mon.: Simple de Buono (58) 4:09		
Quatrième quart		
Cal.: Touché de sûreté (Wade échappé de Trudeau recouvert dans la zone des buts) converti par McFall 3:03		

SOCCER REGIONAL		
Lundi		
Arvida 2 Bagotville 1		
Superstar 2 Chicoutimi 3		
Mardi		
Arvida à Kénogami		
Le classement		
P/J G P N/Pts		
Chicoutimi	6 5 0 117	
Sports Experts	6 4 1 115	
Cosmos Arvida	6 2 2 112	
Superstar	7 2 4 112	
Jonquière	5 1 3 18	

Ligue pee wee régionale		
Hier		
Match remis à cause de la pluie		
Aujourd'hui		
Chicoutimi à Kénogami 18h30		
Arvida à Jonquière 18h30		
Le classement		
P/J G P Moy Diff		
Jonquière	9 7 2 77 -	
Arvida	9 5 4 55 2	
Kénogami	9 5 4 55 2	
Chicoutimi	9 3 6 37 4	
Chic-Nord	10 3 7 300 4 1/2	

Ligue bantam régionale		
Hier		
Aucun match		
Aujourd'hui		
Chicoutimi à Kénogami 18h30		
Chicoutimi à Jonquière 18h30		
Le classement		
P/J G P Moy Diff		
Chicoutimi	10 8 2 800 -	
Jonquière	10 8 2 800 -	
Kénogami	10 3 7 300 5	
Chic-Nord	10 1 9 100 7	

Ligue balle-lente régionale		
Aujourd'hui		
Légaré Autos vs Fiducie Québec		
Gagnon Esso vs Arvida		
Le classement		
P/J G P Moy Diff		
Boul. Morin	6 4 2 867 -	
Gagnon Esso	8 5 3 825 -	
Fiducie Québec	5 5 3 800 1/2	
Légaré Autos	7 4 3 671 1/2	
Arvida	6 2 4 333 2	
Alma	4 0 4 000 2	

Rouli-roulant

Premier tournoi national

MONTREAL — Environ 10,000 jeunes de toutes les régions du pays participeront aux premiers championnats canadiens de rouli-roulant qui coïncideront avec la tenue de la Semaine du Canada 1978.

La Semaine du Canada commence dimanche prochain et se terminera par les fêtes traditionnelles d'anniversaire le 1er juillet.

Les tournois de qualification pour le tournoi de rouli-roulant de la Semaine du Canada sont déjà en marche ou le seront bientôt dans toutes les provinces et territoires. Les champions, garçons et filles, de chacun de ces tournois dans la catégorie des moins de 16 ans avanceront aux finales nationales qui auront lieu le 30 juin à Ottawa.

"Il s'agit du premier vrai championnat national du rouli-roulant à être tenu en Amérique du Nord", a déclaré M. Bob Firth, président de l'Association canadienne de rouli-roulant (ACR).

"Nous avons mis du temps à démarrer mais la réaction a été fantastique. Ce championnat contribuera énormément à populariser ce sport au Canada."

Selon M. Firth, les régions où le rouli-roulant est traditionnellement le plus populaire, soit le Québec, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique, se font damer le pion par le Nouveau-Brunswick en ce qui a trait au nombre d'inscriptions.

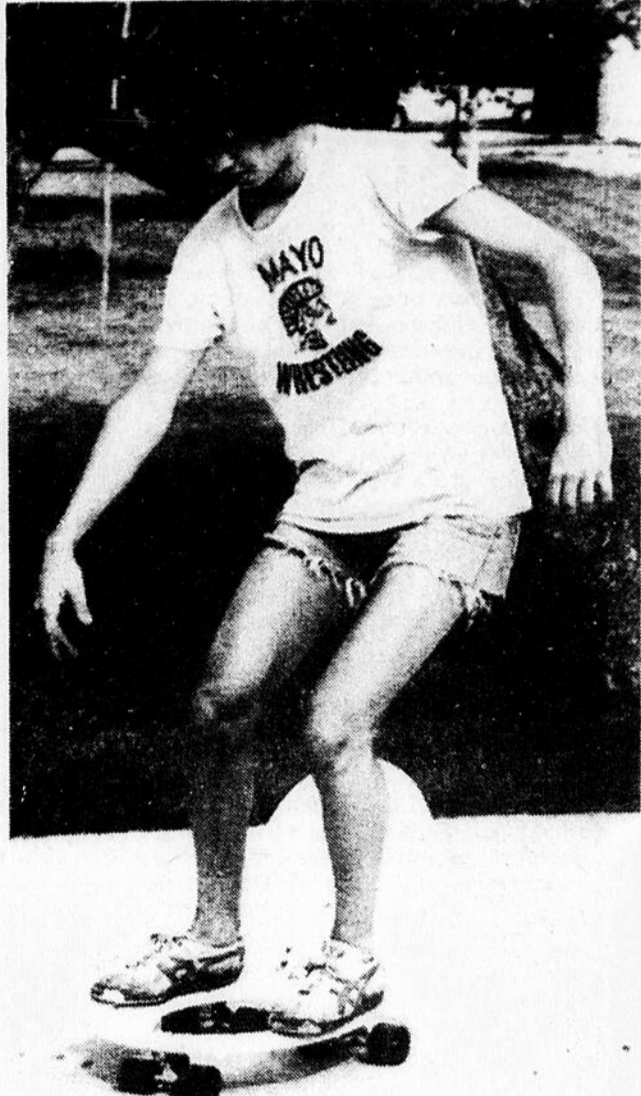
Cette province de l'Atlantique tient des rondes préliminaires dans cinq villes pour accommoder plus de 700 concurrents qui espèrent pouvoir participer aux finales.

Tout au long des championnats, des règlements stricts de sécurité seront en vigueur. Les concurrents devront porter des casques protecteurs, des coudes, des genouillères, des gants et des souliers de courses ou d'autres qui sont spécialement destinés au rouli-roulant.

"L'objectif de l'ACR est non seulement de populariser ce sport mais aussi d'assurer une plus grande sécurité et d'améliorer l'équipement. Nous nous efforçons également de développer des parcs spécialement conçus pour le rouli-roulant dans tout le pays; d'ailleurs, 14 d'entre eux devraient ouvrir en août", a déclaré M. Firth.

Les 24 champions provinciaux et territoriaux — 12 garçons et 12 filles — se rendront aux finales nationales à Ottawa aux frais de Festival Canada et participeront au défilé du 1er juillet ainsi qu'aux diverses activités prévues dans la capitale.

Les finales nationales auront lieu dans la soirée du 30 juin dans le terrain de stationnement qui se trouve derrière les archives nationales.



FINALES REGIONALES — Au Québec, les finales auront lieu à Beaconsfield le 26 juin prochain et le responsable est Bill Hattem (514-694-1171). (Téléphoto PC)

Chuck Ealey plus méfiant

TORONTO (PC) — Le quart-arrière Chuck Ealey, principale victime du jeu de la chaise musicale joué par les quart-arrières des Argonauts de Toronto, hésite encore à signer un nouveau contrat d'un an avec le club de la Ville-Reine en vue de la prochaine saison de la Ligue canadienne de football.

Bien qu'il ait été le quart numéro un du club au cours des deux dernières saisons, Ealey a dit qu'il ne savait toujours pas ce que la direction du club lui réservait et qu'il tenait à être fixé avant de signer un nouveau contrat d'un an.

L'an dernier, les Argos avaient utilisé Chuck Ealey avant Matthew Reed, George Mira et Clint Longley.

A Regina, les Roughriders de la Saskatchewan, de la Ligue canadienne de football, ont congédié six de leurs porte-couleurs, réduisant ainsi leur alignement aux 45 joueurs permis par les règlements.

Deux Canadiens figurent parmi ces joueurs congédiés, l'ailier défensif Leon Laszkiewicz, de l'Université de l'Alberta, et le receveur de passes Morris Butler, des Rams de Regina.

Les autres, tous des Américains, sont le second de ligne Bill Muxlow, de l'université du Colorado, le demi défensif Bob Jones, de Virginia Union, le bloqueur offensif Dave

Shukri, de Penn State, et l'ailier défensif Bernard Winters, de Syracuse.

Il a ajouté que le médecin de la Commission athlétique de l'Ontario, le docteur Marvin Sazant, avait exprimé l'avis que Furlano pourra poursuivre sa carrière et qu'il espérait bien le revoir à l'entraînement avant un mois.

A Buffalo, Rony McKegney, le second choix des Sabres de Buffalo au dernier repêchage de la Ligue nationale de hockey, a confirmé qu'il avait bien signé un contrat de trois ans avec le club de Buffalo.

Il a précisé qu'il avait appris, immédiatement après avoir été repêché par les Sabres par les Bulls de Birmingham, de l'Association mondiale de hockey, avec lesquels il avait déjà signé un contrat de trois ans, étaient disposés à le résilier sans condition.

La saison dernière, McKegney évoluait dans la Ligue junior majeure de l'Ontario avec les Canadiens de Kingston et il avait été sélectionné dans l'équipe canadienne qui a participé au championnat mondial de hockey junior.

A Oakville, Arnold Palmer, Gary Brewer et le torontois George Knudson, qui a remporté le tournoi de l'Ontario dimanche, sont quelques-uns des joueurs qui ont parcouru le terrain d'Oakville, en Ontario, en prévision du championnat canadien de golf qui débutera jeudi.

Plusieurs grands noms sont encore attendus toutefois.

A Chicoutimi, **Raymond Gilbert** DATSUN EST TOUJOURS
BON PREMIER POUR SES BAS PRIX...

La Datsun B 210 "Special" 78

\$3795

QUANTITES LIMITEES

- Freins à disques assistés à l'avant
- Dégivreur arrière
- Sièges baquets

AUTOMOBILES RAYMOND GILBERT INC.
1423 BOUL. ST-PAUL CHICOUTIMI
549-0007

DATSUN de Nissan
c'est plein de bon sens
280 Z-B 210-F 10-SPORTRUCK-200 SX-510

Sondage de Radio-Canada

Une majorité opte pour le fédéralisme renouvelé

par Françoise Côté

MONTREAL (PC) — Le fédéralisme renouvelé est encore l'option la plus populaire parmi les Québécois, qui la choisissent dans une proportion de 68 pour cent, selon un sondage réalisé par Radio-Canada. L'option souveraineté-association est un second choix des Québécois, dans une proportion de 39 pour cent, tandis que le statu quo rallie 35 pour cent et l'indépendance complète, seulement 14 pour cent.

Par contre à une autre question au sujet d'un référendum avec comme question: "Voteriez-vous pour ou contre la souveraineté-association?", le résultat est de 53 pour cent "contre" et 33 pour cent "pour" tandis que 14

pour cent n'ont pas de réponse. Ainsi par rapport au sondage CROP d'août 1977 le sondage de Radio-Canada indique une légère progression de l'antagonisme, de l'ordre de 9 pour cent, à la souveraineté-association.

Objectif du sondage

Le réseau français de Radio-Canada explique son initiative de tenir son propre sondage en disant qu'il considère "qu'il serait pertinent dans cette période pré-électorale au niveau fédéral et préréférendaire au niveau québécois, de faire des sondages qui permettaient de voir les opinions et attitudes des Québécois face à leurs deux niveaux de gouvernement".
Intitulé "Les Québécois et la dualité fédérale-

provinciale", le sondage a été réalisé auprès d'un échantillon de départ de 1,597 Québécois pour en arriver à un échantillon réel de 1,440 personnes et enfin avoir un taux de réponse de 68 pour cent avec le nombre de 972 répondants pour l'ensemble du Québec.

Les interviews ont été effectuées par téléphone pour une durée moyenne de 20 minutes entre le 24 mai et le 6 juin par l'Institut de cueillette de l'information d'après un questionnaire préparé par le service de recherche de Radio-Canada et le service des nouvelles en collaboration avec le professeur Edouard Cloutier du département de Sciences politiques de l'Université de Montréal.

Les résultats du sondage ont été diffusés hier soir dans le cadre des émissions "Première Page", le maga-

zine télévisé et "Aux Vingt Heures" de la radio ainsi qu'aux émissions de nouvelles de Radio-Canada.

Ambivalence

Presque tout au long des résultats du sondage de Radio-Canada, on retrouve des indices de l'ambivalence des Québécois face aux deux niveaux de gouvernement fédéral et provincial.

Une question sur les implications de l'option de la souveraineté-association révèle une certaine confusion chez les répondants, alors que 30 pour cent ont répondu "oui", que le Québec élirait encore des députés à Ottawa. Une majorité de 36 pour cent ont par ailleurs répondu "non", tandis que 34 pour cent n'ont pas trouvé de réponse.

Toujours dans le cadre des implications de la souveraineté-association, 38 pour cent disent que le Québec aurait sa propre monnaie et 34 pour cent "non"; 38 pour cent croient que le Québec aurait sa propre armée et 32 pour cent disent "non".

Deux autres implications étaient également mentionnées dans le cadre de cette question sur la souveraineté-association, qui en comptait cinq au total. Celle qui a rallié le plus grand nombre de Québécois, soit 48 pour cent, c'est celle de la représentation du Québec aux Nations unies, tandis que 18 pour cent rejette cette éventualité. Enfin la dernière, implication, celle de douanes entre le Québec et le Canada, recueille 37 pour cent pour et 32 pour cent contre.

Une autre importante constatation, réside dans le fait que le tiers des Québécois ne savent pas ce qu'impliquerait la souveraineté-association ou n'ont tout simplement pas voulu répondre à cette question. Enfin les souverainistes n'envisagent pas ces implications de la souveraineté-association de façon très différentes du reste des Québécois, sauf qu'une très forte proportion de souverainistes, (87 pour cent) croient que le Québec serait représenté aux Nations unies.

Fédéralisme renouvelé

Alors que 68 pour cent des Québécois sont en faveur, il y en a 62 pour cent qui sont d'accord avec l'idée que le gouvernement fédéral devrait faire des concessions face aux revendications du gouvernement péquiste et 56 pour cent sont d'accord pour accorder au gouvernement du Québec un mandat pour négocier un nouvel arrangement constitutionnel.

Quant à l'avenir constitutionnel, le tiers des Québécois, soit 32 pour cent croient que l'option constitutionnelle qui prévaudra dans une dizaine d'années est le fédéralisme renouvelé. Avec 28 pour cent qui n'ont pas d'opinion à ce sujet les autres se partagent entre les trois autres options, soit la souveraineté-association avec 17 pour cent, l'indépendance 13 pour cent et le statu quo avec 10 pour cent.

Il faut par contre noter que la moitié soit 45 pour cent des très péquistes soit ceux qui ont déjà voté deux fois pour le PQ, croient que la souveraineté-association se réalisera d'ici une dizaine d'années. Alors que la majorité des Libéraux provinciaux (62 pour cent) croient que c'est le fédéralisme renouvelé qui prévaudra d'ici 10 ans.

Globalement la majorité des tenants du fédéralisme renouvelé (72 pour cent), comme ceux de la souveraineté-association (63 pour cent) et de l'indépendance (66 pour cent) croient que c'est leur option qui prévaudra d'ici 10 ans.

Au Parti libéral se rallie aussi la majorité

MONTREAL (PC) — Une majorité de Québécois, soit 55 pour cent, auraient voté pour le Parti libéral au fédéral, selon le sondage de Radio-Canada effectué entre le 24 mai et le 6 juin dernier. Et, d'autre part, il n'y aurait eu que 40 pour cent de Québécois qui auraient voté pour le Parti libéral au provincial contre 33 pour cent pour le Parti québécois.

Au fédéral, les intentions de vote des Québécois s'expriment ainsi dans le sondage: le Parti libéral, 55 pour cent; le Parti conservateur, 18 pour cent; le NPD, 5,5 pour cent; le Crédit social, 3,5 pour cent et autre parti, 1 pour cent. De plus 2 pour cent n'iraient pas voter, 3 pour cent annuleraient leur vote, tandis que 7 pour cent ne savent pas et 5 pour cent ont refusé.

Au provincial, l'intention de vote des Québécois donnent: le Parti libéral, 40 pour cent; le Parti québécois, 33 pour cent; l'Union nationale, 8 pour cent; le Parti créditiste, 3 pour cent; autre parti, un pour cent; n'iraient pas voter, 1 pour cent; sans réponse, 14 pour cent.

Le sondage révèle que "le Parti libéral fédéral semble plus populaire maintenant qu'il ne l'était avant les élections d'octobre 1972 et celles de juillet 1974. D'autre part le Parti québécois maintient ses positions, tandis que le Parti libéral du Québec a le vent dans les voiles depuis la campagne au leadership, selon l'analyse de Radio-Canada, qui ajoute que l'arrivée d'un nouveau chef a souvent un effet immédiat sur la popularité du parti, citant comme exemple le Parti conservateur avec l'arrivée de M. Joe Clark.

Le jeu à trois

L'une des révélations du sondage de Radio-Canada tient en ce qu'il confirme que dorénavant "contrairement à ce qui avait pu sembler être le cas depuis

un an ou deux, le jeu ne se joue plus à deux, entre péquistes et libéraux fédéraux, entre M. Trudeau et M. Lévesque, mais bien à trois avec l'arrivée de M. Ryan du Parti libéral du Québec".

Lorsqu'on a demandé aux 972 répondants de désigner l'homme politique reflétant le mieux les aspirations des Québécois, M. Claude Ryan s'est classé en tête avec 31 pour cent tout juste devant le premier ministre René Lévesque, qui obtient 30 pour cent, tandis que vient en 3ème position, le premier ministre canadien M. Pierre Trudeau et que le chef conservateur, M. Joe Clark n'a que 4 pour cent. Onze pour cent ont refusé de répondre.

Ainsi alors qu'en avril 1976, les Québécois se partageaient entre deux pôles, M. Lévesque et M. Trudeau, ils se partagent maintenant entre trois pôles, MM. Lévesque, Trudeau et Ryan. Ce qui est plus, M. Ryan est maintenant deux fois plus populaire que ne l'était l'ancien premier ministre Bourassa en avril 1976.

PM canadien

Pour le choix d'un pre-

mier ministre canadien, M. Trudeau demeure le grand gagnant avec 59 pour cent des voix, alors que M. Clark n'en obtient que 18 pour cent et que le chef du NPD Ed Broadbent, a 3 pour cent et le nouveau chef créditiste Lorne Reznowski, n'a que 1 pour cent.

Pour M. Trudeau, qui dans le sondage d'avril 1976 de Radio-Canada-CROP avait obtenu 41 pour cent c'est une remontée de 18 pour cent tandis que pour M. Clark, qui avait eu en 1976, 24 pour cent c'est une baisse de 6 pour cent. Il est intéressant de noter que M. Réal Caouette, comme chef des créditistes avait eu en 1976, 9 pour cent contre 1 pour cent du nouveau chef.

L'analyse de Radio-Canada montre que la grande majorité des francophones (71 pour cent) et des non-francophones (81 pour cent) souhaitent que ce soit M. Trudeau qui dirige le Canada.

En outre les "très péquistes" soit ceux qui ont déjà voté deux fois péquistes se partagent presque également entre M. Trudeau (48 pour cent) et M. Clark (38 pour cent).



MORDU — Le jeune Hugo Kavalaars, quatre ans, a été hospitalisé, hier, dans un hôpital de Toronto, après avoir été mordu par un berger allemand. L'enfant a été attaqué par le chien alors qu'il s'amusa, avec d'autres camarades, derrière la demeure de ses parents. Il a subi de profondes lacerations à la tête, au cou et à l'oreille gauche. Le propriétaire du chien vicieux a été condamné à payer une amende.

(Téléphoto PC)

Enquête de la CECO

"Curé" condamné à six mois pour outrage

QUEBEC (PC) — Appelé à comparaître hier devant la CECO, André Brochu, dit "Curé", l'un des principaux membres des Black Spiders de Saint-Michel de Bellechasse, a été condamné à six mois de prison pour refus de témoigner.

Brochu a fait valoir qu'il ne voulait pas témoigner avant son enquête préliminaire relativement au meurtre de Paul Vézina, survenu en mars dernier, meurtre pour lequel lui et quatre autres membres des "Black" ont été mis en accusation. Mais le président de la CECO, le juge Denys Dionne, a rejeté ce motif, expliquant que la Commission n'avait aucunement à traiter de l'affaire Vézina puisqu'elle est du ressort d'une autre cour de justice.

L'enquête préliminaire concernant ce meurtre s'ouvre en effet aujourd'hui à la Cour des sessions de la paix de Montmagny et doit se poursuivre jusqu'à jeudi.

Mais, même rassuré par les commissaires qu'il bénéficiait de la protection de la loi des commissions d'enquête et que son témoignage ne pouvait être utilisé pour des poursuites devant un autre tribunal, Brochu a maintenu son refus après avoir été invité à plus de cinq reprises à prêter serment. Son avocat, Me Gilles

Garneau, a pour sa part réclamé une sentence minimale, plaidant que la demande de son client de ne témoigner que vendredi n'était peut-être pas légale, mais juste. L'outrage au tribunal devant une commission d'enquête est passible d'un an de prison.

La Commission a, par ailleurs, entendu les témoignages de trois jeunes filles qui ont déclaré avoir été violées par des membres de la bande de motards. Un enquêteur a également lu la déclaration faite à huis clos par une quatrième personne, considérée trop perturbée pour venir témoigner en audience publique.

A quatre reprises, cette dernière aurait été séquestrée et violée, et à une occasion, notamment, menottée, battue et assaillie sexuellement par plusieurs individus appartenant au club de motards, soit Simon "Scott" Cadrin, André "Curé" Brochu et Jean Thibodeau. Atteinte de sérieuses séquelles physiques et émotionnelles, cette personne a dû quitter Saint-Michel définitivement.

Dans deux des quatre cas relatés hier, les présumées victimes étaient âgées de treize ans lorsqu'elles tombèrent sous la main de ces motards.

CHVD 123

L'AMI PUBLIC NO 1

PASSEZ L'ETE 78
A L'ANTENNE

CHVD 123

ECOUTEZ RADIO-POLICE
A 13H30
avec Claude Poirier
et Jean Morin

DU LUNDI AU VENDREDI
A CHVD 123
L'AMI PUBLIC NO 1

LA RADIO DE LA PLUS BELLE MUSIQUE
AU LAC-ST-JEAN

CHVD 123

L'AMI PUBLIC NO 1



24 JUIN FÊTE NATIONALE DES QUÉBÉCOIS

L'Assemblée nationale a adopté, le 8 juin dernier, la loi 48 qui fait du 24 juin, jour de la Saint-Jean-Baptiste, le jour de la fête nationale de tous les Québécois.

La loi 48, donne certains droits aux travailleurs à l'égard de la fête nationale.

- Ainsi, le salaire d'un travailleur ne peut être réduit en raison de fait que le 24 juin est un jour de congé. Par exemple, si la semaine de travail d'un salarié est de 5 jours, celui-ci recevra, dans la semaine qui comprend le 24 juin, un salaire de 5 jours pour 4 jours de travail.
- Le salarié qui ne travaille pas, normalement, le 24 juin parce que ce jour tombe le jour de son congé hebdomadaire, (un samedi, par exemple, pour la majorité des gens) a droit à un congé compensatoire d'une journée. Ce congé doit être pris le jour ouvrable précédant ou suivant le 24 juin. L'employeur peut, toutefois, au lieu de ce congé compensatoire, verser au salarié une indemnité égale au salaire d'une journée normale de travail.
- Dans un établissement ou dans un service où, en raison de la nature des activités, le travail n'est pas interrompu le 24 juin, le salarié doit recevoir une indemnité supplémentaire égale à son salaire pour une journée normale de travail. Par exemple, si la semaine de travail d'un salarié est de 5 jours et qu'il doit travailler le 24 juin, il recevra un salaire de 6 jours pour 5 jours de travail. Le salarié qui travaille le jour de la fête nationale pourra se voir accorder, au lieu de l'indemnité salariale, un congé compensatoire qui devra être pris le jour ouvrable précédant ou suivant le 24 juin.
- Le salarié en congé annuel le jour de la fête nationale a droit à une indemnité équivalente à une journée normale de travail ou à un congé compensatoire à une date choisie après entente avec l'employeur.
- Pour bénéficier de l'indemnité prévue ou du congé compensatoire, le salarié doit avoir eu un salaire pendant au moins 10 jours entre le premier et le 23 juin.
- Quinconque ne se conforme pas à une disposition de cette nouvelle loi de la fête nationale est passible d'une amende de \$100.00 à \$500.00
- Cependant, les dispositions relatives au 24 juin qui sont déjà inscrites dans des conventions collectives en vigueur en vertu du Code du travail, dans des décrets en vigueur en vertu de la Loi des décrets de convention collective ou de la Loi sur les relations de travail dans l'industrie de la construction continueront de s'appliquer jusqu'à l'expiration desdits décrets ou conventions collectives.

Gouvernement du Québec
Ministère du Travail
et de la Main-d'œuvre





Pierre Elliott Trudeau

Trudeau dépose son projet de réforme constitutionnelle

par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a déposé hier aux Communes un projet de loi devant servir de base de discussions à la réforme de la Constitution du Canada, du moins dans les secteurs où le gouvernement fédéral entend agir de son propre chef avant juillet 1979.

Tel qu'annoncé dans son Livre blanc, la semaine dernière, le gouvernement a proposé une Charte des droits et libertés, une Déclaration des objectifs du système fédératif canadien, une modification aux lois constitutives de la Cour suprême, la création d'une Chambre de la fédération devant remplacer l'actuel Sénat, ainsi que la définition des institutions de l'exécutif fédéral.

En conférence de presse, le premier ministre Trudeau a déclaré qu'il espère obtenir le consentement des provinces sur l'ensemble du projet de loi, indiquant par contre que le Parlement fédéral peut légifé-

rer en la matière sans l'assentiment des gouvernements provinciaux.

Le projet de loi sera soumis à l'étude de la prochaine conférence fédérale-provinciale des premiers ministres sur la Constitution, l'automne prochain, ainsi que d'un comité mixte du Sénat et des Communes.

Il sera déposé de nouveau à la prochaine session des Communes sous une forme plus définitive.

Il s'agit de la première phase de la révision constitutionnelle, telle qu'envisagée par le gouvernement fédéral, la seconde devant toucher la répartition des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les provinces.

Dans ses objectifs de la fédération canadienne, le gouvernement affirme que le pays s'engage de façon permanente à l'endroit du maintien et de l'épanouissement d'une francophonie canadienne concentrée, mais non limitée au Québec.

On affirme aussi, notamment, l'engagement à protéger les droits

fondamentaux, la justice sociale et l'égalité des chances économiques.

Cette déclaration des objectifs s'appliquera aux institutions fédérales et pourrait être inscrite dans la Constitution après l'adhésion des provinces.

Il en est de même de la Charte des droits et libertés qui sera applicable aux provinces lorsqu'elles auront jugé bon de s'y soumettre.

Pour les inciter à le faire, le gouvernement fédéral s'engage à renoncer à son droit de désaveu vis-à-vis des législatures provinciales qui accepteront d'adhérer à la Charte.

En plus des droits linguistiques, la Charte propose le respect d'une série de droits et libertés publics et politiques, allant du droit de démissionner sans entrave déraisonnable partout au Canada, jusqu'à la protection contre les châtimement cruels ou inusités.

La Charte serait la loi suprême au Canada et c'est la Cour suprême qui tranchera en dernière instance les difficultés d'interprétation.

En matière de langue d'enseignement, la Charte donne le droit à la liberté de choix de la langue officielle à tous les citoyens canadiens n'appartenant pas à la majorité francophone au Québec ou anglophone dans le reste du pays, à la condition que le nombre d'étudiants le justifie.

Ce sont les gouvernements provinciaux qui auront la responsabilité de déterminer le niveau acceptable pour la mise sur pied des programmes d'enseignement dans la langue officielle de la minorité, mais cette décision pourrait être contestée devant les tribunaux.

Par ailleurs, la Charte reconnaît notamment le droit de s'exprimer en français et en anglais devant les cours fédérales, devant les cours d'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick, ainsi que devant toute autre Cour criminelle au Canada.

Pour assurer une meilleure représentation des régions dans le processus législatif fédéral, le projet de loi propose, d'autre part, de remplacer le Sénat par une Chambre de la fédération, dont 58 membres seraient nommés par les provinces et 60 par le fédéral.

Après chaque élection fédérale, la Chambre des Communes désignerait la moitié des représentants de la Chambre de la fédération proportionnellement à l'appui populaire reçu dans la province par les partis représentés à la Chambre des Communes.

De même, l'autre moitié des sièges attribués à chaque province serait comblée par les assemblées législatives, après chaque élection provinciale, proportionnellement à l'appui populaire reçu par les partis composant le corps législatif de la province.

Le Québec et l'Ontario auraient droit à 24 sièges chacun, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, à 10 sièges, l'Île-du-Prince-Édouard, à quatre, Terre-Neuve, à huit, la Colombie-Britannique et l'Alberta, à 10, le Manitoba et la Saskatchewan, à huit, et les territoires à un chacun.

La Chambre pourrait exercer un droit de veto "suspensif", sur les projets de loi des Communes, c'est-à-dire qu'elle pourrait retarder pour au moins deux mois la législation gouvernementale.

L'adoption de législation à incidence linguistique nécessiterait la double majorité à la Chambre de la fédération soit celle des membres francophones et celle des membres anglophones.

La Chambre des Communes garde toutefois sa suprématie et pourrait renverser une décision négative de la Chambre de la fédération par un vote des deux tiers.

Par ailleurs, la Chambre de la fédération serait appelée à ratifier la nomination des juges à la Cour suprême et pourrait prendre l'initiative de projets de loi sans implication financière.

En ce qui concerne la Cour suprême, le projet de loi porte le nombre des juges de 9 à 11, dont 3 à 4 pour le Québec, et prévoit la désignation des juges en consultation avec les provinces.

Au niveau des institutions et symboles, le Canada demeurerait une monarchie constitutionnelle, l'unicoflé serait le drapeau officiel, l'"O Canada", l'hymne national, le "God Save The Queen", l'hymne royal, et "A Mare usque ad mare", la devise.

Le projet de loi comprend une Charte des droits linguistiques et individuels

OTTAWA (PC) — Le projet de loi sur la réforme constitutionnelle propose une Charte des droits linguistiques et individuels qui ne s'appliquera qu'aux institutions fédérales à moins que les provinces acceptent de s'y soumettre.

Selon les dispositions du projet de loi déposé mardi, aux Communes par le premier ministre Trudeau, le gouvernement fédéral est prêt à restreindre son droit de désaveu afin d'inciter les provinces à accepter ces propositions linguistiques, qui touchent entre autres, la langue des tribunaux, la langue de l'administration des assemblées législatives, ainsi que toutes les questions se rapportant à l'éducation.

La Charte propose, dans un premier temps, le droit pour tout

citoyen dont la langue est celle de la minorité de langue officielle de choisir de faire instruire ses enfants dans cette langue, si le nombre le justifie.

Cependant, cette faculté de choix ne s'appliquerait pas à ceux qui appartiennent à la majorité de langue officielle.

Il appartiendra aux provinces de décider ce qui constitue un nombre suffisant, mais comme pour toutes les autres dispositions du projet de loi, c'est la Cour suprême, qui en dernier lieu, sera appelée à trancher le litige.

Le ministre de la Justice, Ron Basford, a confirmé que la Cour suprême aura de très grands pouvoirs afin d'établir la portée et l'importance de certaines dispositions du projet de loi, tant du point de vue des droits linguistiques que

celui des droits et libertés individuelles.

En effet, c'est la Cour suprême qui sera appelée en dernier ressort, à décider des restrictions devant être imposées à la Charte des droits de l'homme.

Certains articles mis de l'avant précisent qu'en plus des libertés et droits fondamentaux (tels que le droit de parole, de religion, d'opinion et d'association) tout individu a le droit d'être protégé contre les saisies et perquisitions déraisonnables ainsi que le droit de ne pas être détenu, emprisonné ou envoyé en exil arbitrairement.

Cet article doit cependant être lu en fonction d'un autre article de la Charte explique que certaines restrictions peuvent être imposées à ces droits et libertés, lorsque le gouvernement estime qu'il en va

de la santé ou de la sécurité publiques.

Ces dispositions mettent la Cour suprême dans une position de force", a précisé le ministre de la Justice, Ron Basford, parce que c'est ce tribunal, qui décidera si les libertés civiles des citoyens ont été violées.

La déclaration des droits de l'homme énonçait certains grands principes, qui seront désormais garantis dans la Constitution, a-t-il ajouté, en précisant que cette déclaration servirait jusqu'ici, de loi d'interprétation.

Le projet de loi garantirait le droit d'utiliser comme langues officielles au pays, l'anglais ou le français au Parlement et dans toutes les législatures de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick.

Hé les jeunes ! voici votre chance

LE QUOTIDIEN recherche des JEUNES HOMMES
vaillants pour distribuer le journal tôt le matin.
Ces jeunes hommes ont la chance de:

- Gagner de l'argent.
- Participer à des réunions.
- Devenir le camelot du mois.
- Devenir le camelot de l'année.
- Participer à un voyage annuel.
- Mériter des prix intéressants.

99% de chances de faire partie
de l'équipe des camelots de

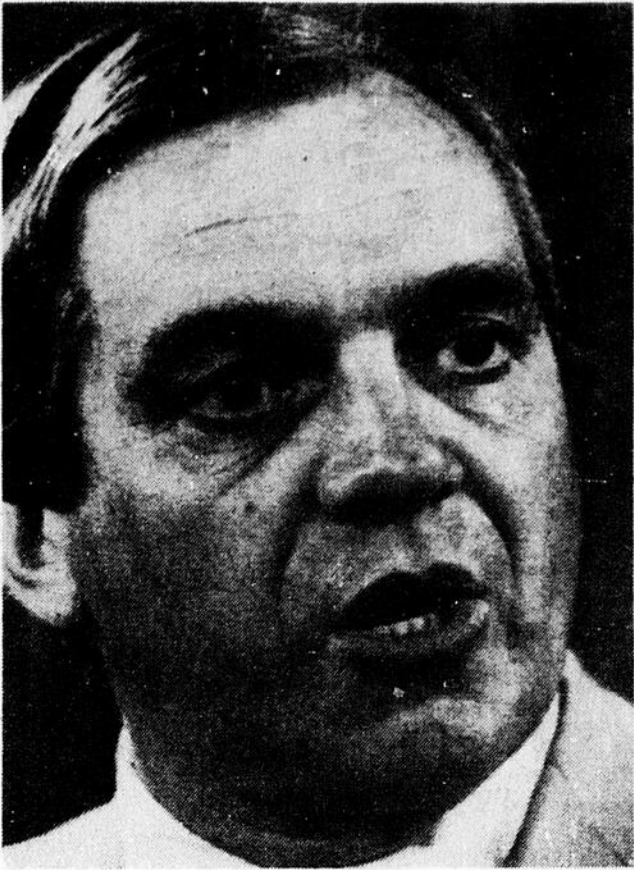
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

UN SEUL NUMERO
A COMPOSER

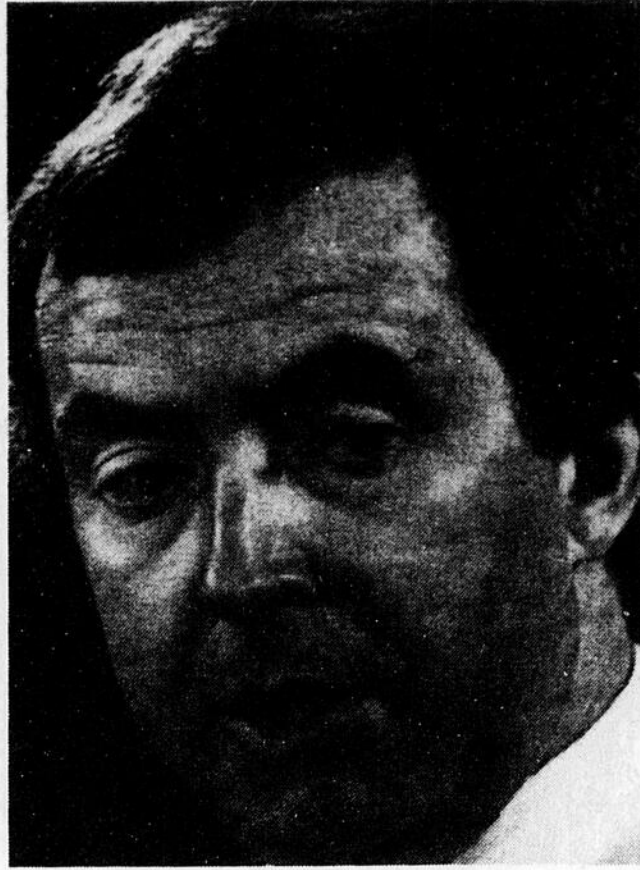


545:4665

DEMANDEZ JOHANNE



Ed Broadbent



Joe Clark

● PC: un accueil assez mitigé

● NPD: dispositions dénoncées

OTTAWA (PC) — Le Parti conservateur a réservé hier un accueil assez mitigé au projet de réforme constitutionnelle du gouvernement, mais le Nouveau parti démocratique

a dénoncé certaines dispositions qui seraient antidémocratiques et ouvriraient la porte au patronage. Le chef de l'Opposition, M. Joe Clark, a fait remarquer après le dé-

pôt du projet de loi par le premier ministre Trudeau que ce dernier a adopté des suggestions de son parti. Selon lui, certaines suggestions ressemblent à celles contenues dans le document préparé par le député de Kingston-Les-Îles, Mlle Flora MacDonald, il y a trois mois.

Pour ce qui est du mode de présentation, M. Clark a dit qu'il aurait préféré que le gouvernement s'en tienne à un Livre blanc parce qu'un projet de loi, en définissant les solutions, limite la discussion avec les provinces. Il a annoncé par conséquent l'intention du Parti conservateur de traiter ce projet de loi "comme un Livre blanc".

Selon lui, la réforme du Sénat ne pourra qu'améliorer le fonctionnement du Parlement et lui redonner son mandat original qui était de représenter les besoins des régions.

Il s'est également réjoui du fait que le projet de loi fera l'objet d'un examen conjoint des Communes et du Sénat.

Patronage

De son côté, le leader du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, a indiqué que le projet de loi contient des dispositions intéressantes mais "ce qui est bon dans ce projet de loi n'est pas nouveau, alors que ce qui est nouveau n'est pas bon".

Parmi les aspects positifs, il a mentionné la Charte des droits et libertés et le processus de nomination à la Cour suprême, tout en précisant qu'il ne s'agit pas de nouvelles propositions.

Il a critiqué sévèrement la création d'une Chambre de la fédération comme une mesure inacceptable qui permettra maintenant au gouvernement provinciaux de faire du patronage.

Qualifiant cette mesure d'antidémocratique, il s'est dit déçu par ce projet de loi sur la constitution. Il a rappelé incidemment que le NPD propose l'abolition pure et simple du Sénat.

Le leader des néo-démocrates en Chambre, M. Stanley Knowles, a affirmé également que ce système est pire que le précédent parce qu'il prévoit toujours que les sénateurs seront nommés et non élus à leur poste.

D'abord remettre les taxes

Le député créditiste de Roberval et leader de son parti aux Communes, M. C.-A. Gauthier, a émis l'opinion que le gouvernement fédéral devrait commencer par redonner aux provinces les pouvoirs de taxation qu'il leur a volés dans les années 40 avant de refaire la constitution.

Il a indiqué que le gouvernement canadien procède à l'inverse de ce qui devrait être fait puisqu'il appartient aux provinces, en conférence interprovinciale, de décider des pouvoirs qui seront laissés au gouvernement central.

La fin du Sénat

Le leader du Parti conservateur au Sénat, M. Jacques Flynn, a réagi en affirmant que la création d'une Chambre de la fédération était une mesure inutile qui marquerait la fin du Sénat tel qu'on le connaît.

A ses dires, cette disposition du projet de loi est inutile parce qu'elle ne règle en rien le problème fondamental qui est celui de la redivision du pouvoir entre le fédéral et les provinces.

Le sénateur Flynn a également remarqué que les représentants de cette Chambre ne seront plus les "messagers" des gouvernements provinciaux qui les ont fait nommer, alors qu'actuellement ils peuvent se dissocier de la ligne de leur parti.

Le Sénat serait remplacé et la Cour suprême modifiée

OTTAWA (PC) — Le projet de loi sur la réforme constitutionnelle, déposé hier aux Communes, suggère de remplacer le Sénat par une Chambre de la Fédération et de modifier la composition de la Cour suprême du Canada.

Le gouvernement fédéral estime que les changements qui affecteront ces deux institutions permettront de mieux représenter les intérêts des différentes régions du pays.

Une nouvelle Chambre

Le projet de loi du premier ministre Trudeau, dont les grandes lignes avaient été dévoilées la semaine dernière dans un Livre blanc, propose tout d'abord de substituer à l'actuelle Chambre haute une Chambre de la Fédération.

Cette Chambre serait composée de 118 membres dont la moitié seraient nommés par la Chambre des communes après chaque élection fédérale, et l'autre moitié par les assemblées législatives provinciales également au lendemain d'élections. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest disposeraient également d'un représentant chacun, lequel serait désigné par le gouverneur général en conseil.

En vertu des changements apportés, aucune province ou région ne perdrait de sièges, alors que le Québec et l'Ontario conserveraient leurs 24 représentants. Le nombre des membres de l'Ouest passerait cependant de 24 à 36 si bien que ces provinces disposeraient du tiers de l'ensemble des sièges comparativement à moins du quart au sein du Sénat actuellement.

Quant aux provinces de l'Atlantique, le nombre total de leurs sièges serait porté de 30 à 32, afin d'assurer une meilleure représentation à Terre-Neuve.

Notons que pour ce qui est des sièges qui devront être comblés par les parlements provinciaux, les nominations devraient être faites proportionnellement à l'appui populaire reçu par les partis politiques. Ainsi, tous les partis fédéraux et provinciaux importants devraient être représentés au sein du gouvernement central.

Les pouvoirs

Le projet de loi prévoit que la Chambre des communes conserverait sa suprématie, mais la Chambre de la Fédération aurait le pouvoir de retarder l'application des lois adoptées par la Chambre des communes pour une période d'au moins deux mois.

Les membres de cette Chambre pourraient aussi proposer des lois, sauf s'ils ont des implications financières. Signalons que cette Chambre aurait à approuver les nominations à la Cour suprême et

au sein de certains organismes de la Couronne.

Gardiennage de la langue

Le gouvernement fédéral propose, en outre, que la Chambre de la Fédération soit investie d'une fonction spéciale, soit qu'elle devienne la gardienne du statut du français et de l'anglais au Canada.

Pour protéger les droits linguistiques, toute mesure ayant une "portée linguistique importante" devrait être adoptée par la majorité des membres anglophones et la majorité des membres francophones de cette nouvelle Chambre.

C'est par l'introduction de cette notion de "double majorité" que le projet de loi entend protéger la collectivité francophone au pays. Une mesure approuvée par la Chambre des communes qui ne recevrait pas l'appui de la double majorité dans cette Chambre ne pourrait être sanctionnée sans être supportée, cette fois-ci, par les deux tiers des députés aux Communes.

Le ministre aux relations fédérales-provinciales, M. Marc Lalonde, a expliqué hier au cours d'une séance d'information que le concept de double majorité garantit les droits des francophones et les protège de la "minorisation". "Même si les francophones ne composent plus dans l'avenir que 20 pour cent de la population du pays, a-t-il dit, ils seront toujours bien représentés dans cette Chambre".

Quant au premier ministre Trudeau, il a affirmé que ce que l'Etat perdrait en souplesse serait compensé par une meilleure représentativité.

11 juges

Aux termes du projet de loi, la Cour suprême subirait certaines modifications et le nombre de juges passerait de neuf à onze.

Les provinces auraient voix au chapitre, les juges étant nommés après entente entre le gouvernement fédéral et la province intéressée. Le projet de loi suggère que quatre juges, soit un des plus qu'à l'heure actuelle, proviennent du Barreau du Québec.

Les sept autres postes seraient assignés de sorte que la Cour compte un représentant de l'Atlantique, un de l'Ontario, un des Prairies et un de la Colombie-Britannique.

Mentionnons que les juges du Québec seraient les seuls habilités à statuer sur les questions se rapportant au Code civil du Québec, et qu'à défaut d'un accord entre les deux gouvernements sur le choix d'un juge, un comité spécial sera chargé de recommander un candidat.

La Cour suprême se verra attribuer une nouvelle responsabilité, soit celle d'appliquer et d'interpréter la Charte des droits et libertés intégrée dans la nouvelle constitution.



Robes
ACHAT SPECIAL

7⁹⁹ ch.

Choix de plusieurs modèles, grandeurs régulières et demi-grandeurs.
Robes — (Rayon 31)

Maillots-T pour juniors

2⁹⁹ ch.
ACHAT SPECIAL

Choix de différents styles, couleurs et grandeurs assorties, fin tricot.
Jeune boutique — (Rayon 19)

Sacs de couchage Winnie

Rég.: \$10.98

7⁹⁹ ch.

100% polyester.
Enfants — (Rayon 29)

Shorts pour fillettes

Val.: \$6.98

4⁴⁹ ch.

Coton/satin, polyester/coton.
Boutique fillettes (Rayon 77)

Souliers Bee-Jays pour hommes

Rég.: \$29.99

21⁹⁹ pair.

En cuir, tan, 7 1/2 à 11.
Chaussures pour hommes (Rayon 67)

Sandales en toile pour dames

Rég.: \$16.99

11⁹⁹ pair.

Modèle à courroies de couleurs rouge ou bleu. Talon env.: 2", 5 à 10.
Chaussures pour dames (Rayon 54)

Bijoux "Contessa"

50% DE RABAIS Rég.: \$15.00 à \$20.00

7⁵⁰ à \$10 ch.

Bijoux fantaisie, pendants au choix, boucles d'oreilles, plaqués or 1/20ème de 12 carat. Procédé exclusif garanti contre la ternissure.
Bijoux — (Rayon 04)

Poussettes

Rég.: \$29.98

22⁹⁹ ch.

Poussettes de ton marine, avec pare-soleil. #66100.
Enfants (Rayon 29)

Pots à jus

50% DE RABAIS

Rég.: \$2.79

1³⁹ ch.

Cruche couverte de 9 tasses "Rubbermaid", pour vos breuvages préférés. #55062.
Articles ménagers (Rayon 11)

Echasses

Rég.: \$7.99

4⁹⁹ pair.

Approximativement 6' de hauteur, support pour les pieds à réglage rapide, ne demande aucun outil, le support au pied a un rebord antidérapant. #15037.
Jouets — (Rayon 49)

Engrais liquide 5-5-5

Rég.: \$1.99

1¹⁹ ch.

Pour plantes d'intérieur — toutes saisons, excellent pour la croissance rapide de jeunes plants et des plants repiqués. Idéal pour violette africaine, nourriture complète pour plantes. #65080.
Plantes — (Rayon 71)

Lot de blouses

Rég.: \$10.00 à \$17.00

6⁹⁹ ch.

Manches courtes, choix de plusieurs modèles et grandeurs.
Jeune boutique — (Rayon 19)

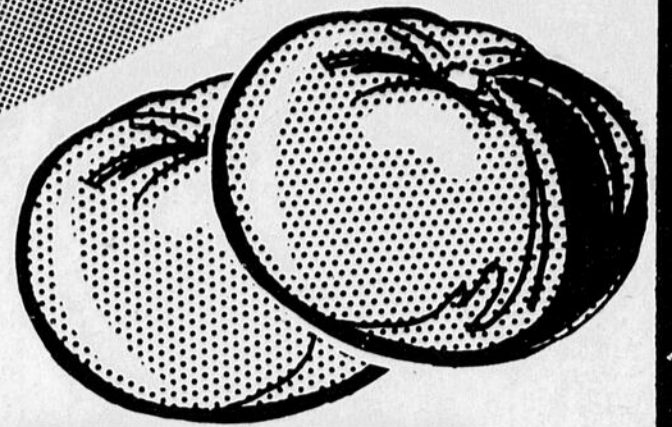
Le magasin sera fermé samedi le 24 juin, Fête de la St-Jean-Baptiste
Simpsons-Sears

Les mentions "Rég." et "Etait" qui apparaissent devant nos prix se rapportent uniquement aux prix de Simpsons-Sears Ltée.

TELE-SHOPPING, 549-8240. Vous ne dites que "Portez à mon compte". Nous entretenons ce que nous vendons, notre garantie. Satisfaction ou Remboursement.

HEURES D'OUVERTURES:
LUNDI, MARDI, MERCREDI: 9h15 à 17h30.
JEUDI, VENDREDI: 9h15 à 21h00.
SAMEDI: 9h00 à 17h00.

ARVIDA 548-8213
ALMA 668-8357
ROBERVAL 275-3722
DOLBEAU 276-0947



BREUVAGES

FBI

orange, raisin,
pommes,
punch
aux fruits,

64 oz ■

68

TOMATES ROSES

de serre

produit de l'Ontario Canada No 1

lb ■

69



TOMATES AYLMER

Canada Choix, bte 28 oz

.55



PAPIER DE TOILETTE FACELLE ROYALE, jaune ou blanc, paquet 8 rouleaux

1.78



MARGARINE MOLLE GOLDEN GIRL, (disponible au Québec seulement) cont. 1 lb

.58



SAUCE GAZA:

BBQ ou Hot Chicken,
bte 19 oz

3/1.00



PEPSI-COLA, Diète Pepsi, 750 ml

.22



RAISIN VERT "PERLETTE"

sans noyau
produit de Californie
Canada No 1

lb. **.99**

POMMES DE TERRE NOUVELLES

importées de Californie Canada No 1

10 lb. **1.89**

CONCOMBRE "ANGLAIS"

produit de l'Ontario
Canada No 1 gr. médium

ch. **.59**

POMMES "GRANNY SMITH"

importées de l'Afrique du Sud
Canada de fantaisie

lb. **.59**

PRODUITS SURGELÉS

JUS D'ORANGE CONCENTRÉ MINUTE MAID

12 oz **.95**

GÂTEAU ÉPONGE/ CRÈME SARA LEE

9 oz **.99**

JUS DE RAISIN CONCENTRÉ WELCH

12 oz **.79**

PIZZA McCAIN:

garnie régulière
15 oz **1.29**
14 oz

GAUFRES RÉGULIÈRES EGGO KELLOGG'S

11 oz **.69**

PRODUITS "METRO"

CAROTTES EN CUBES

MÉTRO,
Canada Choix,
bte 19 oz **.30**

HARICOTS JAUNES OU VERTS COUPÉS

MÉTRO,
Canada Choix,
bte 10 oz **.25**

FROMAGE VELVEETA KRAFT

Paquet 32 oz **2.88**

THON PÂLE EN MORCEAUX

CLOVER LEAF,
bte 6.5 oz **.89**

POIS & CAROTTES AYLMER,

Canada Choix,
bte 14 oz **.35**

MARGARINE GOLDEN GIRL, aluminium

1 lb. **.48**

RELISH CORONATION,

12 oz **.48**

JUS DE POMMES

MONT-ROUGE,
bte 48 oz **.79**

MAÏS EN CRÈME

AYLMER
bte 19 oz **.45**

JAMBON CUIT PICNIC

MAPLE LEAF
bte 1.5 lb **3.29**

PAIN DE VIANDE KAM

bte 12 oz **1.05**

MOUTARDE PRÉPARÉE CONDOR

cont. 16 oz **.45**

JUS DE TOMATES

LIBBY'S
Canada
Fantaisie,
bte 19 oz **.29**

PETITES CREVETTES CLOVER LEAF,

bte 4.4 oz **1.29**

POUDING EN COUPE DEL MONTE,

saveurs variées,
paquet 4 btes 5 oz **.99**

PRIX EN VIGUEUR
JUSQU'AU 23 JUIN 1978
NOUS NOUS RÉSERVONS
LE DROIT DE LIMITER
LES QUANTITÉS.

A découvrir chez



Faire son marché chez Métro

Un pas... dans la bonne direction

FESSE DE JAMBON
METRO-RICHELIEU
prêt-à-servir, découenné, sans jarret, un bout ou l'autre

lb. 98

BACON SANS COUENNE 1 lb **1.45**
METRO-RICHELIEU

SAUCISSON BOLOGNE METRO-RICHELIEU
morceau 2 lb et plus **lb. 99**

POULET CUIT FLAMINGO
prêt-à-manger saveur B.B.Q. 3-4 lb **1.19**

TÊTE FROMAGÉE TAILLEFER 10 oz. **.95**

TOURTIÈRE TAILLEFER 1,6 oz **1.39**

SALADE DE CHOUX TAILLEFER 16 oz. **.75**

JAMBON CUIT tranché LA BELLE FERMIÈRE 6 oz **1.28**

PÂTE AU POULET LA BELLE FERMIÈRE 8 oz **.89**

BOEUF HACHÉ MI-MAIGRE lb **1.28**

SAUCISSES FUMÉES HYGRADE 2 lb **1.98**

SAUCISSES LA BELLE FERMIÈRE 1 lb **1.37**

QUENCH 1.49
poudre pour breuvages variés, bte 660 g

GARNITURE À DESSERTS MONARCH .59
cont. 200 g

EAU MINÉRALE VITTEL .89
bte 52oz

SHAMPOOING POUR BÉBÉS JOHNSON 1.29
cont. 225 ml

FIXATIF POUR CHEVEUX ADORN 1.59
bleu, rouge, cont. 6.3 oz

SAUCE À LA VIANDE FREDDY .89
12 oz

CRISTAUX SWING .88
saveur à l'orange, 4 env. 3.5 oz

POIS VERTS LIBBY'S .39
Canada Fantansie, bte 14 oz

FILM PLASTIC STRETCH N SEAL .49
rouleau 50'

PÂTE DENTIFRICE LISTERINE 1.69
paquet 4 tubes 300 ml

BREUVAGES FBI .18
orange, raisin, pommes, punch aux fruits, canette 10 oz

BISCUITS VIAU: Petit Beurre 1.09
Thé 1 1/2 lb

SACS À SANDWICHS BAGGIES .85
(plus 20s) format 120s

CHASSE-MOUSTIQUES OFF 2.39
aérosol 266 g

LOTION ROSE ÉPILATOIRE NEET 1.09
100 ml

RAGOUT DE BOULETTES CORDON BLEU .99
sauce tomates bte 20 oz

BONBONS VIAU: Tranches citron-orange et pommes A.B. .89
680 g

DÉTERSIF EN POUDRE ARCTIC POWER 2.59
bte 6 litres

INSECTICIDE RAID 2.09
Maison & Jardin 346 g

BROSSE À DENTS DR. WEST .79
régulière dure ou douce ch.

RAGOUT CORDON BLEU: poulet, boeuf, irlandais .43
bte 7.5 oz

CROUSTILLES HUMPTY DUMPTY .99
225 g

DÉTERGENT LIQUIDE PALMOLIVE 1.39
cont. 32 oz

PAPIER ALUMINIUM REYNOLD'S 1.19
12" x 50'

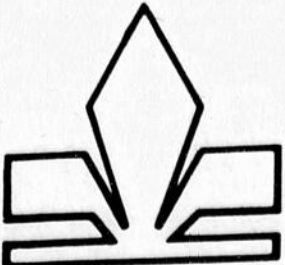
CHAISE LONGUE canevas 11.95
ch.

RAGOUT CORDON BLEU: poulet, boeuf, irlandais .43
bte 7.5 oz

GÂTEAUX VACHON: Carrés feuilletés gelée ou caramel .99
bte 6's

NETTOYEUR LIQUIDE LESTOIL 1.79
cont. 40 oz

PAPIER ALUMINIUM REYNOLD'S 2.99
12" x 150'



METRO



FINANCES EN BREF

Emprunt de \$50 millions en Europe

MONTREAL — L'Hydro-Québec annonce qu'elle vient de négocier, sur le Marché européen des capitaux, un emprunt de \$50 millions en dollars des États-Unis, dont le produit sera ajouté à ses fonds généraux et servira à financer son programme de construction, y compris le projet de la Baie James.

Les nouvelles obligations, "série D1", garanties sans réserve par la province de Québec, porteront intérêt à 9 1/2% par année. Elles seront datées du 1er juillet 1978 et viendront à échéance le 1er juillet 1993.

Offertes à 99.50, ces obligations auront un rendement approximatif de 9.35.

L'Hydro-Québec pourra racheter par anticipation cette nouvelle émission, en totalité ou en partie, sur préavis d'au moins 30 jours, à compter du 1er juillet 1986 à des pourcentages du montant principal variant de 101 1/2%, en juillet 1986, à 100% en juillet 1992.

Par ailleurs, l'Hydro-Québec a l'intention de demander que les obligations de cette série soient inscrites à la Bourse de Luxembourg, elles ne seront offertes en vente ni aux États-Unis, ni au Canada.

Le syndicat international chargé de l'émission est dirigé par les Maisons S.G. Warburg & Co. Ltd., crédit suisse White Weld Limited, Union Bank of Switzerland (Securities) Limited, Kreditbank S.A. Luxembourgeoise, Commerzbank Aktiengesellschaft, Westdeutsche Landesbank Girozentrale, Nesbitt Thomson Limited et Lévesque, Beaubien Inc.

Dollar canadien

LONDRES (AFP) — Alors que des incertitudes entourent l'avenir du dollar canadien, le franc suisse devrait maintenir sa position sur le marché des changes.

Une modeste appréciation de la monnaie canadienne semble probable dans les prochains mois mais elle dépendra, selon les analystes monétaires Maxwell Stamp, de facteurs internes tels le redressement économique et le climat politique, et externes telles l'évolution du commerce extérieur qui demeure primordiale, et la courbe des taux d'intérêt aux États-Unis.

En revanche, si la situation se révèle encore plus grave que prévue par les prévisions les plus pessimistes, le dollar canadien pourrait se stabiliser à ses niveaux déprimés actuels ou même avoir un autre accès de faiblesse.

Le franc suisse, pour sa part, devrait rester très ferme et continuer d'attirer les investissements internationaux. Sa surévaluation par rapport aux autres monnaies fortes pourrait fluctuer selon ces analystes influents au gré des événements sur le marché des changes mais disparaîtra probablement dans un avenir proche.

Bénéfices confortables

WINNIPEG (PC) — En 1968, Federal Industries déclarait des pertes de \$2.5 millions. Dix ans plus tard, les bénéfices annuels étaient de \$1.48 million.

Federal Industries est une société de gestion de cinq compagnies: Standard Aero Engine, White Pass and Yukon, Neptune Bulk Terminals, Thunder Bay Terminals et Citation Cabinets.

Ces cinq compagnies, en 1978, employaient 2,500 salariés et réalisaient des ventes de \$123 millions.

Le président est M. Stewart Searle, qui s'était joint à la société céréalière de son père après la Seconde Guerre mondiale.

En 1966, Searle Grain avait fusionné avec Federal Grain, pour donner naissance à Federal Industries.

Dans une interview, M. Searle a expliqué qu'après la fusion, on avait songé à demeurer dans l'industrie des céréales, mais qu'on s'était plutôt dirigé vers les transports.

Le changement s'est fait en 1972, au moment où Federal Industries a vendu ses 1,100 silos pour \$90 millions.

Obligations

TORONTO (PC) — Les cours ont baissé d'une fraction dans un marché modéré, mardi, au marché canadien des obligations.

Le court terme n'a pas varié. Le moyen et le long termes ainsi que les obligations des provinces ont reculé d'un huitième de point. Les obligations des sociétés sont restées stables.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 83-8 pour cent.

Bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix étaient stables, mardi, dans toutes les catégories de bestiaux aux abattoirs de Montréal, après une hausse de \$1.00 à \$1.50 lundi. Toutes les catégories de veaux étaient de stables à fermes après une montée de \$2 lundi. L'insuffisance des ventes de bouvillons, genisses, moutons et agneaux n'a pas permis de faire une cotation.

Mardi, les arrivages comprenaient 189 bovins et 237 veaux.

Les prix étaient les suivants: Vaches: D3: \$44.25-47.25; D5: \$35-44. Taureaux: \$43-52.75. Veaux: animaux de choix, \$82-93.50, certaines ventes atteignant \$96.50, bons animaux: \$72-80; moyens: \$64-70. Veaux légers de substitution: \$73-107, avec un plafond de \$118. Prix moyen du porc ontarien, lundi: \$66.97.

Céréales

WINNIPEG (PC) — Les oléagineux étaient en baisse modérée et les grains de provende en légère progression, mardi, à la Bourse des denrées de Winnipeg. Le seigle a terminé sur une note irrégulière, baissant de \$2.50 et montant de \$1.80 tout à la fois.

La veille, lundi, le volume des transactions comprenait 5,620 tonnes de blé, 7,320 tonnes d'avoine, 16,120 tonnes d'orge, 3,280 tonnes de seigle, 10,420 tonnes de lin et 20,520 tonnes de colza.

Dividendes

Dividendes des sociétés déclarés mardi, trimestriels, sauf indication contraire.

Abitibi Paper Co., 15 cents, payable le 1er août aux actionnaires inscrits le 30 juin.

BBC Realty Investors Trust Units, 44 cents, 31 juillet, inscr. le 30 juin.

BP Canada Ltd, 12 cents; cinq pour cent priv. A \$1.25; les deux payables LE 15 juillet, inscr. le 30 juin.

Irwin Toy Ltd, classe A quatre cents; classe B quatre cents; les deux semestriels, 31 juillet, inscr. le 30 juin.

La Verendrye Management Corp., 12 cents, 1er sept., inscr., le 14 juillet; six pour cent priv. 12 cents, 1er sept., inscr. le 11 août.

PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

Wayagamack du Cap

Le réaménagement va bon train

TROIS-RIVIERES (PC) — L'implantation des compagnies Forges HPC et les frères Lemaire en l'usine Wayagamack du Cap-de-la-Madeleine suit son cours normal et c'est vers le milieu de 1979 que le tout sera prêt à entrer en activités. C'est ce qu'a révélé hier, lors d'une conférence de presse, M. Jules Soucy, de Consolidated Bathurst, partenaire canadien de la Compagnie française Sambre et Loire, propriétaire des Forges HPC. La compagnie Forges HPC fabriquera des bonbonnes d'acier tandis que les frères Lemaire seront les gestionnaires de l'usine de transformation de l'amiante.

200 employés touchés

Mise à pied au moulin de l'île

TROIS-RIVIERES (PC) — La Consolidated Bathurst, division Wayagamack de l'île à Trois-Rivières, procédera d'ici les prochains 18 mois à la mise à pied d'environ 200 employés suite à la modernisation de l'équipement du moulin. Traçant le bilan jusqu'à ce jour des progrès de la modernisation de l'équipement de fabrication du papier Kraft au coût de plus de \$7 millions, les membres du conseil d'administration de la compagnie en réunion à Trois-Rivières hier, ont expliqué que cette mise à pied était maintenant connue des employés et des dirigeants syndicaux depuis que la direction avait entrepris des discussions en ce sens et avait fait connaître la situation de l'entreprise par un document qui a été remis à tout le personnel.

La modernisation n'est pas la seule responsable de cette mise à pied, mais la recherche d'une stabilité dans la production et dans le maintien du fonctionnement de l'usine, particulièrement du maintien de la fabrication du papier Kraft qui fait une forte concurrence sur le marché international due en grande partie à la popularité des contenants en plastique.

Selon les membres du conseil d'administration, représentés en l'occurrence par MM. J.-W. Truner, président, Oscar Stangeland, vice-président ainsi que Roland Giroux et Raymond Felix, directeur du moulin de l'île, l'investissement au moulin de l'île dépasse largement la somme indiquée plus haut et la fermeture de l'usine du Cap-de-la-Madeleine a permis à la compagnie de rentabiliser son fonctionnement par le transfert d'une partie de la machinerie qui vient compléter celle du moulin fonctionnant.

C'est le vice-président Oscar Stangeland qui a souligné, devant les journalistes à la conférence de presse, l'importance du moulin de l'île à cause de son impact dans l'économie régionale. Avec ses 950 employés, la Wayagamack injecte plus de \$20 millions annuellement seulement en salaires, sans compter les dépenses faites localement pour services, réparations et autres besoins.

Avec la transformation de l'équipement pour l'approvisionnement en matière première, comprise dans la modernisation, la compagnie entend réaliser des économies dans ses coûts de production ce qui rendra le moulin plus rentable et plus efficace face à la concurrence. La machinerie transférée du Cap-de-la-Madeleine au moulin de l'île représente tout près de \$3 millions.

Des pertes

Depuis les trois dernières années, le moulin de l'île a accumulé un déficit de plus de \$8 millions. Pour arrêter ces pertes d'argent, la compagnie a dû prendre des décisions et les investissements connus découlent de cette politique de rentabilisation de l'entreprise. Cette rentabilisation est appuyée, comme l'a souligné le directeur Raymond Felix et le vice-président Stangeland, sur la collaboration de tout le personnel et la direction qui exerce un leadership depuis un certain temps. La motivation des syndiqués a aussi été mentionnée par le conseil d'administration qui a manifesté une grande confiance en ceux-ci et qui s'est dit fier de la compétence de l'ensemble de l'équipe. Pour tous et chacun il semble bien que l'entreprise soit sur une bonne voie.

Les investissements

M. Soucy, qui a mené le dossier pour Consolidated Bathurst, a révélé que les investissements nécessaires à l'implantation de la compagnie française s'élevaient à plus de \$12 millions, ce qui comprend les subventions des deux paliers de gouvernement, la contribution française et la contribution de la Consolidated Bathurst.

Le problème qui existait entre le gouvernement fédéral et la compagnie Forge HPC quant à l'entrée en franchise de la machinerie et de la matière première, a été résolu à 80 pour cent en ce qui a trait à la machinerie; quant à la matière première, qui consistait en l'entrée au Canada d'un produit non fini, la compagnie française fabriquera complètement sur place ses bonbonnes au lieu de les importer pour les terminer au Cap. Ce qui nécessite l'achat d'une puissante presse et retardé de quelque temps l'ouverture de l'usine.

Un don

La Compagnie Consolidated Bathurst a fait "don" au gouvernement du Québec de la partie de l'usine qui abritera l'installation de transformation de l'amiante. M. Jules Soucy, faisant cette révélation, a mentionné qu'il s'agissait d'un don de plus de

\$6,200,000 "sans attendre rien en retour". Par contre le gouvernement du Québec fera certains travaux à ses frais, par exemple la reconstruction de la toiture et l'érection du mur qui sépare les deux parties de l'usine qui sera occupée par le fabricant de bonbonnes et la transformation de l'amiante.

Les deux compagnies ont des employés-cadres sur place et des ingénieurs surveillent les travaux de transformation de l'usine. Quant au personnel régulier, qui sera de 190 personnes environ pour les deux compagnies, il sera engagé selon les besoins des entreprises.

En ce qui a trait aux protégés du comité de reclassement des ex-employés de l'usine Wayagamack du Cap, le représentant de Consolidated Bathurst a mentionné qu'il n'avait aucun problème quant à l'engagement par une firme ou l'autre des journaliers.

Le comité de reclassement adressait dernièrement une demande au ministre Bérubé pour que ces ex-employés aient la priorité de l'embauche et que cette demande soit inscrite au protocole d'entente entre les parties. Mais, selon Jules Soucy, le protocole est déjà signé. Ce fait n'élève en rien le droit aux ex-employés d'être privilégiés lors de l'engagement du personnel régulier ou journalier.

Monsieur André Audy réélu



à la présidence de la Corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec

Suite au congrès de la Corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec tenu récemment à Québec et dont le thème était "Regards sur la physiothérapie de demain", monsieur André Audy fut réélu à la présidence de la Corporation des physiothérapeutes le 13 mai dernier pour un mandat de deux ans.

La Corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec profite de cette occasion pour rappeler à la population qu'il est dans son intérêt de s'assurer que les traitements de physiothérapie qu'elle reçoit tant dans les établissements publics que dans les cabinets privés, sont dispensés par des physiothérapeutes membres de la Corporation.

Le public est invité à faire connaître à la corporation toute information relative à un manque de compétence ou d'éthique de ses membres ou sur des personnes qui s'identifient physiothérapeutes et qui ne le sont pas, ou qui laissent croire qu'elles le sont sous différents titres équivalents.

Dans le but de mieux informer la population, la corporation vient de publier une brochure intitulée "La physiothérapie et le physiothérapeute" ainsi qu'un dépliant d'information destiné au grand public. Les intéressés peuvent s'adresser à:

Corporation professionnelle des Physiothérapeutes du Québec
1440, ouest, rue Ste-Catherine
bureau 816,
Montréal, Québec
H3G 1R8
Téléphone: (514) 861-6711

BOURSE

Montréal

MONTREAL (PC) — Une baisse générale des cours a marqué la fin de la séance de mardi à la Bourse de Montréal, où 577,137 actions ont changé de mains.

L'indice composé descend de 0.62 à 192.31, les industrielles de 0.55 à 183.35, les services publics de 1.39 à 172.54 et les papetières de 1.07 à 113.96. Les bancaires montent de 0.78 à 278.66.

Sur 180 titres transigés, 37 sont à la hausse, 102 à la baisse et 41 stationnaires.

La Banque impériale a pris la tête des valeurs industrielles, stable à \$28 1/2 dans un volume d'échanges de 20,073 actions. Silver Stack, vedette des minières, monte de 11 cents au terme d'un brassage de 17,700 titres.

Toronto

TORONTO (PC) — Une baisse fractionnaire des cours a été constatée à la Bourse de Toronto, mardi. Le marché a été animé et 3.1 millions d'actions ont changé de mains.

L'indice global recule de 1.25 à 1,142.26 et les mines de 2.78 à 949.29. Les produits industriels montent de 1.49 à 974.11 et les services financiers de 0.64 à 1,099.66.

Les pertes sont plus nombreuses que les gains: 253 à 179, et 265 autres titres conservent leurs positions de lundi.

Au marché des options, 433 contrats ont été négociés. Husky Oil a été la valeur la plus traitée de la journée.

New York

NEW YORK (AP) — La Bourse a accusé un net repli, mardi, sous la pression des inquiétudes ressenties par les investisseurs au sujet des taux d'intérêts, de l'inflation et de la faiblesse du dollar sur les marchés des changes.

L'indice Dow Jones des industrielles a perdu 8,58 à 830.04 dans un volume d'échanges modéré.

De l'avis des professionnels, les investisseurs qui avaient paru depuis quelques mois indifférents devant l'évolution de la situation économique américaine, paraissent maintenant inquiets. "La même information qui était ignorée

brassage de 17,700 titres. Dans les pétroles, Husky Oil monte de 7-8 à \$50 3-8, Imperial Oil A de 1-8 à 19 et BP de 1-4 à 14 3-4. Shell baisse de 1-4 à \$13 1-2.

Inco A recule de 1-8 à \$18 5-8, Dominion Textile A de 1-4 à 11 3-4, la Banque royale de 1-4 à 32 7-8, Bell de 1-8 à 56 3-4, Stelco A de 14 à 25 3-4, Brascan A de 1-8 à 16 3-4, Celanese de cinq cents à \$3.65, B.C. Telephone de 1-8 à 15 7-8, la Banque de Montréal de 1-2 à 22 1-2, Moore de 1-8 à 37 5-8, Walker A de 1-4 à 33 1-8 et Quebec Telephone de 1-4 à 23.

Dans le secteur de la spéculation, Dumont Nickel avance de 2 1-2 cents et cote neuf cents après un brassage de 17,000 papiers.

Hudson Bay Co. tombe de 3-8 à \$21 1-4, Ashland Oil de 3-4 à 21 3-4, Elks Stores de 1-2 à 12 7-8, Aquitaine de 1-2 à 17 3-4 et Andres Wines de 1-2 à 15 3-8.

Husky Oil monte de 1 à \$50 3-8, la Banque de Montréal de 1-2 à 22 3-8, Thompson News A de 1-4 à 14 3-8, Cadillac Fairview de 3-8 à 14 3-8 et Moore de 1-4 à 37 3-4.

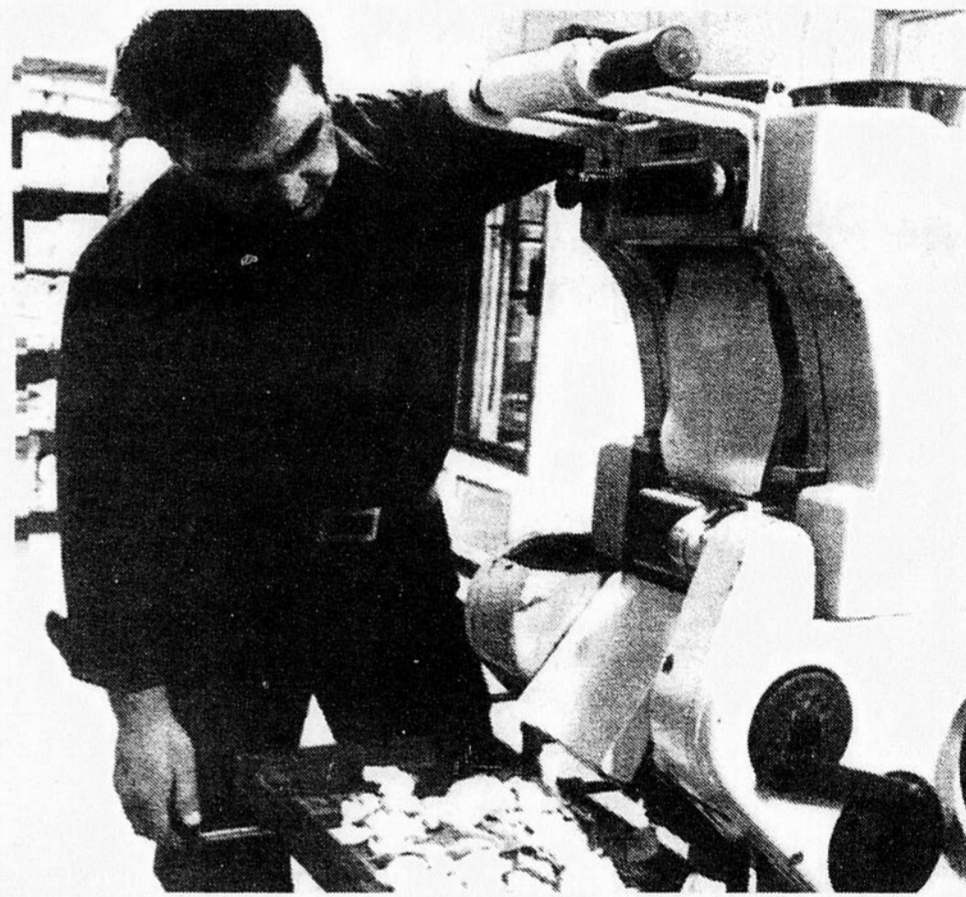
Dome Mines recule de 1 à \$87, Placer Development de 3-8 à 22 1-2 et Falconbridge Copper de 1-4 à 5 1-4. Mattagami Lake A progresse de 1-2 à \$10 et Camflo Mines de 3-8 à 15 3-8.

Czar Resources descend de 1 1-4 à \$22 1-2, Ranger Oil de 1 1-8 à 34 1-2 et Numac Oil de 1 1-8 à 33 3-4. Quasar Petroleum avance de 3-8 à \$12 et Siebens Oil de 1-4 29 3-4.

il y a un mois semble maintenant avoir une grande signification", a expliqué un spécialiste.

La faiblesse du dollar, qui a encore perdu du terrain notamment contre le yen japonais, a pesé sur la tendance. L'indice Dow Jones des industrielles a terminé à 830.04, en perte de 8.58 points.

Parmi les valeurs canadiennes cotées à la Bourse de New York, Inco monte de 3-8 à \$16 1-2 et Masey-Ferguson de 1-8 à 11 1-8. McIntyre recule de 1-8 à \$21 3-8 et Dome Petroleum de 1 à 77 1-4.



PATES — Antonio Eugeli surveille une de ses machines qui servent à la fabrication de pâtes, à son usine de Windsor, Ont. Pour sa première année d'opération, il a vendu au-delà de 100,000 livres de pâtes alimentaires à des marchés d'alimentation, à des clubs et à des restaurants. (Téléphoto PC)

Bel exemple de diversification

WINDSOR, Ontario (PC) — Pourquoi le propriétaire d'une compagnie de construction se plait-il à diriger en plus une fabrique de pâtes alimentaires?

Les deux occupations sont pourtant aussi différentes que l'excavation et la préparation de la lasagne. Pourtant, Antonio Eugeni n'en est pas moins propriétaire de Adriatic Construction et président de la Windsor Ravioli.

Il a fondé sa compagnie de construction à Windsor il y a onze ans et a eu l'idée

de créer une fabrique de pâtes alimentaires en 1970 en visitant son Italie natale. L'an dernier, cette fabrique a vendu 100,000 livres de pâtes alimentaires à des marchés d'alimentation, à des clubs et à des restaurants.

Il admet que son succès provient d'un bon système de commercialisation. Il produit des raviolis, de la lasagne, des tortellini et autres nouilles bien connues.

Il a même fait venir de l'équipement spécialisé d'Italie pour produire 16 nouvelles sortes de pâtes.

Mercuriale

MONTREAL (PC) — Prix payés au marché Central métropolitain tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Pommes: McIntosh, \$9.50 à \$10.50, grosses \$8.50 à \$9.00; Cortland, \$5.00 à \$6.00, grosses, \$9.00 à \$9.50 le minot en vrac.

Légumes

Asperges: \$18.00 à \$20.00 pour 30 lb. Bettes à carde: \$7.00 à \$7.50 pour 12. Betteraves: \$1.50 à \$1.75 pour 25 lb; \$3.00 à \$3.25 pour 50 lb; \$2.00 à \$2.75 pour 12 cellos de 2 lb. Carottes: \$3.50 à \$4.00 le 25 lb. Choux verts: \$6.50 pour 18.

Choux chinois: \$6.00 pour 16. Ciboulette: \$4.00 pour 12 paquets. Concombres: de serre, \$8.00 pour 24; sans pépin, type anglais, \$5.00 \$6.00 pour 12.

Echalottes: \$7.00 à \$8.00 pour 4 douzaines de paquets. Epinards: \$4.50 pour 12 cellos de 10 onces; \$3.50 à \$4.00 le boisseau. Fraises: \$6.00 à \$6.50 pour 12 chopines. Laitue frisée: \$4.00 à \$5.00 pour 24; romaine, \$4.50 à \$5.00 pour 16; Boston, \$4.50 à \$5.00 pour 16; Iceberg, \$5.00 à \$7.00 pour 18.

Menthe: \$3.00 pour 12 paquets. Oignons: jaunes moyens \$3.00 pour 50 lb; gros \$4.50 pour 50 lb.

Rabiole (navet blanc): \$1.75 pour un paquet de 6. Radies: \$4.00 à \$4.50 pour 3 douzaines de paquets; \$3.25 à \$3.50 pour 30 cellos de 6 onces. Rhubarbes: \$1.50 à \$2.00 pour 12 paquets. Rutabaga: jacketed \$6.50 pour 50 lb; ordinaire, \$3.50 le 50 lb; gros, \$2.50 à \$3.00 le 50 lb.

Tomates: de serre, roses, No 1, \$5.00 à \$5.50 pour 8 b; de serre, rouges, \$5.00 pour 8 lb. Pommes de terre: \$2.75 à \$3.00 le 50 lb; \$0.95 à \$1.00 le 20 lb; \$0.70 à \$0.75 le 10 lb; grosses, \$4.50 à \$5.00 le 75 lb. Arrivages: 900 sacs de 50 ou de 20 lb.

Boîtes à fleurs

Plants de légumes et de fleurs: \$1.50 à \$1.75 la boîte. Arrivages, 8,200.

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including various stock indices and individual stock prices.

Table of stock market data for Toronto, continuing from the previous table with more stock listings.

Table of stock market data for Toronto, continuing with further stock listings.

Table of stock market data for Toronto, including a 'Total des ventes' summary.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including various stock indices and individual stock prices.

Table of stock market data for Montreal, continuing with more stock listings.

Table of stock market data for Montreal, continuing with further stock listings.

Table of stock market data for Montreal, including a 'Total des ventes' summary.

BOURSE DE NEW-YORK

Table of stock market data for New York, including various stock indices and individual stock prices.

Table of stock market data for New York, continuing with more stock listings.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund data, listing various funds and their performance metrics.

TITRES AU COMPTOIR

Table of over-the-counter securities, listing various stocks and their prices.

Industrielles Juniors

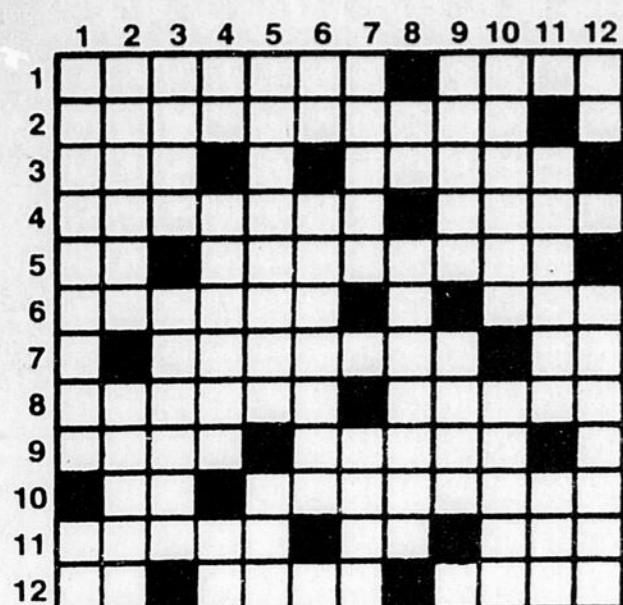
Table of junior industrial stocks, listing various companies and their prices.

MINES ET PETROLES

Table of mining and petroleum stocks, listing various companies and their prices.

DÉTENTE

Problème No 26



HORIZONTAL

- 1- Se dit de tout organe terminé en pointe. - Part de chaque convive dans un repas commun.
- 2- Ce qui manque, ce dont on regrette l'absence.

VERTICAL

- 3- Allez, en latin. - Action de ruer.
- 4- Action des oiseaux qui se réunissent par paires pour s'accoupler. - Récipients en terre réfractaire.
- 5- Pron. ind. - Jadis, chef d'un village slave.

- 6- Clair, pur et calme. - A-brév. de: Sainte.
- 7- Qui produit l'érosion. - Art. espagnol.
- 8- Métal blanc, dur, de numéro atomique 22. - Entend, allonge.
- 9- Nom poétique de l'Irlande. - Vases avec lesquels les Anciens puisaient l'eau. Préf. privatif. - Expédition en Terre sainte.
- 10- Rivière des Alpes du Nord. - Patrie d'Abraham-Pariculle chargée d'électricité.
- 11- Largeur d'une étoffe. - Exister. - Carapace des oursins.
- 7- Aller à l'aventure. - Organe circulaire.
- 8- Art. contracté. - Eclair par succession ou autrement.
- 9- Manières d'être. - Du verbe être.
- 10- Se dit des enfants qui viennent après l'aîné. - Le premier des quatre grands prophètes juifs.
- 11- Enlever, couper la cime des arbres. - Partie supérieure convexe d'un objet.
- 12- Pron. pers. - Portent de bas en haut.

MOTS CROISÉS

Solution du problème No 25



HOROSCOPE

Les aspects lunaires ne vous inciteront pas à la tolérance et à la compréhension. Vous risquez de vous montrer assez peu psychologue avec des personnes que vous auriez pourtant un intérêt à ménager. Efforcez-vous de considérer les choses avec plus de réalisme. Chance avec 9 et 44.

ANNIVERSAIRES: Attendez-vous à connaître cette semaine diverses difficultés dues à vos négligences passées. Vous devrez mettre les bouchées doubles pour rattraper.

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront actifs, téméraires. Il vous faudra canaliser positivement leur activité car ils n'auront pas le sens des limites.

BELIER (21 mars - 20 avril): Profession: Un courant de chance touchera votre vie financière et vous permettra de mettre au point un projet qui vous tient à cœur. Affection: Faites preuve de plus de souplesse. Santé: Surveillez votre ligne.

TAUREAU (21 avril - 20 mai): Profession: Faites le point sur tout ce que vous avez appris de sources diverses avant de prendre une décision définitive. Affection: Rien de vraiment conforme à votre attente ne se produira. Santé: Bon tonus.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin): Profession: Une analyse objective des faits devrait vous per-

mettre de sortir de la situation conflictuelle dans laquelle vous vous trouvez. Affection: Ne vivez pas en cercle fermé. Santé: Ne vous surmenez pas.

CANCER (22 juin - 22 juillet): Profession: Choisissez l'action, vous pourrez gagner de nouveaux soutiens et améliorer votre situation financière. Affection: Les risques d'incompréhension tendent à s'aggraver. Santé: Surveillez votre ligne.

LION (23 juillet - 22 août): Profession: Vous rencontrerez des difficultés en affaire mais les nouveaux projets que vous formerez vous redonneront de l'optimisme. Affection: Ne craignez pas de vous confier sincèrement. Santé: Bonne vitalité.

VERGEE (23 août - 22 sept.): Profession: N'hésitez pas à répandre vos idées, lancez-vous dans la polémique et ne craignez pas de vous affirmer positivement. Affection: Faites confiance à votre partenaire. Santé: Evitez les aliments acides.

BALANCE (23 sept. - 22 oct.): Profession: Cette journée sera très positive si vous aspirez à un changement professionnel, vous trouverez des appuis importants. Affection: Votre cœur sera comblé par diverses marques de sympathie. Santé: Bonne.

SCORPION (23 oct. - 21 nov.): Profession: Vous serez dans de bonnes dispositions pour vous atteler à une tâche difficile et de longue haleine qui servira vos ambitions. Affection: Faites part de vos sentiments avec sincérité. Santé: Troubles digestifs.

SAGITTAIRE (22 nov. - 20 déc.): Profession: Votre humeur vous portera à faire le maximum pour atteindre une situation honorifique plus élevée, plus conforme à vos goûts. Affection: Tentez de dissiper un malentendu. Santé: Surveillez votre foie.

CAPRICORNE (21 déc. - 19 janv.): Profession: Sur le plan financier cette journée menace d'apporter des litiges désagréables ou d'entraîner des déboursés dont vous vous seriez passé. Affection: Evitez les conflits d'autorité. Santé: Bonne vitalité.

VERSEAU (20 janv. - 18 fév.): Profession: Les circonstances vous demanderont d'aider vos collaborateurs et vos projets personnels pourraient être retardés. Affection: Vous aurez de nouveaux succès auprès de vos relations mondaines. Santé: Bonne.

POISSONS (19 fév. - 20 mars): Profession: Les événements menacent de bousculer vos habitudes et vous placerez dans des situations irritantes pour votre amour-propre. Affection: Il vous faudra prendre une décision. Santé: Maux de tête.

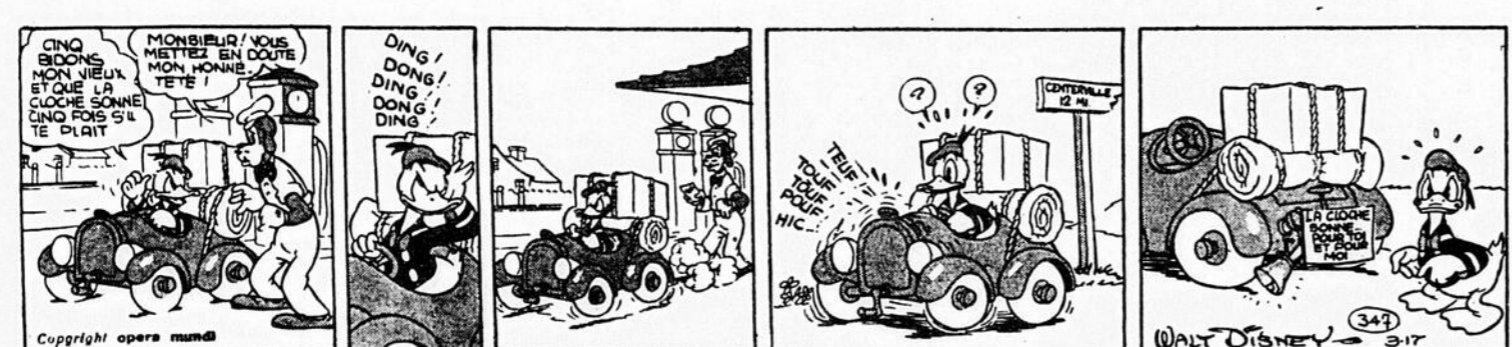
BLONDINETTE



SOURIS MIQUETTE



DONALD



L'AGENT CORRIGAN



SCAMP



BRIDGE

LES MEANDRES DE L'IMPASSE B-103

Donneur: Sud
Vulnérables: Nord-Sud

Pi: D-9-7
Co: D-10-8-4
Ca: A-9-5
Tr: A-6-4

Pi: 10-8-6-2
Co: 3-2
Ca: 7-4-3-2
Tr: D-5-2

N O E S

Pi: A-R-V-4
Co: 6-5
Ca: R-8-6
Tr: 10-8-7-3

Pi: 5-3
Co: A-R-V-9-7
Ca: D-V-10
Tr: R-V-9

Nord Est Sud Ouest
passe passe 1 cœur passe
3- coeurs 4- coeurs fin

Entame: le 2 pique par Ouest.
Dans les jeux en couleurs comme dans les jeux en sans atout il est toute une série de stratégies qu'il faut faire selon les cas. Il est su et connu que les joueurs avancés gagent sur la force de leurs mains à la limite extrême des valeurs qu'elles contiennent.

La donnée ci-dessus est une de celles-là où un de ces bons joueurs sut découvrir comment seul un placement idéal des cartes lui donnerait son contrat. Les impasses sont des suicides dit-on; mais dans certains contrats ardu et difficiles de réalisation aucun autre moyen ne peut donner la réussite. Tout de même, étudions le comportement élevé et raisonné du grand joueur dans l'application de l'impasse qui magistralement a su arracher un contrat des mains des adversaires.

L'entame du 2 de pique fut prise par le valet d'Est suivi du roi et de l'as de la même couleur. Sud coupa du 7 de cœur et joua 2 tours d'atout en gardant la main. Les adversaires n'avaient plus d'atout et si l'impasse de carreau réussissait, le contrat deviendrait facile car les pertes n'auraient été que de 2 piques et 1 trèfle.

Durant le jeu de toutes les cartes, le déclarant doit axer son raisonnement d'après chaque carte jouée dans le but de trouver la conduite à suivre pour trouver la ou les levées manquantes pour la réalisation de son contrat. L'exploitation de l'impasse en carreau était un essai à faire pour obtenir la dixième levée du contrat. L'impasse n'ayant pas réussi et le joueur Est ayant de nouveau joué 1 carreau, la main se trouvait au déclarant Sud. Il joua le dernier carreau. La réflexion est une des armes les plus dangereuses du bridge et aussi des plus efficaces. Ce roi de carreau additionné à l'as — le roi et le valet de pique donnaient 11 francs points au joueur Est et il n'avait pas ouvert les enchères! C'est donc qu'il ne possédait pas la dame de trèfle, elle était donc dans la main du joueur Ouest. Sud ne devait donc pas placer la main chez le Mort et jouer vers la fourchette roi-valet de trèfle pour en tenter l'impasse, elle ne réussira pas; il joua donc de sa main le valet de trèfle qui fut couvert de la dame d'Ouest. Le Mort joua alors son as qu'il fit suivre d'un petit trèfle et Est joua le 8 de Sud le 9. Cette dernière impasse au 10 était celle qui était hasardeuse mais elle donna le contrat à Sud.

Charles-A. Durand.

MOT MYSTÈRE

SOLUTION

No PRECEDENT: P A I L L A R D

1	A	E	V	I	G	O	R	G	E	L	P	I	R	T	M
2	D	C	R	A	Y	O	N	B	R	O	N	Z	E	O	Q
3	A	B	M	O	L	P	I	R	O	N	I	E	I	N	D
4	M	E	T	E	E	R	T	N	E	V	C	N	I	A	T
5	R	N	R	M	P	P	U	N	L	O	E	C	I	M	I
6	A	O	A	U	R	Q	O	E	P	C	S	M	H	O	D
7	D	M	C	R	E	I	R	I	I	V	O	U	A	N	R
8	O	U	E	G	P	B	E	T	E	E	R	G	N	T	A
9	U	A	R	S	I	L	A	N	P	K	T	U	A	T	B
10	B	M	E	U	P	N	I	M	E	E	I	O	D	E	Q
11	C	O	M	U	I	S	A	P	I	N	E	J	A	L	U
12	A	R	O	C	E	L	I	E	U	Q	O	P	E	L	I
13	N	C	K	E	M	R	O	F	E	O	D	A	L	I	N
14	A	E	N	O	H	P	A	E	V	A	T	C	O	B	Z
15	L	E	R	D	U	O	P	O	N	T	O	N	G	L	E

6 LETTRES LE MOT CLEF BOISSON FERMENTÉE DU MEXIQUE

A	D	J	P
Amont	Daim	Joug	Plomb
Amorce	E	K	Ponton
Aphone	Epoque	Képi	Poudre
Armada	Erbium	L	Q
Aumône	Espion	Lampe	Quinze
B	F	Lèpre	R
Bardit	Féodal	M	Radoub
Billet	Forme	Moine	S
Bronze	G	N	Sapin
C	Gorge	Natrice	Sortie
Canal	Grume	Nickel	T
Cinq	H	O	Tracer
Copie	Hamada	Octave	Triple
Couple	I	Ogive	V
Crayon	Ironie	Ongle	Venise
			Ventre

Menace de grève des pilotes

Intenses négociations entre les parties

OTTAWA (PC) — Des fonctionnaires du ministère du Travail ont rencontré mardi des administrateurs d'Air Canada et s'entretenaient mercredi avec des négociateurs de la Canadian Air Line Pilots Association (CALPA) dans

l'espoir d'éviter un débrayage, lundi, des 1,500 pilotes de la ligne.

M. William Kelly, adjoint au sous-ministre du Travail, a déclaré que les dirigeants de la société seront disponibles pour des négocia-

tions directes avec les représentants de la CALPA après la réunion de mercredi.

M. Kelly a qualifié les discussions de mardi avec les représentants d'Air Canada de sondages.

Les pilotes menacent de

laisser le travail à trois heures du matin, lundi, parce que la société de la Couronne, d'après eux, leur enlève des privilèges, y compris celui du passage en première classe quand ils se rendent à leurs affectations ou qu'ils en partent.

Les pilotes sont sans contrat depuis la fin de janvier mais cette dernière question s'est révélée une pierre d'achoppement dans les négociations.

Le ministre du Transport, M. Otto Lang, a déclaré mardi aux Communes que le gouvernement avait offert aux intéressés ses services de conciliation mais qu'il n'entendait pas intervenir directement.

Selon CALPA, Air Canada s'est rendu coupable de bris de contrat en mars 1977 en mettant fin au privilège accordé aux premiers et seconds officiers de voyager en première classe.

Les pilotes disent que cela, en soi, n'importe pas tellement, mais qu'Air Canada pourrait leur supprimer d'autres privilèges.

De part et d'autre on consent à l'arbitrage, mais on se demande que faire avec les autres articles du contrat.

Dans l'entre-temps, M. Ken Maley, président de l'Association canadienne des pilotes d'aviation, a déclaré qu'il avait confiance que la grève pourrait être évitée.

Il base son optimisme sur le seul fait que son association n'a jamais fait de grève.

Lundi dernier, les syndiqués d'Air Canada ont voté à 92 pour cent en faveur de la grève le 26 juin, mais M. Maley trouve encourageant le fait que M. Claude Taylor, président d'Air Canada, ait prié le ministre du Travail, M. John Munro, d'intervenir dans le conflit.



CEREMONIE — Le jeune Perry Lightning, à gauche, regarde comment s'y prend son père Albert Lightning pour préparer la pipe qui servira à la cérémonie du calumet de la paix. Ce rituel marquait le début de la Conférence administrative annuelle des autochtones du Canada.

(Téléphoto PC)

Pour un commissaire de la GRC

Consultation des dossiers considérée légale

OTTAWA (PC) — Le commissaire adjoint Henry Jensen a déclaré à la Commission McDonald, mardi, qu'il ne considérait pas illégal de la part de la Gendarmerie royale du Canada de se servir de renseignements contenus dans

le numéro d'assurance-sociale.

Pour M. Jensen, de tels renseignements sont "absolument nécessaires" pour résoudre certains crimes.

Le policier, témoignant devant la commission qui enquête sur de prétendues irrégularités à la GRC, a cité

plusieurs exemples où ces renseignements avaient été extrêmement utiles.

C'est ainsi qu'à Calgary, un individu a été arrêté après s'être servi de 109 cartes d'assurance sociale pour retirer frauduleusement \$33,000 par mois.

A Montréal, avec des cartes d'assurance sociale également, deux individus

avaient eu \$32,867 en deux mois. Ils auraient eu \$545,000 si la GRC n'avait pas obtenu la collaboration de l'assurance-chômage, a signalé le commissaire Jensen.

Un étranger

A Hamilton, un citoyen qui s'était fait voler sa carte d'assurance sociale par un "étranger illégal" a eu des difficultés avec le ministère du Revenu pour l'impôt sur les prestations versées à l'étranger. Cet étranger a finalement été appréhendé et expulsé du pays.

Un squelette trouvé dans les bois du Manitoba a été identifié par une carte d'assurance sociale, permettant de trouver les parents et de régler une affaire de succession.

Deux individus de la Colombie-Britannique ont reçu des prêts scolaires de \$12,000 en trois jours, avec 12 cartes d'assurance sociale. Un policier de la GRC a été tué à Calgary dans la fusillade qui a marqué leur arrestation.

Deux tornades sèment mort et désolation

AUBIGNY, Manitoba (PC) — Une personne a été tuée et une vingtaine d'autres ont été blessées, lundi soir, dans au moins deux tornades qui ont frappé cette région du sud-est du Manitoba.

La victime est M. David Waller, un salarié de 21 ans du Canadien National de Portage-la-Prairie. Il se trouvait dans un wagon-lit qui a été soulevé dans les airs pour s'écraser au sol.

Plusieurs maisons d'Aubigny ont d'ailleurs été endommagées ou détruites par les vents violents. Il en a d'ailleurs évidemment été de même des véhicules à moteur.

La plupart des personnes blessées ont été atteintes par des éclats de verre ou des débris.

Le ministre manitobain des Affaires municipales, M. Gerry Mercier, a déclaré

qu'il fallait attendre un rapport avant de décider quelle aide on apporterait aux victimes.

Saint-Malo

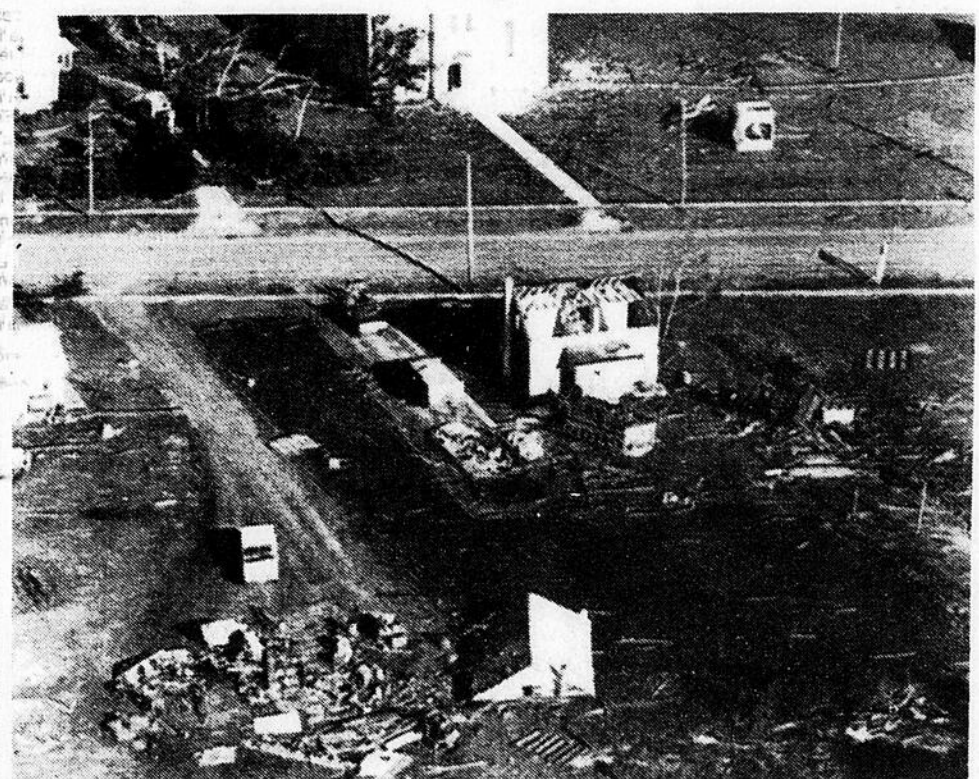
Cinq ou six tornades frappent ainsi le Manitoba chaque été, mais elles sont presque toutes légères.

La dernière grave s'est produite à Saint-Malo, en juillet 1977, et a fait trois morts.

Une tornade peut être accompagnée de vents soufflant jusqu'à 300 kilomètres à l'heure.

Un citadin d'Aubigny, M. Larry Harris, a raconté que la tornade de lundi soir était arrivée comme une surprise.

"Cela a commencé par de la grêle, a-t-il dit, et le coup de vent est arrivé comme ça, sans crier gare."



TORNADO — Les ruines d'une église et de deux maisons indiquent le couloir par lequel est passée une des deux tornades qui ont frappé le sud-est du Manitoba, tuant une personne et en blessant plusieurs autres.

(Téléphoto PC)

Automobile Rencontre au sommet

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Industrie du Québec, M. Rodrigue Tremblay, a discuté durant une heure et demie, mardi, avec son homologue fédéral, M. Jack Horner, en vue d'obtenir pour sa province une grande usine d'accessoires et de pièces de rechange d'automobiles.

M. Tremblay a déclaré par la suite qu'il désire que le ministère fédéral encourage les manufacturiers américains à s'établir, du moins en partie, au Québec.

Le ministre québécois a signalé qu'alors que le Québec représente 30 pour cent du marché de l'automobile du Canada, ses usines ne produisent qu'un pour cent de toutes les pièces de rechange, tandis que l'Ontario en produit 97 1/2 pour cent.

M. Tremblay a parlé à M. Horner d'un projet de General Motors of Canada d'établir une usine de \$400 millions de pièces de rechange, des éléments de moteur en aluminium léger.

M. Horner a déclaré de son côté que le gouvernement n'essaiera pas de convaincre la compagnie d'encourager une province plutôt qu'une autre.

Postes

Cinglante réplique du ministre Lamontagne

OTTAWA (PC) — Le ministre des Postes Gilles Lamontagne a affirmé, mardi, que des propositions avaient été soumises aux postiers pour le renouvellement de la convention collective de travail.

Dans un communiqué, M. Lamontagne a accusé le président syndical Jean-Claude Parrot d'être "inexact et loin de la réalité" en disant qu'aucune proposition n'avait été faite par le ministère.

"Nous nous préoccupons beaucoup, a commenté M. Lamontagne, du manque apparent de bonne foi démontré par le syndicat à notre égard à ce sujet."

Le ministre a souligné que le syndicat avait refusé de continuer les négociations en attendant la formation d'un comité de conciliation ou au moment où il ne pouvait pas siéger.

M. Lamontagne a répété que l'employeur ne pouvait pas faire de compromis sur certains points, "s'il veut remplir adéquatement son mandat à l'égard des Canadiens de livrer le courrier".

Ces points, a-t-il précisé, sont le droit de diriger l'introduction des changements technologiques et l'organisation du travail et le déploiement des ressources pour servir les besoins du client.

Aux Communes par ailleurs, M. Lamontagne a reconnu qu'il ne pouvait y avoir que certains délais temporaires dans la livraison du courrier, au moment où on modernisait, au coût de \$1 milliard, l'équipement des postes.

AVIS

Bureau du financement des partis politiques

À TOUS LES MILITANTS DES PARTIS POLITIQUES DU QUÉBEC, LE 29 JUIN PROCHAIN: UNE DATE-CLÉ

Le Directeur général du financement des partis politiques rappelle que les fonds électoraux qui, au premier avril 1978, étaient directement ou indirectement en possession d'un parti politique (par le biais d'un individu, compagnie, trust, banque ou autres institutions financières, ou détenus par toute association de comté ou autre instance d'un parti) doivent être remis AU PLUS TARD LE 29 JUIN au représentant officiel respectif des partis politiques autorisés, dont la liste suit:

Parti	Représentant officiel
Parti Québécois	M. Philippe Bernard 8790 avenue du Parc Montréal H2N 1Y6
Parti Libéral du Québec	M. Jean-Pierre Roy 460 rue Gilford Montréal H2J 1N3
Union Nationale	M. Léopold Fournier 130 ouest, Grande-Allée Québec G1R 2G7
Ralliement Créditiste	M. Gérard Perron 2620 Maufils Québec G1J 4K9
Parti National Populaire	M. Jacques Nadeau 8083 de la Pruchière Charlesbourg-ouest Québec G2H 1B7
Parti des Travailleurs du Québec	M. René Bataille 3828 rue Saint-Denis Montréal H2W 2M2
Parti Communiste du Québec	M. Richard Ducharme 5154 rue Charlevoix Montréal-Nord H1G 3A1

N.B. Après le 29 juin de tels fonds qui n'auraient pas été ainsi remis, ne pourront être utilisés par les partis politiques concernés.

Le Directeur général
PIERRE-OLIVIER BOUCHER

Bureau du financement des partis politiques
360 Ouest, rue St-Jacques
Mezzanine, Montréal
H2Y 1P5 (514) 873-7131

Assemblée nationale du Québec

CHVD 123

L'AMI PUBLIC NO 1

ECOUTEZ PLEIN AIR A 15h30

AVEC GUY PAGE ET JEAN MORIN DU LUNDI AU VENDREDI A L'ANTENNE DE L'AMI PUBLIC NO 1

CHVD 123

LA RADIO DE LA PLUS BELLE MUSIQUE AU LAC-ST-JEAN

CHVD 123

L'AMI PUBLIC NO 1

la **Baie**

Place du Royaume

Au menu cet été...

Des barbecues pour tous les goûts et tous les budgets! Faites votre choix dès maintenant et cuisinez de bons petits plats pour tous vos amis.

Barbecue Swinger II

54⁹⁹ ch.

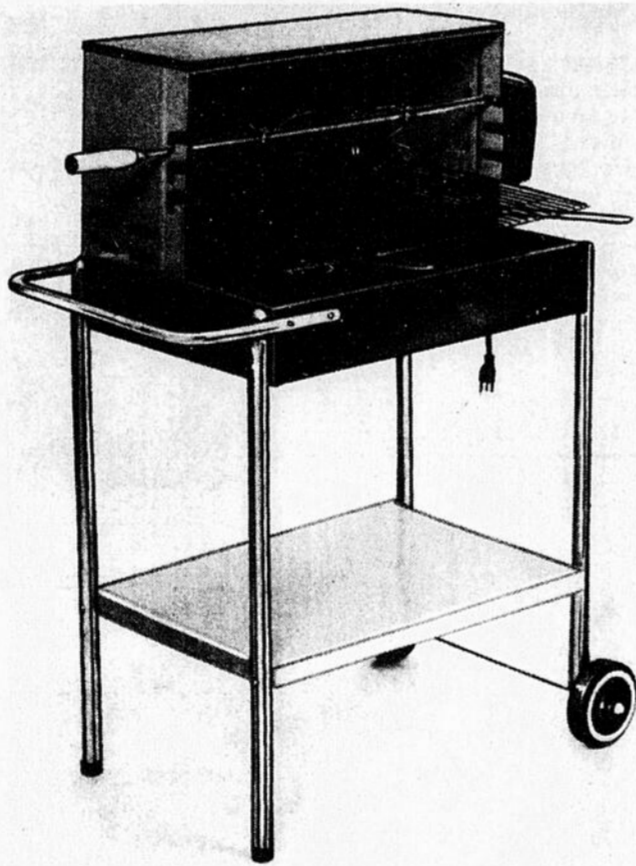
A. Gril avec charnière intérieure et couvercle une pièce pivotant pour accès facile à l'intérieur. Couvercle à orifices de ventilation réglables. Modèle no 4400.



Barbecue circulaire

B. Gril avec réglage tubulaire, dessus 24", de ton cuivre. Complet avec couvercle, rôtisserie électrique et fourchettes. Env. 43" de haut. Modèle no 7808.

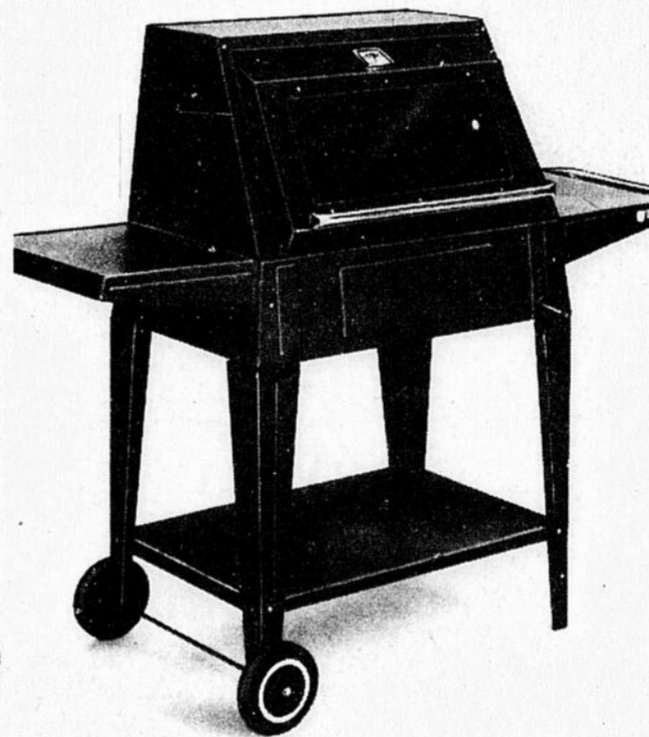
34⁹⁹ ch.



Barbecue Vagon

C. Modèle sur roulettes avec roues 5" et pieds tubulaires 1". Gril plaqué chrome avec deux poignées. Couvercle, rôtisserie et moteur électrique inclus. Modèle no 7810.

34⁹⁹ ch.

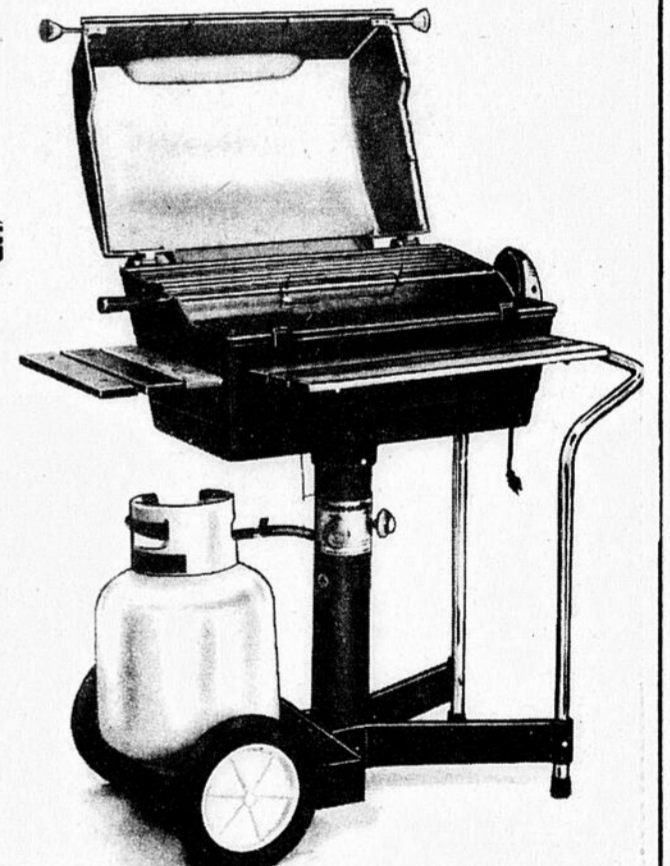


Gril de fumage

D. Modèle à pied central et indicateur de chaleur. Moteur électrique, plateau inférieur. Poignées plaquées chrome, grand couvercle. Rôtisserie automatique et fourchettes. Env. 41 lb. Modèle no 7811.

Facilités de paiement sur demande

59⁹⁹ ch.



Barbecue à essence C-2-D Canadiana

E. Comprend: éléments jumelés et grils, entrée 20,000 BTU de chaque côté des éléments, contrôles de chaleur infinis, poignées de chaque côté du couvercle. Surface de cuisson 450 po car, comprend un gril à patate. Incluses: tablettes et rôtisserie. Fonctionne au propane, aucune installation spéciale requise. Vient préassemblé. Un cylindre à essence est inclus lorsque vous le commandez avec le charriot.

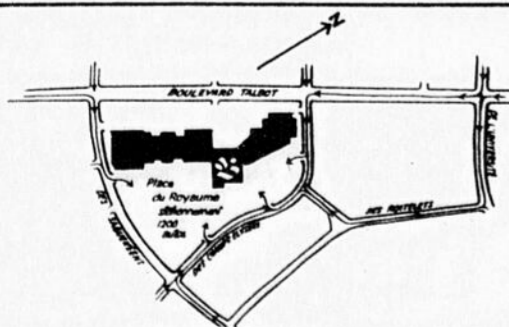
Facilités de paiement sur demande

\$399^{ch.}

Briquettes de charbon

F. Combustion lente, grande chaleur, sac de 10 lb. **1⁴⁹ ch.**

Téléphoner à 842-6261 (région de Montréal), quincaillerie, rayon 781, quatrième, centre-ville Montréal et dans toutes les succursales.



Le meilleur chemin...

Pour un accès plus facile à La Baie de Place du Royaume, empruntez la rue des Saguenéens ou la rue des Champs-Elysées. Vous arrivez ainsi directement dans l'immense stationnement de 1,200 autos!

CARTE DE CREDIT
la **Baie**

votre nom est bon
dites "à mon compte"

LA BAIE, CHICOUTIMI

3, Place du Royaume,
boulevard Talbot, Chicoutimi,
545-3160.

HEURES D'AFFAIRES:
du lundi au mercredi, de 9h30 à 17h30
— les jeudi et vendredi, de 9h30 à 21h00
— le samedi, de 9h00 à 17h00.

la **Baie**
Place du Royaume



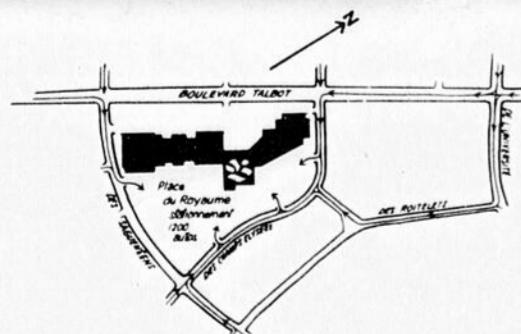
**Souriez...
au bas prix de ces
super tee-shirts!**

La Baie, ord.: \$9.00 à \$11.00

799
CH.

Souriez... La Baie vous présente les tee-shirts de l'été à prix de rabais! Une superbe collection de modèles pur coton, légers et confortables. Se lavent et séchent à la machine. Tailles: P.M.G. Passez l'été au frais, portez un tee-shirt!
A. Modèle à encolure bateau et manches courtes. Tons unis de blanc, brun, noir ou ton or. Ord.: \$11.00
B. Modèle genre cardigan à manches courtes et encolure en V. Marine/blanc, rouge/blanc ou bleu/blanc à rayures. Ord.: \$11.00
C. Modèle genre débardeur à ceinture. Choix de rayures en blanc/marine/jaune, blanc/rouge/bleu ou blanc/bleu/jaune. Ord.: \$10.00
D. Modèle sans manches avec col. Tons unis de blanc, or, rouge ou bleu. Ord.: \$10.00
E. Modèle à manches courtes et encolure en U. Poche. Tons unis de blanc, marine, rouge ou brun. Ord.: \$9.00

Téléphoner à 842-6261 (région de Montréal). Vêtements sport, rayon 132, deuxième étage, centre-ville Montréal et dans toutes les succursales.



Le meilleur chemin...

Pour un accès plus facile à La Baie de Place du Royaume, empruntez la rue des Saguenéens ou la rue des Champs-Élysées. Vous arrivez ainsi directement dans l'immense stationnement de 1,200 autos!

Demandez-nous n'importe quoi
...ou presque

CARTE DE CREDIT
la **Baie**

votre nom est bon
dites "à mon compte"

LA BAIE, CHICOUTIMI

3, Place du Royaume,
boulevard Talbot, Chicoutimi,
545-3160.

HEURES D'AFFAIRES:
du lundi au mercredi, de 9h30 à 17h30
— les jeudi et vendredi, de 9h30 à 21h00
— le samedi, de 9h00 à 17h00.

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI Alma et les environs St-Felicien et les environs
545-4895 662-7829 679-3832

AVIS

Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toutes erreurs, annulations, plaintes doivent être souignées avant 12h00 p.m. pour être corrigées ou annulées le lendemain. (Lundi au vendredi).

545-4895

LOCAUX A LOUER

CHICOUTIMI: local commercial, conveniendrait pour bureau, situé au 1582 Boul. St-Paul. Tél.: 545-0835 ou 549-7914. F-25179-2-4

CHICOUTIMI: local pouvant servir de bureau ou salle d'échantillon, situé près des principaux centres d'achat, sur le boulevard Talbot. Tél.: 549-9800 ou 549-7914. F-25179-2-4

4500 pieds de plancher à louer, pour bureau, clinique, etc. Chauffage, climatisation, eau chaude, arrosage. Rivière-du-Moulin. Tél.: 549-3252 ou 549-3783. F-23409-2-3

Local commercial de 6 à 1800 pi. de plancher, libre immédiatement, conveniendrait très bien pour professionnels, architectes, dessinateurs ou autres. Tél.: 545-1796 ou 549-2299. F-24215-2-5

COMMERCES A VENDRE

COMMERCERIE DE TAXIS: situé à Chicoutimi-Nord, établi depuis 25 ans. Tél.: 543-0639. F-24955-3-5

APPARTEMENTS A LOUER

CHICOUTIMI: près du centre d'achat Place Saguenay, 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, libre le 1er juillet. Tél.: 547-3219. F-25267-2-4

CHICOUTIMI: près du centre d'achat Place Saguenay, 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, libre le 1er juillet. Tél.: 547-3219. F-25267-2-4

CHICOUTIMI: 3 1/2 pièces, demi-sous-sol, meublé, chauffé, éclairé, stationnement entretenu, buanderie, eau chaude, arrosage, libre le 1er juillet, \$215 par mois. Pour rendez-vous 549-4033. F-25219-4-5

CHICOUTIMI-NORD: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, stationnement entretenu, buanderie, eau chaude, arrosage, libre le 1er juillet, \$215 par mois. Pour rendez-vous 549-4033. F-25219-4-5

RIVIERE-DU-MOULIN: 1387, Mr Racine, 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur. Tél.: 549-7272 ou 543-2107. F-25381-4-4

CHICOUTIMI: 2 1/2 pièces, à proximité de l'hôpital et de la Cathédrale, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tél.: 549-4719. F-25152-4-2

CHICOUTIMI: appartements meublés, chauffés, éclairés, 3 1/2 pièces, rue Duchesne, \$175,00, arrière Place Saguenay, 3 1/2 pièces, arrière Place du Royaume, \$215,00 par mois, 2 1/2 pièces, rue Bégin, \$150,00 par mois, 3 1/2 pièces, Champs-Élysées, \$190,00 par mois, 3 1/2 pièces, 2691, Roussel, Chicoutimi-Nord, \$180,00 par mois, 3 1/2 pièces et 4 1/2 pièces, 176, boul. St-Jean, \$165,00 et \$200,00 par mois. Aussi: 3 1/2 pièces, non chauffé, meublé ou non, \$220,00. Tél.: 545-2301. F-25167-4-3

VENTES INDUSTRIELLES

En avez-vous assez de:

- Faire du porte à porte
- Travailler toutes soirs
- Être toujours à la recherche de nouveaux clients
- Voir votre territoire diminuer

Si vous possédez plus de 2 ans d'expérience dans la vente directe, nous vous offrons une carrière professionnelle.

- Travailler pour une compagnie internationale
- Vendre aux industries de construction et de transport
- Produits de consommation/commandes renouvelables
- Commissions très élevées
- Terrain protégé par contrat

Si vous avez l'expérience requise et avez besoin de changement, nous aimerions vous rencontrer. Veuillez téléphoner à:

M. Roger Meunier
418-549-7111

LE 21 JUIN: de 10h00 a.m. à 7h00 p.m.
LE 22 JUIN: de 9h00 a.m. à 4h00 p.m.

POUR INSERER UNE ANNONCE CLASSEE SIGNELEZ CHICOUTIMI

545-4895

Pour Lac-St-Jean, aucun interurbain n'est nécessaire

Alma et les environs

662-7829

St-Felicien et les environs

679-3832

NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

APPARTEMENTS A LOUER

CHICOUTIMI: 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, stationnement d'auto, \$180,00 par mois, libre immédiatement. Tél.: 549-5841. F-25279-4-4

CHICOUTIMI: 2 1/2 pièces, non chauffé, non meublé, éclairé, situé au 367, rue Gagnon. Tél.: 543-0627. F-25473-4-2

CHICOUTIMI-NORD: grand appartement, 1 1/2 pièces, meublé, éclairé, entrée indépendante, stationnement d'auto, à 2110 rue Rousseau, voisin Banque Royale. Tél.: 543-2912. F-24986-4-4

Vous désirez un luxueux appartement en arrière de Place du Royaume dans un terrain boisé, nous en avons de disponibles immédiatement ou encore vous pouvez vous en procurer pour les mois juin, juillet, août. Les prix varient entre \$215,00 et \$235,00, meublés, chauffés, éclairés. Tél.: 545-2301. F-23839-4-2

Hâtez-vous. Réservez le vôtre dès maintenant. Plus que quelques 4 1/2 pièces disponibles. Avec balcon remis à neuf, indépendants, stationnement, proximité des centres d'achat et du futur Centre des données fiscales à Jonquière. Pour tout renseignements, tél.: 678-2479 ou 547-3377. F-25050-4-2

CHICOUTIMI-NORD: grand appartement, 1 1/2 pièces, meublé, éclairé, entrée indépendante, stationnement d'auto, à 2110 rue Rousseau, voisin Banque Royale. Tél.: 543-2912. F-24986-4-4

CHICOUTIMI: 2 1/2 pièces, chauffés, près du Bon Conseil, Mr Racine, \$215,00 et \$175,00 par mois. Tél.: heures d'affaires du mardi au samedi 545-1515. F-25743-5-4

CHICOUTIMI: 3 1/2 pièces, chauffé, éclairé, eau chaude, stationnement d'auto. Tél.: 545-4021. F-25271-5-4

CHICOUTIMI: 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, rue Labrecque. Tél.: 543-9669. F-25225-5-1

CHICOUTIMI-NORD: 5 1/2 pièces, situé à 26, rue Marie-France, libre le 1er juillet, tapis mur à mur, \$240,00 par mois. Tél.: 543-9337. F-25715-5-3

CHICOUTIMI: près du parc industriel, 2 1/2 pièces et 1 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, à 1641 neu, tapis mur à mur. Tél.: 549-9500 ou 543-7721. demandez Gilles Labrecque ou s'adresser à 1595, Malraux, Chicoutimi. F-24894-5-4

CHICOUTIMI: 4 1/2 pièces, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, \$240,00 par mois. Tél.: 543-8264. F-24905-5-4

CHICOUTIMI-NORD: 1533 Boul. Ste-Genevieve, près des maisons mobiles Guy Nadeau. Logement neuf et moderne. Ameublement, eau chaude, chauffage électrique non-compris. Cour privée (15 X 40). Place encadrée par les avenues et sècheuse. Salle de bains, céramique couleur, tapis, 3 1/2 pièces (\$225,00). Le soir de 7h00 à 9h00. En tout temps en signalant 549-7930. F-25694-5-4

CHICOUTIMI-NORD: 189, Daudais, 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis, entre indépendante, libre immédiatement. Tél.: 543-1045. F-25681-5-5

ARVIDA: 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, entrée indépendante, très propre, \$150, par mois, libre fin juin. Tél.: 548-7397 ou 548-3851. F-25611-5-5

CHICOUTIMI: 4 1/2 pièces, meublé, tél.: 543-6419. F-25642-5-4

CHICOUTIMI-NORD: 1533 Boul. Ste-Genevieve, près des maisons mobiles Guy Nadeau. Logement neuf et moderne. Ameublement, eau chaude, chauffage électrique non-compris. Cour privée (15 X 40). Place encadrée par les avenues et sècheuse. Salle de bains, céramique couleur, tapis, 3 1/2 pièces (\$225,00). Le soir de 7h00 à 9h00. En tout temps en signalant 549-7930. F-25694-5-4

CHICOUTIMI-NORD: 189, Daudais, 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis, entre indépendante, libre immédiatement. Tél.: 543-1045. F-25681-5-5

ARVIDA: 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, entrée indépendante, très propre, \$150, par mois, libre fin juin. Tél.: 548-7397 ou 548-3851. F-25611-5-5

CHICOUTIMI: 4 1/2 pièces, meublé, tél.: 543-6419. F-25642-5-4

CHICOUTIMI-NORD: 1533 Boul. Ste-Genevieve, près des maisons mobiles Guy Nadeau. Logement neuf et moderne. Ameublement, eau chaude, chauffage électrique non-compris. Cour privée (15 X 40). Place encadrée par les avenues et sècheuse. Salle de bains, céramique couleur, tapis, 3 1/2 pièces (\$225,00). Le soir de 7h00 à 9h00. En tout temps en signalant 549-7930. F-25694-5-4

CHICOUTIMI-NORD: 189, Daudais, 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis, entre indépendante, libre immédiatement. Tél.: 543-1045. F-25681-5-5

ARVIDA: 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, entrée indépendante, très propre, \$150, par mois, libre fin juin. Tél.: 548-7397 ou 548-3851. F-25611-5-5

CHICOUTIMI: 4 1/2 pièces, meublé, tél.: 543-6419. F-25642-5-4

CHICOUTIMI-NORD: 1533 Boul. Ste-Genevieve, près des maisons mobiles Guy Nadeau. Logement neuf et moderne. Ameublement, eau chaude, chauffage électrique non-compris. Cour privée (15 X 40). Place encadrée par les avenues et sècheuse. Salle de bains, céramique couleur, tapis, 3 1/2 pièces (\$225,00). Le soir de 7h00 à 9h00. En tout temps en signalant 549-7930. F-25694-5-4

CHICOUTIMI-NORD: 189, Daudais, 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis, entre indépendante, libre immédiatement. Tél.: 543-1045. F-25681-5-5

ARVIDA: 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, entrée indépendante, très propre, \$150, par mois, libre fin juin. Tél.: 548-7397 ou 548-3851. F-25611-5-5

CHICOUTIMI: 4 1/2 pièces, meublé, tél.: 543-6419. F-25642-5-4

CHICOUTIMI-NORD: 1533 Boul. Ste-Genevieve, près des maisons mobiles Guy Nadeau. Logement neuf et moderne. Ameublement, eau chaude, chauffage électrique non-compris. Cour privée (15 X 40). Place encadrée par les avenues et sècheuse. Salle de bains, céramique couleur, tapis, 3 1/2 pièces (\$225,00). Le soir de 7h00 à 9h00. En tout temps en signalant 549-7930. F-25694-5-4

CHICOUTIMI-NORD: 189, Daudais, 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis, entre indépendante, libre immédiatement. Tél.: 543-1045. F-25681-5-5

ARVIDA: 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, entrée indépendante, très propre, \$150, par mois, libre fin juin. Tél.: 548-7397 ou 548-3851. F-25611-5-5

CHICOUTIMI: 4 1/2 pièces, meublé, tél.: 543-6419. F-25642-5-4

CHICOUTIMI-NORD: 1533 Boul. Ste-Genevieve, près des maisons mobiles Guy Nadeau. Logement neuf et moderne. Ameublement, eau chaude, chauffage électrique non-compris. Cour privée (15 X 40). Place encadrée par les avenues et sècheuse. Salle de bains, céramique couleur, tapis, 3 1/2 pièces (\$225,00). Le soir de 7h00 à 9h00. En tout temps en signalant 549-7930. F-25694-5-4

CHICOUTIMI-NORD: 189, Daudais, 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis, entre indépendante, libre immédiatement. Tél.: 543-1045. F-25681-5-5

LOGEMENTS A LOUER

JONQUIERE: situés sur les rues St-Hubert et de la Lorraine, 3 1/2 et 4 1/2 pièces, neufs et spacieux, service de conciergerie et commodités courantes. Tél.: 547-0460, entre 9h00 a.m. et 5h00 p.m. les soirs et fins de semaine à 548-7484 ou 548-7365. F-23820-2-0

JONQUIERE: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, moderne, de style colonial, services de conciergerie et buanderie, stationnement, tél.: 548-8951. F-24180-5-4

CHICOUTIMI: près de l'université, 3 1/2 pièces, meublé, comprenant: service de conciergerie, stationnement, balcon. Tél.: 545-6620, entre 9h et 5h00 p.m. Mr Girard. F-23849-5-2

Pour louer, sous-louer votre logement, communiquez avec la Banque de Loyers Ent., services gratuits pour locataires. Tél.: 545-2301, le jour. F-23840-5-2

CHICOUTIMI: 3 1/2 pièces, meublées, chauffées, balcon, stationnement, magnifique terrasse, quartier résidentiel, près du Centre Georges-Vézina, libre immédiatement. \$175,00, non chauffé, libre le 1er juillet. Pour informations, tél.: 549-4322. F-23364-5-1

CHICOUTIMI: 2 logements, situés à l'arrière de Place du Royaume, à 630, des Chardonnières, le haut 5 1/2 pièces, 3 chambres, construction d'un an, à \$350,00, non chauffé. Le bas, sous-sol hors terre, 3 chambres, 5 1/2 pièces, \$265,00, non chauffé, libre le 1er juillet. Pour informations, tél.: 549-4993. F-23973-5-4

CHICOUTIMI: 2 1/2 pièces, non chauffé, non meublé, éclairé, situé au 367, rue Gagnon. Tél.: 543-0627. F-25473-4-2

CHICOUTIMI: garçonnière 1 1/2 pièces, meublée, située près des centres d'achat, libre immédiatement, \$160,00 par mois. Pour informations, tél.: 545-4455. F-24002-4-2

CHICOUTIMI-NORD: grand appartement, 1 1/2 pièces, meublé, éclairé, entrée indépendante, stationnement d'auto, à 2110 rue Rousseau, voisin Banque Royale. Tél.: 543-2912. F-24986-4-4

Vous désirez un luxueux appartement en arrière de Place du Royaume dans un terrain boisé, nous en avons de disponibles immédiatement ou encore vous pouvez vous en procurer pour les mois juin, juillet, août. Les prix varient entre \$215,00 et \$235,00, meublés, chauffés, éclairés. Tél.: 545-2301. F-23839-4-2

Hâtez-vous. Réservez le vôtre dès maintenant. Plus que quelques 4 1/2 pièces disponibles. Avec balcon remis à neuf, indépendants, stationnement, proximité des centres d'achat et du futur Centre des données fiscales à Jonquière. Pour tout renseignements, tél.: 678-2479 ou 547-3377. F-25050-4-2

CHICOUTIMI-NORD: grand appartement, 1 1/2 pièces, meublé, éclairé, entrée indépendante, stationnement d'auto, à 2110 rue Rousseau, voisin Banque Royale. Tél.: 543-2912. F-24986-4-4

CHICOUTIMI: 2 1/2 pièces, chauffés, près du Bon Conseil, Mr Racine, \$215,00 et \$175,00 par mois. Tél.: heures d'affaires du mardi au samedi 545-1515. F-25743-5-4

CHICOUTIMI: 3 1/2 pièces, chauffé, éclairé, eau chaude, stationnement d'auto. Tél.: 545-4021. F-25271-5-4

CHICOUTIMI: 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, rue Labrecque. Tél.: 543-9669. F-25225-5-1

CHICOUTIMI-NORD: 5 1/2 pièces, situé à 26, rue Marie-France, libre le 1er juillet, tapis mur à mur, \$240,00 par mois. Tél.: 543-9337. F-25715-5-3

CHICOUTIMI: près du parc industriel, 2 1/2 pièces et 1 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, à 1641 neu, tapis mur à mur. Tél.: 549-9500 ou 543-7721. demandez Gilles Labrecque ou s'adresser à 1595, Malraux, Chicoutimi. F-24894-5-4

CHICOUTIMI: 4 1/2 pièces, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, \$240,00 par mois. Tél.: 543-8264. F-24905-5-4

CHICOUTIMI-NORD: 1533 Boul. Ste-Genevieve, près des maisons mobiles Guy Nadeau. Logement neuf et moderne. Ameublement, eau chaude, chauffage électrique non-compris. Cour privée (15 X 40). Place encadrée par les avenues et sècheuse. Salle de bains, céramique couleur, tapis, 3 1/2 pièces (\$225,00). Le soir de 7h00 à 9h00. En tout temps en signalant 549-7930. F-25694-5-4

CHICOUTIMI-NORD: 189, Daudais, 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis, entre indépendante, libre immédiatement. Tél.: 543-1045. F-25681-5-5

ARVIDA: 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, entrée indépendante, très propre, \$150, par mois, libre fin juin. Tél.: 548-7397 ou 548-3851. F-25611-5-5

CHICOUTIMI: 4 1/2 pièces, meublé, tél.: 543-6419. F-25642-5-4

CHICOUTIMI-NORD: 1533 Boul. Ste-Genevieve, près des maisons mobiles Guy Nadeau. Logement neuf et moderne. Ameublement, eau chaude, chauffage électrique non-compris. Cour privée (15 X 40). Place encadrée par les avenues et sècheuse. Salle de bains, céramique couleur, tapis, 3 1/2 pièces (\$225,00). Le soir de 7h00 à 9h00. En tout temps en signalant 549-7930. F-25694-5-4

CHICOUTIMI-NORD: 189, Daudais, 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis, entre indépendante, libre immédiatement. Tél.: 543-1045. F-25681-5-5

ARVIDA: 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, entrée indépendante, très propre, \$150, par mois, libre fin juin. Tél.: 548-7397 ou 548-3851. F-25611-5-5

CHICOUTIMI: 4 1/2 pièces, meublé, tél.: 543-6419. F-25642-5-4

CHICOUTIMI-NORD: 1533 Boul. Ste-Genevieve, près des maisons mobiles Guy Nadeau. Logement neuf et moderne. Ameublement, eau chaude, chauffage électrique non-compris. Cour privée (15 X 40). Place encadrée par les avenues et sècheuse. Salle de bains, céramique couleur, tapis, 3 1/2 pièces (\$225,00). Le soir de 7h00 à 9h00. En tout temps en signalant 549-7930. F-25694-5-4

CHICOUTIMI-NORD: 189, Daudais, 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis, entre indépendante, libre immédiatement. Tél.: 543-1045. F-25681-5-5

ARVIDA: 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, entrée indépendante, très propre, \$150, par mois, libre fin juin. Tél.: 548-7397 ou 548-3851. F-25611-5-5

CHICOUTIMI: 4 1/2 pièces, meublé, tél.: 543-6419. F-25642-5-4

CHICOUTIMI-NORD: 1533 Boul. Ste-Genevieve, près des maisons mobiles Guy Nadeau. Logement neuf et moderne. Ameublement, eau chaude, chauffage électrique non-compris. Cour privée (15 X 40). Place encadrée par les avenues et sècheuse. Salle de bains, céramique couleur, tapis, 3 1/2 pièces (\$225,00). Le soir de 7h00 à 9h00. En tout temps en signalant 549-7930. F-25694-5-4

CHICOUTIMI-NORD: 189, Daudais, 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis, entre indépendante, libre immédiatement. Tél.: 543-1045. F-25681-5-5

ARVIDA: 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, entrée indépendante, très propre, \$150, par mois, libre fin juin. Tél.: 548-7397 ou 548-3851. F-25611-5-5

CHICOUTIMI: 4 1/2 pièces, meublé, tél.: 543-6419. F-25642-5-4

CHICOUTIMI-NORD: 1533 Boul. Ste-Genevieve, près des maisons mobiles Guy Nadeau. Logement neuf et moderne. Ameublement, eau chaude, chauffage électrique non-compris. Cour privée (15 X 40). Place encadrée par les avenues et sècheuse. Salle de bains, céramique couleur, tapis, 3 1/2 pièces (\$225,00). Le soir de 7h00 à 9h00. En tout temps en signalant 549-7930. F-25694-5-4

CHICOUTIMI-NORD: 189, Daudais, 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis, entre indépendante, libre immédiatement. Tél.: 543-1045. F-25681-5-5

ARVIDA: 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, entrée indépendante, très propre, \$150, par mois, libre fin juin. Tél.: 548-7397 ou 548-3851. F-25611-5-5

CHICOUTIMI: 4 1/2 pièces, meublé, tél.: 543-6419. F-25642-5-4

CHICOUTIMI-NORD: 1533 Boul. Ste-Genevieve, près des maisons mobiles Guy Nadeau. Logement neuf et moderne. Ameublement, eau chaude, chauffage électrique non-compris. Cour privée (15 X 40). Place encadrée par les avenues et sècheuse. Salle de bains, céramique couleur, tapis, 3 1/2 pièces (\$225,00). Le soir de 7h00 à 9h00. En tout temps en signalant 549-7930. F-25694-5-4

CHICOUTIMI-NORD: 189, Daudais, 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis, entre indépendante, libre immédiatement. Tél.: 543-1045. F-25681-5-5

ARVIDA: 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, entrée indépendante, très propre, \$150, par mois, libre fin juin. Tél.: 548-7397 ou 548-3851. F-25611-5-5

MAISONS MOBILES A VENDRE

Rang St-Pierre: 72 X 14, 1978, tél.: 678-9477. F-25181-10-4

LATERRIERE: 68 X 14, 3 chambres, très propre, terrain: 100 X 100, peuloué, remise 10 X 12. Tél.: 678-2815. F-25138-10-2

CHALET A VENDRE

5 milles de Jonquière, meublé, électricité 220, directement du propriétaire, s'adressez à: 548-8075. F-24898-12-4

LAC-ST-GERMAIN: très grand chalet, 22 milles de Chicoutimi, 5 chambres à coucher, salon avec foyer, complètement meublé, salle de bain, douche, habitable à l'année, garage, quai, \$320,000. Tél.: 674-2823. F-25126-12-2

Situé à 5 milles de Jonquière, meublé, électricité 220, directement du propriétaire, prix: \$8,000,00. Tél.: 549-8075. F-25014-12-2

ST-DAVID DE FALARDEAU: situé au Lac Jamelin, magnifique terrain, chalet en bois, 20 X 24 pi., prix: \$14,000. Achetés sérieux seulement. Tél.: 548-2891 ou 673-7290. F-24927-12-5

PORT-ALFRED: sur le bord du Saguenay, chalet meublé, avec chauffage électrique, habitable à l'année, prix à discuter. Tél.: 544-5346. F-25213-12-5

STE-ROSE DU NORD: 20 X 24 pi. au lac des Cèdres, prix à discuter. Tél.: 542-4970. F-25331-12-2

LAC DOCTEUR: Directement du propriétaire, 24 X 28, isolé, 3 chambres, beau terrain, s'adressez au 470 rue Léon. Tél.: 543-8873. F-25397-12-4

ST-GEDEON: Domaine comprenant un chalet principal, plus deux chalets pour les invités, meublés, incl

Politique des E.-U. en Afrique Armement et développement économique vont de pair

WASHINGTON (Reuter) — Les États-Unis ne chercheront pas à rivaliser avec les activités militaires soviétiques et cubaines en Afrique, mais ils aideront les pays africains à se défendre, a déclaré mardi M. Cyrus Vance à Atlanta City (New Jersey).

Evocant la politique africaine des États-Unis devant des hommes d'affaires, le secrétaire d'Etat américain a déclaré qu'au cours des derniers mois les conflits et ingérences extérieures avaient terni l'image d'une Afrique libre.

Notre politique ne sera pas de faire pièce aux activités soviétiques et cubaines en Afrique parce qu'une telle option ne serait pas efficace à long terme et ne ferait qu'aggraver les conflits militaires, et leur cortège de vives souffrances humaines.

Contribuer à résoudre les problèmes qui créent le

prétexte à une intervention extérieure et à renforcer la capacité des Africains à se défendre est pour nous une meilleure option", a déclaré M. Vance.

"Toute augmentation de l'aide militaire américaine sera décidée prudemment et dans la ligne de la politique de cette administration visant à réduire les armements et à concentrer notre aide sur le développement économique".

Les troupes

"Nos amis africains doivent savoir que nous pouvons les aider et que nous les aiderons à renforcer leur capacité à se défendre", a souligné M. Vance. Après son discours, il précisa aux journalistes que cela n'implique aucunement l'envoi de troupes américaines.

Le secrétaire d'Etat a déclaré, comme il l'avait fait la veille devant la commission des relations internationales de la Chambre des Représentants, que l'importance et la durée de la présence militaire soviétique et cubaine et Afrique compromettaient l'indépendance des États africains.

M. Vance a ajouté que les États-Unis s'efforçaient d'avoir une approche réaliste et de favoriser un développement en Afrique qui soit dans la ligne de ce que ces pays souhaitent.

"Nous sommes convaincus qu'une approche positive des aspirations et des problèmes africains est également la riposte la plus



DEFENSE — Le secrétaire d'Etat des États-Unis, Cyrus Vance a affirmé devant la commission des relations internationales de la Chambre des représentants, que son pays aiderait les pays africains à se défendre...

(Téléphoto PA)

efficace aux activités soviétiques et cubaines. Une autre stratégie affaiblirait l'Afrique en la divisant."

Evocant la situation en Afrique australe, M. Vance a déclaré qu'il était incontestable que des changements allaient se produire: "La grande question est de savoir si la paix ou la violence sera l'instrument de ce changement".

Déclarant les États-Unis favorables à un changement pacifique, M. Vance a ajouté: "La violence en Afrique du Sud coûte cher humainement, en débouchant sur une bipolarisation politique, en nuisant au progrès économique et à nos intérêts économiques, par le mal fait aux autres pays de la région, et par

le prétexte qu'elle fournit à des interventions de l'extérieur".

Au Shaba

"On ne doit pas se méprendre sur notre politique à l'égard de l'Afrique du Sud", a-t-il dit, "nous ne voulons pas voir les Blancs chassés de la maison de leurs ancêtres. Nous nous bornons à suggérer qu'ils recherchent un moyen de vivre dans la paix et la justice avec la majorité de leurs compatriotes".

M. Vance a rappelé d'autre part le rôle des États-Unis dans l'opération de sauvetage au Shaba le mois dernier, rôle qui a montré que les États-Unis peuvent agir immédiatement, avec fermeté et intelligence pour répondre aux demandes africaines", a-t-il dit.

LE MONDE EN BREF

Attentat en Italie

TURIN (AP) — Une bombe puissante a endommagé le hall de l'hôtel Statuto dans le centre de Turin en début de journée mardi, semant la panique parmi les clients et les habitants du quartier.

Plusieurs voitures en stationnement devant l'immeuble ont été endommagées et des vitres ont volé en éclats. Cet attentat serait l'oeuvre de fraudeurs et non d'opposants politiques.

Lundi la voiture d'un commerçant turinois a été détruite par une explosion attribuée également à des racketteurs.

Houliganisme au balcon

MOSCOU (Reuter) — Les autorités soviétiques ont inculpé une dissidente juive, Mme Ida Nudel, qui avait manifesté notamment depuis son balcon contre l'interdiction d'émigrer en Israël, déclare-t-on dans les milieux dissidents.

Mme Nudel, une économiste âgée de 48 ans, est inculpée "d'houliganisme pernicieux", une accusation passible de un à cinq ans de camp de travail.

Cadre condamné

PITTSBURGH (AFP) — Un ancien haut responsable de la société Gulf Oil a été condamné lundi à six mois de prison et une amende de \$18.000 pour avoir payé des vacances à un fonctionnaire du fisc.

M. Fred Standefer, 54 ans, ancien vice-président de Gulf chargé des questions administratives, avait été jugé au mois de décembre dernier. Il avait été reconnu coupable d'avoir offert des vacances en Californie et en Floride à Cyril Niederberger, un agent de l'Internal Revenue Service chargé de vérifier la situation fiscale de Gulf Oil.

M. Niederberger a été quant à lui reconnu coupable d'avoir accepté ces faveurs. Il risque cinq mois de prison et une amende de \$5.000.

Chiens perdus

ROME (Reuter) — Les 150.000 chiens perdus de la capitale italienne posent un sérieux problème en raison de la recrudescence de la rage, a déclaré mardi, lors d'une conférence de presse, Mme Mirella d'Arcangeli, inspecteur de la santé de la ville de Rome.

"Il y a actuellement un boom des chiens égarés, ce qui pose un grave problème d'hygiène et de santé, au moment où la rage recommence à se propager", a-t-elle dit.

Pratiquement éliminée de la péninsule italienne entre 1967 et 1977, la rage s'est à nouveau déclarée dans la province de Bolzano, dans le nord du pays, ce qui suscite l'inquiétude des pays voisins, a-t-elle poursuivi. Les autorités romaines ont créé des centres gratuits de vaccination anti-rabique, et demandé à la population d'y emmener les chiens perdus.

Agapova

MOSCOU (AP) — Mme Lyoudmila Agapova, femme d'un marin qui s'était réfugié en Suède il y a quatre ans, a déclaré qu'elle serait poursuivie devant les tribunaux pour avoir cherché à quitter l'Union soviétique à bord d'un petit avion privé.

Une action a été ouverte contre elle, sa fille de 14 ans et la mère du mari. Toute trois sont passibles d'une peine de trois à dix ans de champ de travail.

M. Valentin Agapova, qui avait réussi à gagner la Suède en sautant de son navire en 1974, a révélé en avril qu'il avait cherché à quatre reprises d'organiser la fuite de sa femme, de sa fille et de sa mère.

AVIS

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

Prenez avis que T.E.S.I. SAGUENAY (1974) LTEE, détentrice du permis no. 3313-A s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant en vertu de l'article 2.72.7:

Permis de transport saisonnier, Catégorie: Economique, 28 passagers; Service: transport d'étudiants ou de retraités de leur domicile, à Jonquière et environs, à la Résidence Ste-Marie Inc., 450, rue Ste-Marie, à Jonquière, pour participer à des activités socioculturelles.

Durée: du 15 juin 1978 au 14 juin 1979.

Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 est boulevard Charest, Québec G1K 7W5, dans les cinq (5) jours de la troisième publication de cet avis.

T.E.S.I. SAGUENAY (1974) LTEE

1354, boul. St-Paul Chicoutimi, G7J 3C5

Les Chinois s'arment

LONDRES (AP) — Organisée tous les deux ans par le ministère britannique de la Défense, une des plus grandes expositions d'armements du monde s'est ouverte lundi à Aldershot, près de Londres. Des acheteurs potentiels de 90 pays y sont attendus, et en particulier une délégation chinoise.

Ce marché a attiré des spécialistes de pays en conflit, comme Israël et certains États arabes extrémistes ou la Grèce et la Turquie, et de régions de tension, comme la Péninsule indienne ou l'Amérique latine. Et les attachés militaires semblent autant intéressés par les matériels exposés (plus de 10.000), de l'ordinateur miniaturisé au char d'assaut que par ce qui attire l'attention des représentants des pays rivaux.

Deux États communistes seulement, la Chine et la Yougoslavie, ont été invités à envoyer une délégation.

La Grande-Bretagne et la France cherchent à se placer sur l'immense marché potentiel de la Chine depuis que les dirigeants de Pékin ont décidé en 1975 que leurs forces armées devaient être modernisées.

Le chef d'état-major de l'armée britannique, sir Neil Cameron, avait personnellement invité une délégation chinoise à se rendre à l'exposition d'Aldershot lorsqu'il avait effectué une visite à Pékin, il y a six semaines, en vue d'obtenir des commandes d'armements. Il avait alors provoqué de profonds remous en déclarant à des officiers chinois, au cours d'un déjeuner, que leurs deux pays avaient un ennemi commun dont la capitale est Moscou.

Le ministre britannique de la Défense, M. Fred Multer, a précisé récemment que son pays consulterait ses alliés avant d'autoriser des ventes d'armes à la Chine.

DECES



COTE (M. Lorenzo) — Est décédé subitement à sa résidence, le 19 juin 1978, à l'âge de 66 ans. Il était l'époux de Dame Rita Tremblay, demeurant au 360, Portage-des-Roches-Sud, Laterrière.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Gravel & Fils, 825, ave Bégin, coin des Champs-Elysées, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 16h00, en l'église de Laterrière et l'inhumation au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles: Mme Gaspar Lamontagne (Monique), Mme Jean Fortin (Hélène), Mme Real Houle (Lucie), Pauline; ses fils: Charles-Eugène (Lili Simard), Roger; sa soeur: Mme Adrien St-Gelais (Elézoza) son frère: M. Joseph Côté, et une belle-soeur: Mme Almas Côté (Rose-Hélène Gaudreault).

Direction funéraire: Gravel & Fils, Chicoutimi.

(Régine Fortin), Luc; ses soeurs: Mme Marius Boucher (Florence), Mme Gaston Tremblay (Edith), Mme Ghislain Potvin (Françoise), Mme Arthur Ménard (Florestine), Mme Jean-Baptiste Bouchard (Gabrielle), Mme Germaine Larouche; ses frères: Charles (Camille Lapointe), Roger (Gisèle Nepton), et ses beaux-frères: M. Georges-Henri Simard (Madeleine Duval), M. Léonce Simard (Germaine Guay), M. Willie et M. Conrad Simard.

Direction funéraire: Gravel & Fils, Chicoutimi.

GUAY (Mlle Colette) — Est décédée le 20 juin 1978, à Jonquière, à l'âge de 48 ans et 6 mois. Elle était la fille de feu M. Albert Guay et de Laurette Ouellet, demeurant au 125, Benoit-Quinze, Québec, autrefois du 166, rue Gagné, Alma.

La dépouille mortelle est exposée au funérarium Coop., 486, du Pont nord, Alma.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 23 juin 1978, à 11h00, en l'église St-Joseph et l'inhumation au cimetière paroissial.

Direction funéraire: Coopérative funéraire Lac-St-Jean.

DR DANIEL WARREN — Le service anniversaire du Dr Daniel Warren sera chanté le 26 juin 1978, à 16h30, en l'église St-Isidore de Rivière-du-Moulin.

Parents et amis sont invités à y assister.

Direction funéraire: Gravel & Fils.



LAROUCHE (M. Louis) — Est décédé à Chicoutimi, à l'âge de 51 ans. Il était l'époux de Dame Gertrude Simard, demeurant au 720, rue Clovis, Chicoutimi-Nord.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Gravel & Fils, 825, ave Bégin, coin des Champs-Elysées, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 14h00, en l'église Ste-Anne. Les centres seront déposées au Colombarium.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles: Mme Serge Fournier (Micheline), Mme Raymond Lemieux (Louise), Mlle Sylvie, Mme Marc Lavoie (Christine); ses fils: Régis

Direction funéraire: Gravel & Fils, Chicoutimi.

FAITES UN DON A LA FONDATION DU QUEBEC DES MALADIES DU COEUR

Faites-vous parvenir un chèque ou un mandat-poste et l'on fera parvenir à la famille du défunt, une carte attestant votre don à la fondation.

L'on vous fera parvenir un reçu deductible de votre impôt.

FONDATION DU QUEBEC DES MALADIES DU COEUR

C.P. 305 — CHICOUTIMI, P.Q.

Prenons ça à coeur

Défense peu efficace

WASHINGTON (AP) — Une attaque nucléaire ennemie sur les zones que les responsables américains considèrent comme les objectifs les plus probables pourrait tuer huit habitants sur dix, estime un récent rapport américain.

"Nous n'avons aucun programme de défense civile et à peine les moyens d'en entreprendre un", déclare M. Bardyl Tirana, responsable du bureau d'alerte préventive civile du département américain de la Défense.

La vulnérabilité américaine sur ce point ne semble pas prête à diminuer rapidement. Le programme américain de défense civile aurait besoin d'être au courant d'une éventuelle attaque nucléaire au moins un an à l'avance pour permettre une véritable protection de la moitié des 230 millions d'Américains contre la première explosion nucléaire, explique M. William Chipman, un autre responsable du programme de défense civile.

Une commission sénatoriale doit entreprendre l'examen d'un programme dévoilé lundi par le président Carter, qui est destiné à réorganiser en un seul les services qui s'occupent des désastres naturels et humains. Ce nouveau service serait notamment chargé de fournir un secours national après une attaque, tâche qui n'incombe à aucun service pour l'instant.

Si une crise internationale éclatait aujourd'hui, les Soviétiques auraient un "atout" de plus dans le grand jeu de poker atomique. Cet "atout", dans le vocabulaire des responsables de la défense civile, c'est la capacité des Soviétiques d'évacuer très rapidement leurs villes.

Les États-Unis, dépourvus d'un plan d'évacuation moderne, n'ont pas cet atout.

Condamné à mort

LOUISVILLE, Kentucky (AFP) — Un Américain de 25 ans, Joe Hudson, a été condamné à mort mardi par un tribunal de Louisville, dans le Kentucky, pour avoir tué un gardien de supermarché, lors d'un hold-up en février 1975 dans cette ville.

La date de son exécution sur la chaise électrique a été fixée au 22 septembre mais son avocat a aussitôt annoncé qu'il fera appel.



LORS DU DECES D'UN ETRE CHER

FAITES UN DON A LA FONDATION DU QUEBEC DES MALADIES DU COEUR

Faites-vous parvenir un chèque ou un mandat-poste et l'on fera parvenir à la famille du défunt, une carte attestant votre don à la fondation.

L'on vous fera parvenir un reçu deductible de votre impôt.

FONDATION DU QUEBEC DES MALADIES DU COEUR

C.P. 305 — CHICOUTIMI, P.Q.

Prenons ça à coeur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC
AVIS DE DEMANDE A LA LEGISLATURE
Sujet: changement de nom de Joseph-Gino Gagné
Avis est donné qu'une demande sera faite à l'Assemblée nationale de Québec pour effectuer le changement de nom de Joseph-Gino Gagné, mineur en celui de Joseph-Gino Gerrest.
BEGIN, GAUTHIER, SIMARD, CÔTE, OUELLET & MAZURETTE
Avocats
509, boulevard Harvey, VILLE DE JONQUIÈRE, P.Q.

PATRONS

Fascinatrice et facile à confectionner



Charles Kleibacker

Patron imprimé M226, 8-18, par Charles Kleibacker. Romantique pour vos soirées, amical et facile à coudre. Que vous portiez la version longue ou la courte, des regards se tourneront vers vous. Le dos se compose de plis gracieux jusqu'en bas. La ceinture légère apparaît dans des ouvertures aux côtés pour venir s'attacher en avant. Remarquez la courbe légère de l'empèchement avec une fente aussi longue que vous désirez, en bas des boutons recouverts. Choisissez du satin luisant, du jersey léger de nylon, du crêpe ou du lainage dans des couleurs unies ou imprimées. Merveilleuse pour les danses, les soupers ou la villégiature.

Grandeurs: 8-10-12-14-16-18. La grandeur 12 (buste 34) requiert 4 verges de tissu 60".

\$1 50 pour chaque patron comprenant, chaque, un mandat. Ajoutez \$0.75 pour chaque patron pour couvrir les frais de mailing, 1ère classe et pour manipulation.

Imprimez clairement le numéro du modèle et la grandeur, ainsi que vos nom et adresse. Envoyez à: Marian Martin, directeur des patrons, Le Quotidien, 109, Crockford Blvd., Scarborough, Ontario, M1R 5B4

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC SAINT JEAN
109, Crockford Blvd. Scarborough, Ontario, M1R 5B4
Nom
Adresse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COUR PROVINCIALE JONQUIÈRE
CAUSE NO: 185-02-000347-78
COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM, corporation légalement constituée ayant son siège social en la ville de Québec, district de Québec.
Partie demanderesse: SADHURAM GUPTA & ROMESH C. SOOD, commerçants, faisant tous deux affaires sous la raison sociale: "Boutique Orient Inc." à Place Centre-Ville, ville de Jonquière, district de Chicoutimi, présentement de domicile inconnu.
Partie défenderesse: JUGEMENT SUR REQUÊTE POUR SIGNIFICATION PAR AVIS PUBLIC

Les défendeurs Sadhuram Gupta et Romesh C. Sood, sont par les présentes, requis de comparaître dans un délai de (30) trente jours, à compter de cette publication dans le journal le "QUOTIDIEN". Une copie du bref d'assignation et la déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Provinciale, 50, boul. Harvey, Jonquière, district de Chicoutimi, à leur intention.

JONQUIÈRE, le 5 juin 1978
Roland Côté greffier de cette Cour

PREMIERE PUBLICATION

Prenez avis que M. Raymond Lavoie, 376, Racine, Notre-Dame-d'Hébertville, Lac-St-Jean, en vertu de la loi 2.72.7, adresse à la Commission des Transports du Québec, aux fins de demander un permis pour transporter des compagnons de travail à l'ouvrage aller au début de la semaine et retour en fin de semaine, de Notre-Dame-d'Hébertville à Chutes-des-Passes, en Écoulaine.

De plus, prenez avis que tout intéressé peut lui faire opposition dans les 5 jours qui suivront la date de la 3ème parution en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 858, boul. Charest est, Québec.

TEMPS PARTIEL

Nous sommes à la recherche d'un homme ou d'une femme pour superviser un groupe de jeunes camelots qui font la livraison du DIMANCHE-MATIN à domicile dans la ville de Chicoutimi.

POUR INFORMATIONS: 549-0738

LES DISTRIBUTIONS ECLAIR LIMITEE

AVIS

La direction du Progrès du Saguenay Ltée

tient à aviser sa clientèle que le journal Le Quotidien ne sera pas publié les

SAMEDIS 24 JUIN ET 1er JUILLET

et que les bureaux seront fermés les

LUNDIS 26 JUIN ET 3 JUILLET

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC SAINT JEAN
109, Crockford Blvd. Scarborough, Ontario, M1R 5B4

Débrayages et grèves sur le tas se poursuivent en France

PARIS (AP) — De très nombreux conflits, dans des branches diverses, se poursuivent et sont réactivés périodiquement depuis plusieurs semaines dans les grandes entreprises, et gagnent aujourd'hui le secteur public. Leur caractère ponctuel donne à penser qu'ils sont sans conséquence sur le climat social en général, mais leur régularité et leur force évoquent de plus en plus le "réveil social" signalé lundi par M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, au cours d'une conférence de presse.

A l'usine Renault de Flins, la situation reste bloquée. Neuf mille travailleurs de l'entreprise sont en chômage technique, et la cour d'Appel de Versailles a ordonné l'expulsion des ateliers des presses occupés par les grévistes déterminés à poursuivre leur mouvement.

Dans les arsenaux, le mouvement de grève s'est pour-

suivi mardi et devait continuer mercredi dans plusieurs ateliers, mais syndicats et fonctionnaires du ministère de la Défense pourraient se rencontrer prochainement. Enfin, plusieurs autres secteurs restent touchés par d'importants mouvements, notamment chez Moulinez, où la grève se poursuit, et dans les PTT.

Renault: l'épreuve de force

La cour d'Appel de Versailles a confirmé mardi matin l'ordonnance d'expulsion des grévistes des presses de l'usine Renault de Flins.

Selon l'arrêté l'évacuation des ateliers pourra se faire si besoin est par l'intervention des forces de police.

La direction de la régie a indiqué que l'usine fonctionnait normalement mardi matin, et que la production s'est poursuivie jusqu'à l'entrée en vigueur du chômage

technique.

Des contacts infructueux ont eu lieu en fin de matinée entre syndicats et direction de l'entreprise, sous l'égide d'un médiateur dont la mission a été confirmée par la Cour d'appel.

Les syndicats accusent la direction de provocation, et se déclarent toujours partisans de la négociation. La grève sur le tas est maintenue dans les ateliers des presses, et des débrayages ont été observés dans l'ensemble de l'usine.

Une série de conflits ponctuels

Les grèves se sont poursuivies dans la plupart des arsenaux, mardi, et le mouvement semble solidement implanté dans plusieurs ateliers, et notamment à Cherbourg, Lorient, Brest, Roanne, où les grévistes étaient plus nom-

breux que la veille et sont descendus dans la rue pour manifester.

Cependant, les syndicats se sont déclarés prêts à rencontrer les responsables du ministère de la Défense pour engager des entretiens. La pierre d'achoppement sur laquelle les négociations risquent de buter est l'abandon du décret de 1951, que les syndicats considèrent comme une mise en cause des droits acquis.

A Moulinez, les six usines du groupe sont maintenant touchées par le mouvement de grève, après l'occupation de l'usine d'Alençon, paralysée depuis le 15 juin. Les employés, des femmes pour la plupart, demandent une augmentation de \$80 pour tout le personnel et la cinquième semaine de congés payés.



provipop

Chez Provipop le service au boutte

PAIN DE VIANDE "ROY-ALL CANADIAN" BOITE 12 ONCES

79¢

LIQUEUR "NORDIC" ASST.-BOUTEILLE 750 ML.

6/169

EAU DE JAVEL "LAVO" 128 oz

79¢

Spécial Provipop

A NOTRE DEPARTEMENT DES VIANDES

SAUCISSE "C.C.S." FUMEE-PAQUET 16 ONCES

89¢

- Jambon Cuit Tranché "C.C.S." LA LIVRE 1.89
- Bologna "C.C.S." EN MORCEAUX LA LIVRE .73
- Saucisse Pur Porc BELLE-FERMIERE PQT. 1 LIVRE 1.39
- Roulé de Poulet BELLE-FERMIERE FORMAT 10 ONCES .99

- Biscuits Sucrés Caravelle "Weston" 250 Grammes .75
- Bonbons Assortis "Weston" Cello 8 onces .41
- Margarine Dure "Fleischmann" Format 3 Livres 3.29
- Fromage en Crème "Kraft" Asst. Verre 8 oz .89
- Crème Fouetter "Monarch" Aérosol-Cont. 200 Grammes .59
- Cristaux à l'Orange "Tang" Paquet 4 x 3,5 onces 1.09
- Jus "Garden Cocktail" aux Légumes-Carton 6 x 6 onces 1.49
- Poires Bartlett "Aylmer" de Choix-Boîte 14 onces .52

- Macédoine "Idéal" Boîte 14 onces .35
- Fèves au Lard "Libby's" Brunnes Foncées-Bte. 19 oz .62
- Paris Pâté Boîte 6 onces .52
- Jambon Cuit dans Ronde "Maple-Leaf" Bte. 1 1/2 lb 3.96
- Sauce "French" Asst.-Env. 1 1/2 à 2 onces .35
- Mayonnaise "Hellmann" Jarre 24 onces 1.55
- Beurre d'Arachides "Skippy" Crèmeux ou Croquant-16 oz .99
- Nabisco "Shredded-Wheat" Régulier Format 300 Grammes .52

- Bâtonnets d'Aiglefin Surgelés "Blue-Water" 14 oz 1.79
- Gâteaux Surgelés "Mc Cain" Asst. 538 Grammes 1.15
- Essuie-Tout Boutique Imprimé Paquet de 2 1.09
- Croustilles "Humpty-Dumpty" à l'Anciennes-200 Gr. .85
- Napkins Couleurs Asst. ou Blanches "White-Swan" Pqt. de 60 .45
- Nettoyeur "Lysol" pour Bain Aérosol-Cont. 15 oz 1.19
- Détergent en Poudre "Tide" Bte. 4,8 Kilogrammes 5.68
- Détergent Liquide "Sunlight" Bouteille 1,5 Litres 1.59
- Savon "Cashmere Bouquet" Régulier-100 Grammes .22
- Allume-Feu en Cubes "Zip" Format 17 onces .75
- Onguent "Ozonal" Tube 30 Grammes 1.45
- Lotion à Bronzage-Tropic Tan "Noxzema" 130 Millilitres 1.49

ECONOMISEZ avec les PRODUITS PROVIGO



COCKTAIL DE FRUITS "PROVIGO" BOITE 28 ONCES

83¢

- Blé d'Inde en Crème de Choix "Provigo" Bte. 19 oz .48
- Ketchup "Provigo" Bouteille 20 onces .72
- Café Instantané "Provigo" Jarre 6 onces 3.49
- Papier Mouchoirs "Provigo" Blanc ou Rose-Boîte 400 .63

CHAISE DE PARTERRE CANEVAS-FLEURIE

\$549 CHACUNE

CERTIFICATS DE NOEL 1978 EN VENTE EN TOUT TEMPS

\$1.00 chacun

VOTRE ARGENT EST DEPOSE DANS UN COMPTE EN FIDUCIE !

MELON d'EAU FRAIS-de "FLORIDE" ENVIRON 10 à 15 LIVRES

\$2.19

- Mais sur Epis DE "FLORIDE" EN CELLO 5 POUR .79
- Radis Tiges DU "QUEBEC" EN PAQUET 2 POUR .29
- Champignons Blancs DU "QUEBEC" CELLO 8 ONCES .89



PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 19 AU 24 JUIN 1978.

LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS AUX FLUCTUATIONS DU MARCHÉ.